

Une énergie propre à nous

Rapport annuel
2018



2

Chiffres clés

4

Messages

7

Équipe de direction

8

Revue de l'année

38

Revue financière

100

Conseil d'administration

108

Gouvernance

118

Équipements de production,
de transport et de distribution

COUVERTURE

Situé sur la Côte-Nord, le barrage Daniel-Johnson, le plus grand barrage à voûtes multiples et à contreforts du monde, fête son 50^e anniversaire.

Les renseignements contenus dans le présent rapport tiennent compte de tout événement important survenu jusqu'au 15 février 2019.

HYDRO-QUÉBEC EN CHIFFRES

Un bénéfice net de

3 192 M\$

en 2018

Des ventes nettes d'électricité de

208,9 TWh

dont 36,1 TWh à l'exportation

Un tarif résidentiel de

7,13 ¢/kWh

qui est le plus bas de
l'Amérique du Nord

Un indice de satisfaction
générale de la population de

93 %

La production d'Hydro-Québec est propre et renouvelable à plus de 99 %.

L'hydroélectricité de nos centrales au fil de l'eau et à réservoir constitue une solution privilégiée aux grands défis que doit relever l'Amérique du Nord pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) et assurer la sécurité de l'approvisionnement. Nos centrales au fil de l'eau et à réservoir ne génèrent respectivement que 6 et 17 grammes d'équivalent CO₂ par kilowattheure. Si bien que le taux d'émission de GES de notre parc de production est parmi les plus bas de ceux des installations des principales filières de production, tant continue qu'intermittente (nucléaire, éolien, solaire photovoltaïque, thermique).



JACYNTHE CÔTÉ
PRÉSIDENTE
DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

Je suis très fière de me joindre au Conseil d'administration d'Hydro-Québec alors que l'entreprise est appelée à jouer un rôle de premier plan dans la transition énergétique et la lutte contre les changements climatiques au Québec, tout en y étant un moteur du développement économique durable, deux objectifs tout à fait conciliables.

Hydro-Québec a connu une solide performance en 2018. Son bénéfice net de 3 192 M\$, en hausse de 12 % par rapport à 2017, lui permettra de verser à son actionnaire un dividende encore plus élevé que l'an passé, une contribution qui profite à tous les Québécois. Encore une fois, l'entreprise a maintenu la hausse de ses tarifs sous le niveau de l'inflation, conformément à ses priorités stratégiques.

Par ailleurs, l'accroissement continu des revenus tirés des exportations illustre une fois de plus l'importance de ce levier financier, non seulement pour la rentabilité de l'entreprise, mais également comme outil de lutte contre les changements climatiques au-delà de nos frontières.

Depuis mon arrivée, j'ai pu constater la profonde transformation engagée par la Direction en matière de services à la clientèle. En mettant les clients au cœur de sa stratégie commerciale, Hydro-Québec réaffirme avec vigueur son rôle prédominant d'entreprise de service présente sur tout le territoire du Québec.

Je ne peux passer sous silence l'impressionnant engagement et la créativité des employés ainsi que leur désir de bien servir les Québécois. La qualité des ressources humaines d'Hydro-Québec, leur mobilisation et leur contribution exemplaire aux résultats sont des atouts de taille pour aider l'entreprise à faire face aux défis auxquels elle est confrontée. Dans ce contexte, le Conseil d'administration que je préside agira avec dynamisme et rigueur. Il assurera tout le leadership requis et exercera ses responsabilités avec toute l'efficacité que nécessite une organisation de la taille d'Hydro-Québec. Ce sera également un Conseil toujours soucieux d'exercer son pouvoir décisionnel pour le plus grand bien de tous les Québécois et de toutes les Québécoises.



ÉRIC MARTEL
PRÉSIDENT-DIRECTEUR
GÉNÉRAL

L'année 2018 a été remarquable à plus d'un égard : notre bénéfice net de 3 192 M\$ est en hausse, nos exportations nettes ont atteint le niveau record de 36,1 TWh, la cession partielle de TM4 nous a procuré un gain de 277 M\$ et nous avons signé des ententes visant 9,45 TWh sur une période de 20 ans avec les entreprises de distribution d'électricité du Massachusetts. Ces ententes démontrent que notre hydroélectricité, verte et renouvelable, est une solution concrète pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et sécuriser l'approvisionnement en électricité dans le nord-est des États-Unis. Qui plus est, nos ventes auprès de la plupart de nos catégories de clients ont continué de progresser au Québec.

Les résultats que je viens d'énumérer, nous les devons avant tout à la solide contribution de nos employés et à une gestion sans cesse plus efficace et rigoureuse. Ces résultats sont tout autant le fruit d'une administration serrée de nos coûts que celui d'une stratégie commerciale voulant qu'Hydro-Québec saisisse chaque occasion dans un environnement d'affaires en constante évolution.

Plus que tout, ces résultats démontrent aussi qu'en mettant nos clients au cœur de nos préoccupations, de nos décisions et de nos actions, nous avons su répondre adéquatement à leurs attentes, comme en témoigne de belle manière la satisfaction générale de la population qui s'établit à 93 % en 2018. Il est tout aussi important de mentionner que, pour la quatrième année de suite, nous respectons notre engagement de limiter les hausses tarifaires pour nos clients résidentiels à un niveau égal ou inférieur à l'inflation.

Je me dois pareillement de souligner la détermination dont nous avons fait preuve en matière de santé-sécurité du travail (SST), une valeur d'entreprise fondamentale qui nous assure de participer collectivement à la protection de tous. À ce propos, notre nouvelle déclaration de principes en SST favorise le pouvoir d'action de chacun ainsi que la contribution et l'engagement de tous, soit la mise en

place d'une véritable culture de prévention nécessitant l'adhésion à des valeurs communes afin d'éliminer les dangers à la source pour que tous puissent accomplir leur travail en toute sécurité.

Acteur majeur du secteur de l'énergie de l'Amérique du Nord, nous faisons face aux transformations qui secouent cet univers. Nous comptons bien continuer d'assurer un leadership fort qui nous conduira à tirer encore davantage profit de l'évolution en cours. Nous devons donc accélérer notre transformation numérique afin de soutenir nos stratégies d'affaires. Ce virage nécessite d'investir dans des infrastructures et des composants qui serviront à la mise en place de nouvelles solutions et de nouveaux services, tout en nous assurant de soutenir l'ensemble de nos activités de base et d'accroître notre performance d'ensemble.

Dans un tel contexte, l'engagement durable du personnel est capital. Comme le montre le sondage sur l'engagement de 2018, 85 % des employés se disent motivés, soutenus par l'équipe de gestion et animés d'une volonté de dépassement. Autre facteur important, la signature de sept conventions collectives établit un climat de travail positif et génère des gains de productivité qui nous permettront d'offrir un meilleur service à la clientèle.

Hydro-Québec a reçu plusieurs distinctions en 2018, notamment le prix *Corporate Knights*, qui la reconnaît comme la meilleure entreprise citoyenne du Canada, en particulier pour la représentativité des femmes au sein de son Conseil d'administration, l'équité salariale et son énergie qui est propre à plus de 99 %.

Notre
bénéfice net
se chiffre à
3 192 M\$

3 192
M\$

36,1
TWh

Nos exportations
nettes d'électricité
ont atteint un
volume historique
de 36,1 TWh

93%

La satisfaction
générale de
la population
s'établit
à 93 %

La Vision technologique d'entreprise 2035 que nous avons adoptée récemment ouvre d'ailleurs des perspectives inédites. Elle répertorie nos destinations technologiques et les moyens à prendre pour les atteindre. Elle a aussi donné lieu à des portefeuilles de projets d'innovation axés sur nos clients, nos actifs et le système énergétique de demain. La mise en œuvre de ces projets diversifiera nos services et notre offre, et ouvrira une nouvelle ère d'électrification, constituant une occasion unique pour nos clients de soutenir la décarbonation de l'économie québécoise. C'est dans ce contexte que nous maintiendrons et accentuerons la position de chef de file mondial du Québec dans le domaine des matériaux de batterie. Sur un tout autre plan, soulignons que la campagne Centraide 2018 des employés et des retraités d'Hydro-Québec a recueilli près de 6,2 M\$. Le résultat de cette campagne est en progression constante depuis quatre ans.

En 2019, nous allons célébrer le 75^e anniversaire d'Hydro-Québec. Je suis très conscient de l'héritage que nous ont légué ceux et celles qui, depuis 1944, ont contribué à faire de cette entreprise un joyau à nul autre pareil, reconnu ici comme ailleurs. Nous poursuivons d'ailleurs leur œuvre en parachevant la construction du complexe de la Romaine et le projet de la Chamouchouane–Bout-de-l'Île, tout en assurant la pérennité de l'ensemble des centrales, des lignes et des postes qui font notre richesse.

Aujourd'hui comme demain, c'est avec le sens aigu des responsabilités qui m'incombent que je continue de diriger une entreprise chère au cœur des Québécois depuis le tout début de sa riche histoire.

NOTRE ÉQUIPE DE DIRECTION



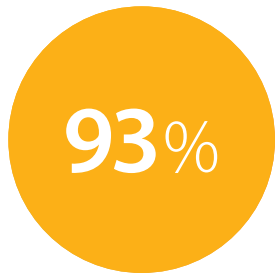
Assis, de gauche à droite, Éric Martel, président-directeur général; David Murray, chef de l'exploitation d'Hydro-Québec et président d'Hydro-Québec Production; Élise Proulx, vice-présidente – Communications et affaires gouvernementales. Debout, de gauche à droite : Nathalie Dubois, vice-présidente – Ressources humaines; Pierre Gagnon, vice-président exécutif – Affaires corporatives et juridiques et chef de la gouvernance; Réal Laporte, président d'Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés et président-directeur général de la Société d'énergie de la Baie James; Marc Boucher, président d'Hydro-Québec TransÉnergie; Éric Fillion, président d'Hydro-Québec Distribution; Jean-Hugues Lafleur, vice-président exécutif et chef de la direction financière et du risque.

Une entreprise centrée sur les besoins de sa clientèle

En tant que leader de la transition énergétique, Hydro-Québec évolue pour devenir un fournisseur non seulement d'électricité, mais aussi de services centrés sur le mode de vie de sa clientèle. Cette approche place plus que jamais le client au cœur de nos préoccupations, de nos décisions et de nos actions. C'est aussi grâce à un ciblage serré des attentes des consommateurs d'énergie, dans l'immédiat et à plus long terme, que nous vivons au mieux les transformations qui secouent le secteur de l'énergie. Afin d'assurer une prise en charge rapide, optimale et personnalisée des plaintes, nous avons revu nos pratiques. Des efforts supplémentaires nous ont conduit à mettre en place une équipe multidisciplinaire chargée de gérer à la source les irritants occasionnant les plaintes. Jusqu'ici, les résultats sont remarquables puisque l'on constate une diminution de plus de 50 % du nombre de plaintes reçues en 2018 par rapport à 2015.

Par ailleurs, pour répondre à une attente de nos clients qui souhaitent être prévenus des travaux de maîtrise de la végétation effectués dans leur milieu de vie, nous avons lancé un projet pilote afin d'informer ceux qui habitent près des zones visées par des travaux d'élagage du lieu et des dates de nos interventions.

Nous menons avec notre institut de recherche différents projets pilotes, dont celui du microréseau de Lac-Mégantic, qui donne l'occasion aux clients de participer activement à l'élaboration de nouvelles solutions liées à l'énergie pour répondre à leurs besoins.



SATISFACTION GÉNÉRALE DE LA POPULATION

En 2018, la proportion de la population très ou assez satisfaite d'Hydro-Québec a atteint 93 %. Ce taux était de 91 % en 2016 et de 92 % en 2017. Nous maintenons nos efforts pour mieux répondre aux attentes de nos clients grâce à l'amélioration de nos services et de nos façons de communiquer.

Permettre aux clients de gérer leur compte en ligne

Lancée en avril 2018, la nouvelle version de l'application mobile d'Hydro-Québec offre de nombreux avantages. Il est désormais possible pour un client de gérer son compte quand bon lui semble, de recevoir une alerte lorsque sa consommation réelle dépasse celle prévue (s'il est inscrit au Mode de versements égaux), de voir sa consommation d'heure en heure, de consulter et de payer sa facture et de suivre l'évolution d'une panne grâce à des avis personnalisés. Le client peut également se connecter par empreinte digitale ou reconnaissance faciale, si l'appareil le permet.

Inciter les clients à utiliser davantage nos services en ligne

Plus de 41 % de nos clients sont inscrits à la Facture Internet. Les diverses

Destinés à élargir l'accès à nos Services à la clientèle, le clavardage, notre page Facebook et nos comptes Twitter ont permis de traiter plus de 109 000 demandes d'internautes désireux d'interagir avec nous en 2018.

campagnes de promotion ainsi que la grève à Postes Canada ont contribué à l'atteinte de ce résultat, qui permet d'éviter l'impression de plus de 13 millions de factures par année. Autre fait à noter : depuis le 1^{er} avril 2018, les changements d'adresse en libre-service sont sans frais.

Joindre plus de clients

Du 4 octobre au 25 novembre 2018, Hydro-Québec a diffusé sur Facebook une série de capsules humoristiques pour illustrer l'importance de l'électricité et faire la promotion de nos produits et de nos services. Les capsules abordaient des thèmes variés : apport de l'électricité dans nos vies quotidiennes, portrait de la consommation, efficacité énergétique, application mobile et Facture Internet. Les capsules ont été très appréciées et ont été vues plus de 3,5 millions de fois.

Soutenir la performance énergétique

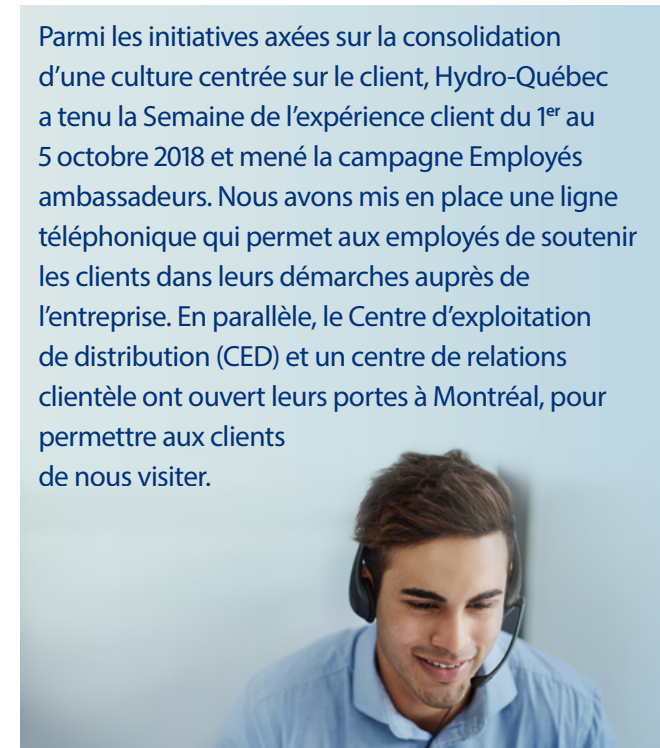
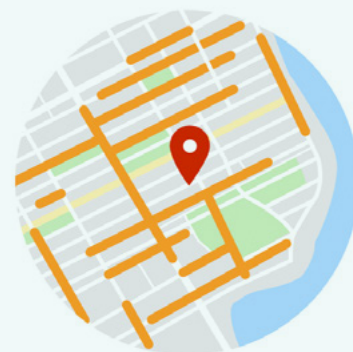
À titre de partenaire principal de TeamMTL, Hydro-Québec était présente à Dezhou, en Chine, pour appuyer la participation au Décathlon solaire 2018 de l'équipe, qui y a présenté le Logement à haute performance. Pour Hydro-Québec, il s'agissait d'une occasion unique de maillage entre nos chercheurs et le milieu universitaire visant une meilleure compréhension des besoins futurs de nos clients résidentiels.

Parmi les initiatives axées sur la consolidation d'une culture centrée sur le client, Hydro-Québec a tenu la Semaine de l'expérience client du 1^{er} au 5 octobre 2018 et mené la campagne Employés ambassadeurs. Nous avons mis en place une ligne téléphonique qui permet aux employés de soutenir les clients dans leurs démarches auprès de l'entreprise. En parallèle, le Centre d'exploitation de distribution (CED) et un centre de relations clientèle ont ouvert leurs portes à Montréal, pour permettre aux clients de nous visiter.

Hydro-Québec dégage les fils près de chez vous

Nous dégageons régulièrement les fils électriques partout sur le territoire. Nos interventions sur les arbres se réalisent tout au long de l'année, même en hiver. Ce travail permet d'éviter les accidents électriques en plus de réduire les risques de panne.

[Voir les zones de travaux près de chez moi](#)



87
secondes

DÉLAI MOYEN DE RÉPONSE TÉLÉPHONIQUE DANS NOS CENTRES DE RELATIONS CLIENTÈLE

Le délai moyen de
réponse téléphonique
a diminué au cours
des dernières années.

Cette amélioration
traduit l'énergie
déployée pour bonifier
les services et confirme
nos gains d'efficacité
dans ce domaine.

Offrir de nouvelles formules de tarification dynamique

Afin de bonifier son offre tarifaire et de mettre en place de nouvelles solutions pour faire face aux pointes hivernales, Hydro-Québec propose d'ajouter deux formules de tarification dynamique auxquelles les clients résidentiels et les clients d'affaires de petite puissance pourraient souscrire sur une base

volontaire à compter
de décembre 2019.

Sous réserve de
l'approbation de la
Régie de l'énergie,
ces formules de
tarification

dynamique permettraient aux participants de réduire leur facture s'ils modifient leurs habitudes de consommation. De son côté, Hydro-Québec pourrait réduire ses coûts durant les pointes hivernales.



Nous continuons à faire évoluer nos tarifs en fonction du contexte énergétique et économique, de façon à encourager nos clients à toujours mieux gérer leur consommation.

ÉVOLUTION DE L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION ET DES PRIX DES BIENS DE CONSOMMATION AU QUÉBEC DEPUIS 20 ANS



ÉLECTRICITÉ
+21 %



INDICE DES PRIX À
LA CONSOMMATION
+40 %



PANIER
ALIMENTAIRE
+60 %



ESSENCE
À LA POMPE
+123 %



ASSURANCE
HABITATION
+110 %

Source : Statistique Canada

Accompagner les ménages à faible revenu

Hydro-Québec accompagne les ménages à faible revenu depuis plusieurs années afin d'alléger l'effort budgétaire consacré à leur facture d'électricité. Elle a notamment adapté ses services de recouvrement et ses initiatives en efficacité énergétique à la situation de ces clients.

En 2018, deux projets pilotes ont porté sur les moyens d'améliorer les ententes de paiement avec les ménages à faible revenu. Au regard des bons résultats obtenus, Hydro-Québec a commencé à offrir des ententes plus souples à ces clients. Elle poursuit également l'implantation de son centre

d'accompagnement, qui vise à faciliter l'accès aux divers services et programmes destinés à la clientèle à faible revenu. L'entreprise maintient par ailleurs sa collaboration avec Transition énergétique Québec en vue de définir les meilleurs moyens de joindre l'ensemble de cette clientèle, y compris l'ajout de mesures complémentaires telles que le remplacement gratuit de réfrigérateurs dans le cadre de l'offre Éconologis.

86%

INDICE DE RÉPONSE TÉLÉPHONIQUE DANS NOS CENTRES DE RELATIONS CLIENTÈLE

Le pourcentage d'appels ayant reçu une réponse en moins de 180 secondes s'est maintenu en 2018, dépassant l'objectif de 85 % que nous nous étions fixé en début d'année.

Respecter les engagements

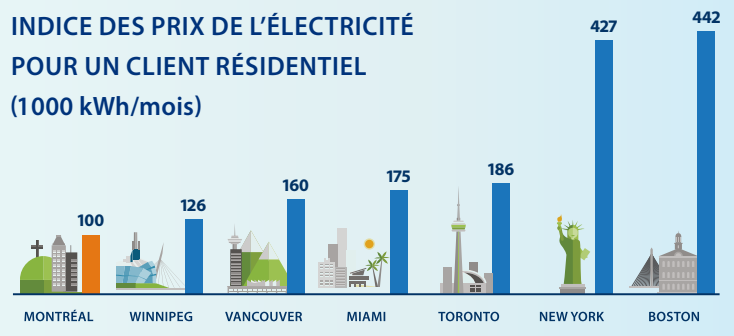
Nous avons demandé à la Régie de l'énergie de nous accorder une hausse tarifaire de 0,8 % applicable à compter du 1^{er} avril 2019 pour tous les clients résidentiels et la majorité des clients d'affaires. Si la demande est acceptée, il en résultera une hausse de la facture d'électricité mensuelle de 0,23 \$ pour un logement chauffé à l'électricité et de 1,60 \$ pour une maison de taille moyenne.

Soutenir l'efficacité énergétique

En novembre 2018, Hydro-Québec a lancé de nouveaux programmes en efficacité énergétique, plus souples et plus performants, pour sa clientèle d'affaires afin de simplifier l'expérience des clients et des partenaires. Les améliorations apportées par ces

Pour la quatrième année de suite, Hydro-Québec a soumis à la Régie de l'énergie une demande tarifaire qui respecte son engagement de limiter les hausses tarifaires à un niveau égal ou inférieur à l'inflation.

INDICE DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ POUR UN CLIENT RÉSIDENTIEL (1000 kWh/mois)



Au Québec, les tarifs résidentiels sont les plus bas de l'Amérique du Nord : ils sont près de deux fois moins élevés qu'à Toronto et quatre fois moins élevés qu'à New York.

programmes comprennent l'accompagnement personnalisé en amont des projets et l'automatisation accrue des outils d'estimation des appuis financiers.

Les actions d'Hydro-Québec contribuent à la transition énergétique du Québec décrite dans le *Plan directeur 2018-2023* de Transition énergétique Québec. Elles misent notamment sur la réduction de la demande de puissance et sur

l'élaboration de solutions énergétiques innovantes. Hydro-Québec entend poursuivre ses efforts en matière de gestion de la demande de puissance en vue d'assurer l'équilibre de son bilan en puissance au cours de l'hiver.



En novembre 2018, Hydro-Québec Distribution a reçu la plus haute distinction dans le cadre des Prix performance Québec, soit une Grande Mention dans la catégorie Organisme public, à l'occasion du Salon sur les meilleures pratiques d'affaires. Cette reconnaissance de classe mondiale est équivalente au prix Deming (Japon) et au Malcolm Baldrige National Quality Award (États-Unis). Le jury a analysé nos façons de faire en les comparant aux meilleures pratiques d'affaires reconnues mondialement.

2740
plaintes

NOMBRE DE PLAINTES

En 2018, le nombre de plaintes a continué de diminuer. Cette baisse témoigne des améliorations réalisées dans les domaines d'interaction avec la clientèle.

Rétablir le service

Une cellule orageuse et des vents puissants en provenance de l'ouest ont secoué le Québec le 21 septembre 2018, causant de nombreuses pannes. Les régions de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et des Laurentides ont été les plus touchées. Des vents d'une rare violence ont entraîné des dégâts importants, notamment dans le secteur de Gatineau, où des tornades se sont formées. Au plus fort de l'événement, près de 165 000 clients étaient privés d'électricité. Malgré l'ampleur des dégâts, le courant passait de nouveau chez 95 % des clients en panne moins de 42 heures plus tard grâce à la diligence des interventions.

À la fin novembre 2018, des rafales de quelque 120 km/h ont occasionné des pannes importantes aux Îles-de-la-Madeleine et endommagé les réseaux de transport et de distribution de même



Nous avons mené différentes activités qui orientent l'entreprise vers une évolution intégrée et qui visent à transformer progressivement les employés en ambassadeurs de l'amélioration continue.

que les câbles sous-marins à fibres optiques reliant l'archipel à Gaspé. Au plus fort de l'événement, près de la moitié des clients était privée d'électricité. Les efforts soutenus et notre engagement ont permis à 95 % des clients touchés par ces conditions météorologiques difficiles de retrouver le courant en 72 heures, et ce, malgré la gravité des dommages.

Prêter main-forte

En mars 2018, Hydro-Québec a répondu «Présente!» à l'appel lancé par les entreprises de services publics américaines qui voyaient venir la tempête hivernale Riley dans l'État de New York et au Massachusetts. Plusieurs de nos employés ont retroussé leurs manches pour aider nos voisins du sud. Pas moins de 290 travailleurs ont pris part à la mission d'une durée de plus de deux semaines, l'une des plus longues que nous ayons vécues. Les entreprises

Nos équipes de monteurs ont été rapidement à pied d'œuvre dans le secteur de Gatineau, durement touché cet automne par des tornades qui ont entraîné d'importants dégâts.



À la suite d'une importante tempête hivernale survenue en mars dernier, plusieurs employés d'Hydro-Québec ont travaillé à rétablir le courant dans les États de New York et du Massachusetts.

américaines ont tenu à remercier nos équipes de monteurs, qui ont travaillé d'arrache-pied pour rétablir le courant le plus rapidement possible. Elles ont été impressionnées par le nombre de personnes mobilisées et leur engagement, et ont tenu à souligner la générosité et le civisme dont Hydro-Québec a fait preuve dans les circonstances.

S'améliorer en continu

En 2018, nous avons mené différentes activités d'amélioration et de transformation. Ces initiatives orientent l'entreprise vers une évolution intégrée, participative et itérative. Elles ciblent la création d'une culture valorisant l'efficacité et la productivité dans toutes les activités au quotidien.

88%

INDICE DE RÉALISATION DES RACCORDEMENTS SIMPLES

Cet indice correspond au pourcentage de raccordements simples effectués dans un délai de dix jours ouvrables. La légère baisse constatée en 2018 est principalement attribuable à une augmentation du nombre d'événements météorologiques causant des interruptions de service qui nous a parfois obligés à prolonger les délais de raccordement.

Assurer la transition énergétique

En vue d'assurer la transition énergétique aux Îles-de-la-Madeleine et d'y réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), Hydro-Québec a annoncé son intention de relier l'archipel au réseau principal à l'aide de câbles sous-marins en provenance de la Gaspésie. Cette liaison sous-marine sera mise en service en 2025. La centrale thermique qui alimente actuellement les Îles sera maintenue comme centrale de relève, ce qui permettra d'assurer la fiabilité du service et de soutenir les emplois sur place. De plus, Hydro-Québec développera, avec la communauté locale, un microréseau qui intégrera des solutions énergétiques novatrices destinées à soutenir la transition énergétique des Îles.

Par ailleurs, un contrat d'achat d'énergie éolienne de 6 MW approuvé par la Régie de l'énergie occasionnera une réduction annuelle d'environ 13 % des GES émis par la centrale des Îles-de-la-Madeleine. La mise en service des éoliennes est prévue pour 2020.

Produire en milieu nordique

Le projet pilote qui consiste dans l'installation de 69 panneaux solaires à Quaqtaq, au Nunavik, procure une bonne compréhension de la mise en œuvre de ce type d'équipements dans

le Nord-du-Québec sur les plans tant de l'ingénierie, de la construction et de l'approvisionnement que du mesurage, de la mise en service et du calcul de la rentabilité. Nous sommes maintenant mieux préparés pour élaborer et lancer des initiatives visant la conversion des réseaux autonomes à des sources d'énergie renouvelable.

Toujours à Quaqtaq, nous avons installé des batteries en vue de les tester dans des conditions réelles d'exploitation en milieu nordique. Elles seront d'abord mises à l'essai pour combler des besoins en puissance. Un tel système de stockage pourrait contribuer à la

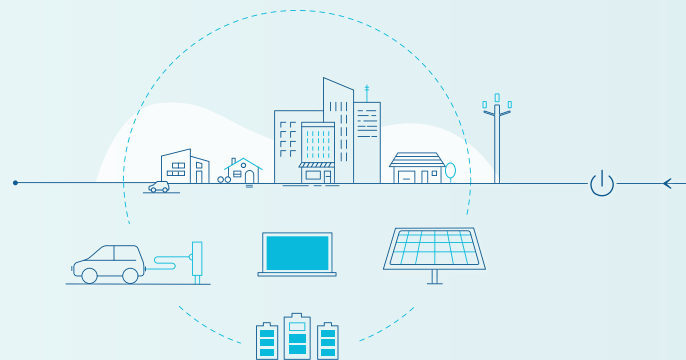
transition de Quaqtaq vers un réseau intelligent. Il favoriserait en outre l'intégration d'une plus grande quantité d'énergie renouvelable au cours des prochaines étapes de la conversion du réseau local.

Construire une nouvelle centrale

Nous avons amorcé l'avant-projet relatif à la construction d'une nouvelle centrale à Tasiujaq, au Nunavik, en remplacement de la centrale thermique existante, parvenue à la fin de sa vie utile. Les approbations du projet ainsi que la préparation d'un devis de performance relativement au bâtiment de la centrale sont planifiées pour 2019.

La Maison du microréseau, inaugurée en juillet 2018 à Lac-Mégantic, fait la promotion et la mise en valeur d'un projet novateur issu d'un partenariat entre Hydro-Québec et la municipalité. Le microréseau projeté permettra notamment d'évaluer comment les nouvelles technologies associées à des bâtiments résidentiels et commerciaux – panneaux solaires, batteries,

EXEMPLE DE MICRORÉSEAU



composants de domotique et bornes de recharge – pourraient constituer de nouveaux services pour nos clients et réduire leur facture d'énergie. Il reflète le rôle de créateur de solutions énergétiques d'Hydro-Québec, tout en préparant l'avenir de la municipalité.

88%

TAUX DE RESPECT DES ENGAGEMENTS À LA PREMIÈRE DATE ANNONCÉE AU CLIENT

Cet indice reflète le pourcentage des cas où les services techniques ont été effectués à la date annoncée au client.

Ce taux est en progression, étant passé de 85 % en 2017 à 88 % en 2018.

Intégrer de l'énergie renouvelable

Afin de maximiser l'intégration d'énergie renouvelable dans les villages desservis par des réseaux autonomes actuellement alimentés par des centrales thermiques, nous travaillons à la modernisation et à l'automatisation de ces centrales. En 2018, les travaux ont été achevés aux centrales de Kangiqsujaq et de Kangiqsualujuaq. Des discussions sont en cours avec les représentants des communautés d'Obedjiwan et d'Inukjuak afin d'évaluer les scénarios d'intégration d'énergie renouvelable. La collaboration avec ces deux communautés s'est poursuivie toute l'année.

Soutien des écoquartiers

Des projets d'aménagement d'écoquartiers ont vu le jour en 2018. Ils prévoient la construction de parcs immobiliers étendus intégrant des technologies énergétiques innovantes, telles que des boucles énergétiques (chauffage et refroidissement). En plus de contribuer à l'augmentation des ventes d'électricité et à la gestion de la demande de puissance au sein du réseau d'Hydro-Québec, ils entraîneront une diminution des émissions de GES ainsi que des économies d'énergie substantielles pour les résidents.

Nous expérimentons de nouvelles technologies, intégrons de nouveaux modes de production et diversifions nos services et notre offre, avec le souci de faire les choses autrement.

Optimiser la fiabilité du réseau

Hydro-Québec poursuit ses efforts pour optimiser la fiabilité du réseau en visant le repérage des composants qui font l'objet de pannes récurrentes ou présentent des probabilités élevées de défaillance, en vue de mieux cibler les efforts de maintenance et d'améliorer la qualité du service.

Détection des vols

Au cours des dernières années, Hydro-Québec a mené un projet pilote visant à développer une capacité de détection de vols d'électricité au moyen de l'analyse des données obtenues par les compteurs communicants (détection analytique). En juin 2017, l'opération Ampère a été mise sur pied en collaboration avec la Sûreté du Québec. Le but : enquêter sur des cas potentiels de vol d'électricité que l'équipe du projet pilote avait recensés par détection analytique dans deux régions du Québec. En 2018, pas moins de 122 vols d'électricité ont été confirmés à l'aide des nouvelles méthodes. Hydro-Québec poursuivra ses efforts pour protéger les revenus de l'entreprise et lutter contre toutes les formes de ce délit.



Pour la troisième année de suite, Hydro-Québec a reçu un prix OCTAS attribué par le Réseau ACTION TI. Le concours des OCTAS est une occasion exceptionnelle pour les entreprises québécoises de briller et d'obtenir la reconnaissance de leurs pairs pour des projets innovants et créatifs en technologies de l'information. En tête de la catégorie Ministère et société d'État, l'entreprise a intéressé le jury à la Solution analytique de détection de vols d'énergie, qui facilite la détection des non-conformités (vols d'énergie, compteurs défectueux, etc.) grâce à l'analyse des données obtenues par les compteurs communicants.

1 600
bornes
rapides

EXPANSION DU RÉSEAU DE RECHARGE ÉLECTRIQUE

D'ici dix ans,
Hydro-Québec déploiera
1 600 bornes rapides.
Cette expansion du
réseau de recharge
contribuera à
l'accroissement du parc
québécois de véhicules
électriques.

Électrifier les transports

À titre de leader de la transition énergétique, Hydro-Québec appuie activement la démarche du gouvernement du Québec en matière d'électrification des transports. Nous avons salué l'adoption par l'Assemblée nationale, le 15 juin 2018, d'une loi visant la création d'un service public de recharge rapide pour les véhicules électriques, et ce, sans impact financier sur le gouvernement québécois ni sur les clients d'Hydro-Québec.

Mettre en place un service public de recharge rapide

La *Loi favorisant l'établissement d'un service public de recharge rapide pour véhicules électriques* découle de la volonté du gouvernement du Québec de réduire les émissions de gaz à effet de serre du parc automobile québécois. Le gouvernement peut dès maintenant fixer les tarifs de recharge rapide. La Régie de l'énergie peut tenir compte, dans la fixation des tarifs d'électricité, des revenus requis par Hydro-Québec pour assurer ce service.

La solution retenue permet à Hydro-Québec de concilier ses actions en électrification des transports avec les orientations et politiques gouvernementales tout en tenant

Hydro-Québec pilotera le déploiement de centaines de bornes de recharge rapide et assurera la pérennité de ce service public, une offre sans impact sur les tarifs d'électricité.

Expansion du Circuit électrique

Le Circuit électrique a poursuivi son expansion en 2018, passant le cap des 1700 bornes en service. En six années d'existence, le réseau a mis en place plusieurs corridors autoroutiers de recharge rapide et densifié ses installations afin de répondre à la demande croissante des électromobilistes, de plus en plus nombreux. Par ailleurs, à la suite d'un appel d'offres public visant le renouvellement de ses contrats d'approvisionnement en bornes à 50 kW, les produits des entreprises AddÉnergie et ABB ont été retenus pour les deux prochaines années.



Près de
1 700 bornes
publiques
(dont 144 bornes
de recharge
rapide)



Présence dans
16 régions
administratives



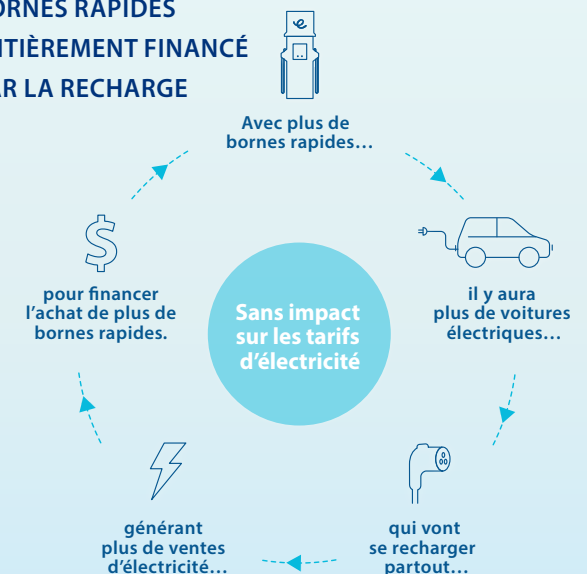
302
partenaires



34 770
membres

compte des préoccupations de ses clients. Le déploiement n'aura aucun impact sur les consommateurs d'électricité, puisque ce sont essentiellement les ventes issues de la recharge à domicile qui financeront l'investissement. Nous prévoyons la mise en place de 1600 bornes rapides au cours des dix prochaines années et comptons sur l'effet rassurant de ce déploiement pour stimuler les ventes de véhicules électriques au Québec.

DÉPLOIEMENT DES BORNES RAPIDES ENTIÈREMENT FINANCÉ PAR LA RECHARGE



Une stratégie commerciale à long terme

L'année 2018 a été marquée par de grands succès liés à la stratégie de croissance de l'entreprise, notamment la sélection par le Massachusetts d'Hydro-Québec pour l'aider à répondre à ses besoins d'énergie propre. Ce qui constituera le plus important contrat de vente à long terme de l'histoire d'Hydro-Québec a déjà donné lieu à la signature d'ententes avec les distributeurs de cet État. Il faut aussi souligner la conclusion d'un partenariat stratégique assurant la croissance de TM4 et contribuant au maintien au Québec d'une activité de pointe en motorisation électrique.

Ces réussites sont le résultat de l'exécution soutenue et structurée de notre stratégie commerciale et d'une analyse rigoureuse de chaque occasion au sein d'un environnement d'affaires en évolution.

L'approche déployée depuis quelques années dans les marchés du nord-est des États-Unis consiste à appuyer nos partenaires dans l'atteinte de leurs cibles environnementales, tout en tenant compte des critères de fiabilité de leur réseau et en veillant à ce que nos propositions créent de la valeur. Les solutions novatrices que nous avons avancées en réponse à l'appel de propositions du Massachusetts porteront leurs fruits à long terme.

9,45
TWh

ÉNERGIE PROPRE

Grâce aux ententes que les entreprises de distribution d'électricité du Massachusetts ont signé avec Hydro-Québec, cet État s'assure d'un approvisionnement de 9,45 TWh en énergie propre pour une durée de 20 ans à compter de 2022, ce qui lui permettra de réduire ses émissions de CO₂.

Important contrat de vente d'électricité à la Nouvelle-Angleterre

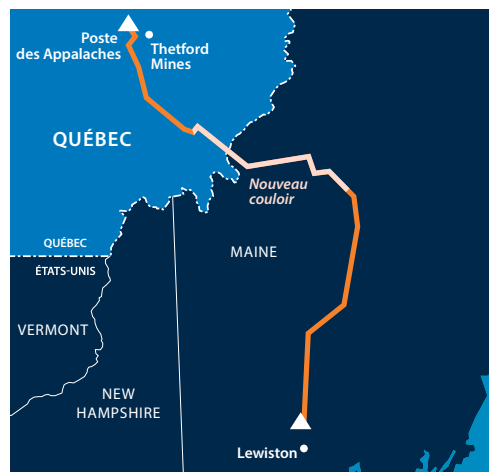
À l'issue d'un appel de propositions visant l'acquisition de 9,45 TWh d'énergie propre, les autorités du Massachusetts ont choisi, en début d'année, la proposition d'Hydro-Québec parmi les 46 reçues.

Il s'agira du plus important contrat de vente à long terme décroché par Hydro-Québec depuis sa création. Il assurera un revenu stable à partir de 2022.

Hydro-Québec fournira de l'électricité au Massachusetts toutes les heures de chaque année pendant toute la durée du contrat. Le département des Ressources énergétiques du Massachusetts estime que les livraisons d'électricité en vertu de ce contrat permettront de réduire de plus de 36 millions de tonnes d'équivalent CO₂ les émissions de GES de l'État, ce qui représente les émissions annuelles de 413 000 voitures. Cet apport d'énergie propre contribuera à l'atteinte des objectifs de la *Global Warming Solutions Act* du Massachusetts et à la réduction des émissions de la Nouvelle-Angleterre dans son ensemble.

Dans un premier temps, le Massachusetts avait choisi le projet Northern Pass Transmission pour

Dans le nord-est des États-Unis, notre hydroélectricité constitue un choix de premier ordre pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et sécuriser l'approvisionnement en électricité.



À propos du projet NECEC

Au Québec : construction d'une ligne d'interconnexion à courant continu (320 kV) d'environ 100 km entre le poste des Appalaches, près de Thetford Mines, et un point de raccordement à la frontière entre le Québec et le Maine.

Aux États-Unis : construction d'une ligne de transport aérienne, appelée New England Clean Energy Connect (NECEC), de quelque 230 km entre la frontière Québec-Maine et la ville de Lewiston. Un tronçon d'environ 1 km de la ligne sera enfoui sous une zone protégée de la rivière Kennebec.

acheminer l'hydroélectricité québécoise jusqu'à ses réseaux de distribution. Après que les autorités du New Hampshire ont refusé au promoteur américain le permis de construire la ligne de transport prévue par ce projet, le Massachusetts a opté pour New England Clean Energy Connect (NECEC), un projet conçu par Central Maine Power. Notre hydroélectricité était donc le premier et le deuxième choix du Massachusetts.

Différents contrats encadrent la vente d'énergie et les services de transport associés à l'acheminement de l'énergie québécoise jusqu'au Massachusetts. Ils ont été négociés et signés par les parties prenantes au cours du premier semestre de 2018.

Quelques étapes réglementaires restent à franchir avant le début des livraisons en 2022 :

- approbation du contrat de vente d'énergie par le département des Entreprises de services publics du Massachusetts ;
- obtention de différents permis nécessaires à la construction des lignes au Québec et dans le Maine.

277 M\$

UN PARTENAIRE DE CHOIX

Dana Incorporated, un acteur international de premier plan, est devenue l'actionnaire majoritaire de TM4, qui développe, fabrique et commercialise des systèmes de propulsion électriques et hybrides.

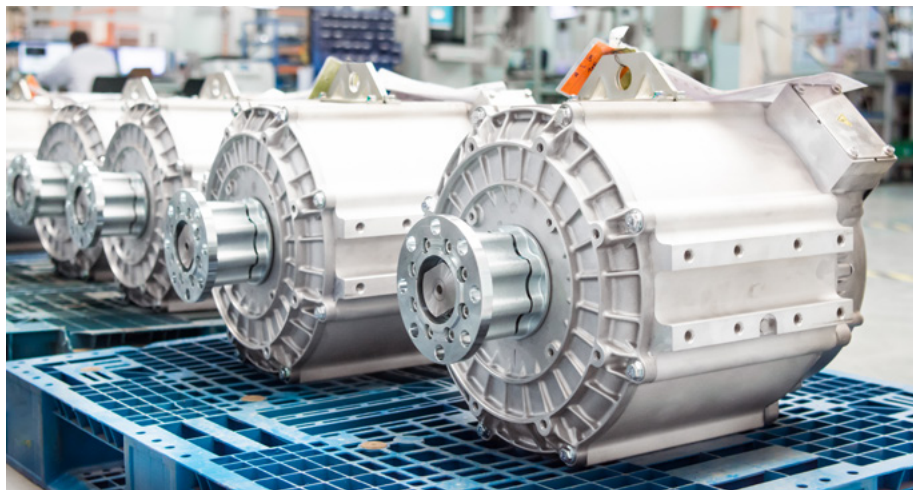
Le gain découlant de cette transaction s'élève à 277 M\$.

Association entre Hydro-Québec et Dana

Dans un contexte où l'électrification des transports s'accélère, nous avons amorcé en début d'année une réflexion poussée sur les conditions gagnantes qui permettraient à TM4 d'atteindre son plein potentiel. Cette démarche a permis d'intégrer TM4 à la stratégie de développement de la société Dana, un acteur international bien établi.

C'est ainsi que, le 22 juin 2018, Hydro-Québec et Dana Incorporated annonçaient la création d'un partenariat relatif à TM4. Fondée en 1998 par Hydro-Québec, TM4 rassemble 130 employés dans ses installations de Boucherville. En vertu de cette entente, TM4 devient le fournisseur de moteurs électriques, d'onduleurs et de systèmes de commande associés de Dana et celle-ci devient l'actionnaire majoritaire de TM4. Pour sa part, Hydro-Québec demeure actionnaire à 45 % de la

En permettant à Dana d'acquérir 55 % de sa filiale TM4, Hydro-Québec favorise la croissance de cette dernière et contribue au maintien au Québec d'une activité de pointe en motorisation électrique.



Centre d'excellence international, l'usine de TM4 développe, fabrique et commercialise des systèmes de propulsion hybrides destinés à une large gamme de véhicules.

société et conserve plusieurs droits de veto sur la gouvernance et les décisions stratégiques touchant TM4. Désormais, TM4 développe, fabrique et commercialise des systèmes de propulsion électriques et hybrides pour Dana et ses partenaires, ce qui confirme son expertise dans ce domaine.

Dana, de son côté, devient le seul fournisseur en mesure de produire tous les composants de base d'une solution

intégrée de motorisation (transmissions, moteurs, onduleurs et régulateurs thermiques) pour les véhicules électriques.

L'expertise de TM4 en matière de moteurs électriques et d'onduleurs est complémentaire aux activités de Dana. Grâce à la présence internationale de Dana, TM4 pourra accroître ses activités, accéder rapidement aux marchés et ainsi devenir un leader mondial tout en conservant l'intégrité de sa marque. Hydro-Québec tenait à assurer la croissance de cette filiale pour les années à venir et à stimuler les retombées positives au Québec.



Grâce à la présence de Dana à l'international, l'usine de TM4 à Boucherville profitera d'un rayonnement unique qui renforcera sa position de centre d'excellence en matière de moteurs électriques et d'onduleurs.

Une entreprise en transformation dans un univers en perpétuelle évolution

Afin d'aider l'entreprise à s'adapter et à évoluer dans un contexte en constante mutation, nous incitons nos employés ainsi que nos gestionnaires à adopter de façon durable de nouvelles pratiques et des comportements innovateurs. Hydro-Québec s'engage à mener des stratégies diversifiées de mise en œuvre des changements. Celles-ci comprennent :

- un diagnostic des répercussions des changements sur les ressources humaines et la détermination des écarts à combler en vue de proposer des mesures adaptées;
- des modes de communication et de formation favorisant l'engagement actif des employés et le renforcement du partenariat avec les syndicats;
- une gestion des projets de transformation qui favorise les synergies à l'échelle de l'entreprise;
- une évolution des processus clés en matière de ressources humaines afin de renforcer les comportements souhaités pour répondre aux nouvelles attentes (modification des pratiques de recrutement, évaluation du rendement, programme de formation et d'accompagnement des cadres, etc.).

Le sondage *Notre énergie, notre engagement* permet aux employés de donner leur avis sur la transformation de l'entreprise et sur la manière dont Hydro-Québec gère les changements.

3,1%

PERFECTIONNEMENT

En 2018, Hydro-Québec a consacré 3,1 % de sa masse salariale au perfectionnement de ses ressources humaines. En particulier, 329 cadres ont reçu une formation en développement du leadership.

Renouvellement des conventions collectives

Depuis plusieurs années, Hydro-Québec privilégie le partenariat et la collaboration dans ses relations avec les syndicats représentant ses employés. La communication continue, franche et ouverte a fortement contribué au renouvellement des conventions collectives. Dans ce contexte, il a été possible de faire valoir nos attentes élevées en matière de flexibilité des équipes et des horaires de travail auprès des syndicats. Malgré les difficultés que posent les changements à cet égard, nous avons convenu de nouvelles dispositions qui rejoignent les préoccupations de chaque partie. Par ailleurs, la simplification des processus de dotation permettra de pourvoir plus rapidement les postes tout en réduisant les mouvements de personnel inutiles. Les modalités du régime de retraite d'Hydro-Québec ont



En fin d'année, sept conventions collectives ont été renouvelées, ce qui témoigne d'un climat de travail positif.

Nous favorisons durablement un partenariat et une collaboration fondés sur la confiance et la crédibilité de tous dans nos relations avec les syndicats représentant nos employés.

aussi connu une évolution qui respecte les exigences de performance financière de l'entreprise.

Expérience employé

La mise en œuvre d'une culture centrée sur le client est un pilier de la stratégie d'affaires d'Hydro-Québec. Dans la même optique, nous avons amorcé en 2018 un virage en vue d'améliorer l'expérience employé. L'objectif est d'offrir une meilleure expérience aux employés ainsi qu'aux cadres, tant au quotidien qu'aux moments charnières de leur carrière. Il s'agit d'un levier de choix pour renforcer l'engagement de nos employés, ce qui contribue à stimuler leur volonté de toujours mieux servir les clients. Nous encourageons tous les membres de nos équipes à saisir chaque occasion d'amélioration de nos façons de faire, au quotidien comme dans le cadre de projets touchant l'évolution de l'entreprise.



Tous les membres de nos équipes sont encouragés à contribuer à l'amélioration de nos façons de faire.

Mesure de l'engagement des employés

Pour devenir un leader de la transition énergétique, Hydro-Québec doit compter sur l'engagement durable de tous ses employés. Le sondage sur l'engagement des employés nous permet de déterminer notre potentiel collectif de réussite. Le nouvel indice d'engagement durable révèle dans quelle mesure les employés sont motivés, soutenus par la gestion et animés d'une volonté de dépassement. Cet indice a atteint 85 % en 2018, selon les réponses fournies par 16 011 personnes, ce qui correspond à 79 % de notre effectif. Partout dans l'organisation, les équipes se mettent en action en s'inspirant des pratiques utilisées par les entreprises hautement performantes en matière d'engagement durable.



19 904
employés

ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF

À la fin de 2018,
Hydro-Québec pouvait
compter sur
19 904 employés
permanents et
temporaires.

Au cours de l'exercice,
920 employés
permanents ont pris leur
retraite, tandis que
174 employés
permanents et
1 283 employés
temporaires ont joint les
rangs de l'entreprise.

Renforcement du leadership

Depuis 2017, Hydro-Québec propose à ses cadres le programme de développement Leader Hydro-Québec. Il s'agit d'une formation en leadership de quatre jours comportant quatre thèmes et animée par des gestionnaires d'expérience à l'emploi de l'entreprise. Une quarantaine de gestionnaires ont ainsi collaboré à ce programme depuis son lancement.

Optimisation du processus de recrutement, d'accueil et d'intégration

Le marché de l'emploi actuel et sa mutation nous poussent à redéfinir notre méthode de recrutement afin de la rendre évolutive et flexible. Pour réaliser les améliorations recherchées, nous avons établi un processus cible qui améliore à la fois l'expérience candidat et l'expérience employé en matière de recrutement et d'accueil. Les recrues seront en mesure d'apporter une contribution dès leur première journée de travail.

La mise en place d'indicateurs de performance contribue à la prise de décisions et favorise une meilleure intégration des processus financiers aux processus de ressources humaines.

Synergie organisationnelle

Nous cherchons à créer une plus grande synergie tant dans le soutien que nous apportons aux gestionnaires de l'entreprise, partout au Québec, que dans nos activités au sein de la fonction Ressources humaines. Les structures organisationnelles qui pouvaient auparavant entraver et limiter la collaboration font désormais place à une volonté commune d'atteindre les cibles fixées par l'entreprise. Voici des exemples de synergies fructueuses résultant de la mise en commun des ressources et de l'expertise :

- Nous favorisons une meilleure intégration des processus financiers aux processus de ressources humaines grâce à la mise en place concertée

d'indicateurs de performance contribuant à la prise de décisions stratégiques.

- De nouveaux réseaux de collaboration rapprochent les équipes de ressources humaines. Celles-ci peuvent plus facilement élaborer des outils performants pour soutenir la stratégie de planification de la main-d'œuvre de l'entreprise.
- Des initiatives simples de soutien aux gestionnaires sont mises à l'essai dans deux divisions d'Hydro-Québec. Elles consistent à apporter à tous les gestionnaires, en tout temps et quelle que soit leur unité d'attache, du soutien en ce qui concerne les questions de ressources humaines.



Notre programme de développement Leader Hydro-Québec est une initiative de renforcement du leadership.

La santé-sécurité : un engagement rassembleur : Hydro-Québec s'est engagée à réaliser un virage en santé-sécurité du travail (SST) afin d'inscrire cette valeur fondamentale dans son ADN. Porté par les équipes de gestion, ce processus d'amélioration continue favorise le pouvoir d'action de chacun et mise sur la contribution et l'engagement de tous. Il consiste à intégrer la gestion de la SST aux phases de conception, de planification et de réalisation des travaux et à assurer une gestion active de la performance de l'entreprise.

Conformément à notre nouvelle Déclaration de principes en santé et en sécurité, nous entendons faire tout ce qu'il faut pour protéger les personnes qui travaillent avec nous. Nous respectons cette promesse en menant à bien les initiatives annoncées dans le *Plan d'action d'entreprise en santé et en sécurité du travail 2017-2020*.

Cette année, nos efforts en ce sens ont porté plus particulièrement sur les 26 directions les plus exposées aux risques pour la santé et la sécurité. Les représentants de ces directions se sont engagés à prendre le virage en SST et à agir en ambassadeurs de la transformation.

+9000
personnes

TEMPS D'ARRÊT

En juin 2018, plus de 9 000 personnes ont pris part à un important temps d'arrêt avec leur gestionnaire, notamment pour se familiariser avec la nouvelle Déclaration de principes en santé et en sécurité s'appliquant à toute l'entreprise.

Plan d'action en santé et en sécurité du travail

Le *Plan d'action d'entreprise en santé et en sécurité du travail 2017-2020* guide le virage amorcé l'an dernier. Il comporte quatre volets :

- 1. Vision et leadership** – Créer une vision partagée, soutenue par un leadership fort.
- 2. Gestion des risques** – Déceler les risques et concevoir des stratégies efficaces pour les contrer.
- 3. Approche de gestion de la santé-sécurité du travail** – Donner le courage et le pouvoir d'agir en valorisant la contribution de tous.
- 4. Performance** – Soutenir la performance individuelle et organisationnelle.

Un certain nombre d'initiatives annoncées dans ce plan ont été lancées en 2018.



Notre approche en gestion de la santé-sécurité du travail valorise les nouvelles idées en instaurant une philosophie d'amélioration continue dans la prise en charge du risque.

Gestion des événements graves

Le Plan d'action prévoit aussi des mesures visant à améliorer nos pratiques d'enquête et d'analyse des événements à potentiel de gravité élevé (EPGE). Celles-ci comprennent :

- le déploiement d'indicateurs de performance;
- le signalement de chaque EPGE;
- la formation d'un comité paritaire d'analyse pour chacun des EPGE survenus;
- l'habilitation des cadres à déterminer les causes immédiates et fondamentales ainsi que les mesures de prévention pertinentes.

Les leçons apprises seront communiquées à l'échelle de l'entreprise dans une perspective d'amélioration continue axée sur la prévention.

Le déploiement de notre *Plan d'action d'entreprise en santé et en sécurité du travail 2017-2020* a fait l'objet d'une intense campagne de communication, tant sur nos chantiers que dans nos bâtiments.

Déclaration de principes

Conçue avec la collaboration de plus de 400 employés et partenaires syndicaux, la Déclaration de principes en santé et en sécurité est une pièce maîtresse du virage amorcé par Hydro-Québec. Cette déclaration inclusive décrit la culture en santé-sécurité rassembleuse vers laquelle nous évoluons. Elle affirme notamment qu'*Hydro-Québec s'engage à déployer toutes les ressources nécessaires afin de placer la santé et la sécurité au cœur de ses façons de faire. Elle reconnaît que l'établissement d'une véritable culture de prévention nécessite l'adhésion de tous à des valeurs communes.*



26 directions ciblées

EXPOSITION AUX RISQUES

Les représentants des directions les plus exposées aux risques pour la santé et la sécurité se sont engagés envers l'établissement d'une culture de la SST.

Projets pilotes en gestion des risques

Des projets pilotes en gestion des risques liés à la SST ont été menés par cinq équipes de différentes divisions à Saint-Jérôme, à Saint-André-d'Argenteuil, à Montréal, à Saguenay et à Sept-Îles. Ces projets visaient à démontrer qu'il est possible de s'appuyer sur les pratiques du système de gestion actuellement déployé dans l'entreprise pour repérer, signaler, évaluer et contrer les risques pour la santé et la sécurité, avant et pendant les travaux. Ils ont porté sur des situations propices aux apprentissages et ont permis de développer les aptitudes et le savoir-être des équipes en matière de gestion de proximité. Fondés sur des principes d'amélioration continue, ces projets pilotes nous ont amenés à réfléchir à la façon de déployer de manière optimale à l'échelle de l'entreprise notre nouvelle approche en santé-sécurité.



Santé-sécurité au quotidien

En septembre 2018, le taux de fréquence des accidents à Hydro-Québec demeurait stable par rapport à 2017, aucune amélioration de l'indicateur n'ayant été observée. Face à ce constat, l'entreprise s'est dotée de plans d'action visant la réduction des chutes de plain-pied dans les stationnements en hiver, des facteurs liés aux troubles musculosquelettiques et des accidents de véhicule en mouvement. L'objectif est un taux de fréquence de 1,00 d'ici 2021 ; ce taux s'est établi à 2,01 en 2018.

Aussi, depuis le printemps 2018, l'entreprise accorde plus d'attention aux événements à potentiel de gravité élevé afin d'en prévenir la récurrence. À cet effet, un nouvel indicateur a été déployé.

Notre plan d'action en SST met l'accent sur une gestion quotidienne et de proximité, comme en témoigne la présence sur le chantier du poste Judith-Jasmin d'un conseiller en sécurité pendant la totalité des travaux.

Notre plan d'action en SST vise à établir des mesures de performance individuelle et organisationnelle axées sur les comportements et les compétences en gestion des risques.

Programme d'observation sur le terrain

Les visites d'observation sur le terrain font depuis longtemps partie des tâches de nos gestionnaires. Cette stratégie de gestion des risques du *Plan d'action d'entreprise en santé et en sécurité du travail 2017-2020*, qui met l'accent sur la gestion quotidienne et de proximité, est maintenant clairement structurée et porteuse d'une orientation commune. Ainsi, afin d'accroître la présence des gestionnaires de tous les niveaux sur le terrain, nous avons réalisé 23 300 visites d'observation en exploitation en 2018. Celles-ci ont été réalisées à l'aide d'outils normalisés et en compagnie de conseillers en prévention.



Une conseillère en prévention revoit les mesures de sécurité avec un monteur affecté à des travaux sur notre réseau de distribution.

+10 000
visites
chantiers

BONNES PRATIQUES

Les visites d'observation sur les chantiers effectuées en 2018 par les gestionnaires ont permis de souligner les bonnes pratiques en matière de SST.

Améliorations en santé-sécurité du travail sur les chantiers

Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés s'est dotée d'un plan d'action en matière de SST afin de transformer la culture SST sur l'ensemble de ses chantiers. Nous voulons maintenir un milieu de travail exemplaire et aspirons à ce qu'Hydro-Québec soit reconnue comme une référence en SST dans le secteur de la construction du Québec.

Adoption des normes de SST les plus strictes

- Nous avons renforcé les contrôles associés aux principaux risques d'accident grave.
- La Direction recourt à des indicateurs proactifs pour améliorer la gestion de la sécurité sur les chantiers.
- Des analyses nous comparant avec d'autres entreprises sont effectuées en continu.

Exercice d'un leadership visible et exemplaire

- Nos gestionnaires sont des ambassadeurs de la SST : ils jouent un rôle actif auprès des équipes sur le terrain et ont fait plus de 10 000 observations sur les chantiers en 2018.

Notre plan d'action en santé-sécurité du travail permet d'élaborer des stratégies efficaces de maîtrise des risques à toutes les étapes d'un projet, de la conception à la réalisation des travaux.

Intégration de la gestion des risques au cycle de vie des projets

- Des examens des risques à différentes étapes de la conception ont été effectués dans quinze projets, ce qui a conduit à l'élaboration de plans d'action visant la réduction des risques sur les chantiers dès 2019.

Collaboration avec les entrepreneurs et les syndicats

- Nous collaborons avec les entrepreneurs et les syndicats de la construction pour atteindre des objectifs communs en matière de SST sur les chantiers.
- Des tables de travail ont été mises en place avec les entrepreneurs œuvrant dans le domaine de la construction de lignes et de postes.
- Les exigences contractuelles relatives aux marchés principaux intègrent désormais des critères de SST.

Reconnaissance et gestion des dangers et des risques au chantier

- Plusieurs outils de gestion de la SST ont été renforcés pour susciter la vigilance des travailleurs relativement aux risques auxquels ils sont exposés et améliorer les moyens de contrôle.



Quotidiennement, sur nos chantiers, le personnel encadrant la sécurité et les travailleurs tiennent une rencontre en début de quart de travail pour échanger sur les enjeux du jour en SST.

Apprentissage lié aux événements qui surviennent

- Nous transposons plus rapidement et systématiquement les leçons tirées des événements à potentiel de gravité élevé qui surviennent sur nos chantiers en vue d'éliminer les occurrences de ce type d'événements.

5 projets pilotes

PROJETS PILOTES

Dans le cadre du *Plan d'action d'entreprise en santé et en sécurité du travail 2017-2020*, cinq projets pilotes sont en cours. Ils portent sur quatre axes de travail : leadership, pratiques de gestion de la SST, gestion des risques et performance.

Innovations en SST primées

À la centrale La Grande-4, nous devons consolider les parois rocheuses et y installer des membranes. Pour ce faire, les travailleurs perçaient des trous au moyen de foreuses manuelles. Ils étaient alors exposés à divers risques. Pour remédier à cette situation, l'équipe Forage et injection – Barrages et ouvrages de génie civil, de la direction – Production du Saguenay–Lac-Saint-Jean, a développé une nacelle pour grue avec appareil de forage multidirectionnel intégré qui comporte également un dispositif de captation des poussières causées par le forage et un système de prévention des chutes. Pour avoir mis au point cette innovation remarquable, l'équipe a mérité un Grand Prix santé et sécurité du travail pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, dans la catégorie Innovation. Ceci lui vaut d'être finaliste au Gala national des Grands Prix santé et sécurité du travail de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, qui aura lieu à Québec en 2019.

L'établissement d'une véritable culture de prévention nécessite l'adhésion à des valeurs communes afin d'éliminer les dangers à la source pour que tous puissent accomplir leur travail toute en sécurité.

Un deuxième projet en SST a aussi été primé, soit celui d'une cabine insonorisante conçue à l'atelier mécanique de Shawinigan. Lauréate de la catégorie Innovation de la finale régionale des Grands Prix santé et sécurité du travail, région de la Mauricie et du Centre-du-Québec, cette cabine permet de sécuriser la zone où un robot SCOMPI est utilisé pour meuler. La cabine améliore aussi grandement la qualité de l'environnement dans l'atelier, en réduisant le bruit et en minimisant la poussière, qui est aspirée à la source par un système de captation.

Exercice de premiers soins

Les membres de l'organisation des mesures d'urgence (OMU) et les secouristes de deux bâtiments, où travaillent un total de 1 500 employés, ont participé à des mises en situation en santé-sécurité. Ces exercices de simulation de premiers soins – arrêt respiratoire, réaction allergique, etc. – avaient pour but l'analyse des pratiques. Ils ont également permis aux membres de l'OMU d'acquérir ou d'actualiser des connaissances et des compétences en gestion des urgences en mettant en pratique des gestes techniques et des procédures.



Une nacelle pour grue avec appareil de forage conçue par des employés de la direction – Production du Saguenay–Lac-Saint-Jean, sera finaliste au Gala national des Grands Prix santé et sécurité du travail de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail.

Une vision d'avenir innovatrice et durable

Le secteur de l'électricité se transforme. Demain, nos clients pourront non seulement consommer de l'énergie, comme ils le font aujourd'hui, mais aussi en produire, en stocker et en revendre. De simples consommateurs d'énergie, ils se métamorphoseront en « prosommateurs ».

Dans ce contexte, l'Institut de recherche d'Hydro-Québec (IREQ) et les divisions de l'entreprise ont élaboré la Vision technologique d'entreprise 2035 qui fixe nos destinations technologiques et les moyens à prendre pour les atteindre, sous forme de portefeuilles de projets d'innovation regroupés selon trois piliers fondamentaux : nos clients, nos actifs et le système énergétique de demain.

Les projets mis en œuvre contribueront à ouvrir une nouvelle ère d'électrification au Québec en permettant à nos clients de miser notamment sur la décarbonation, sur les énergies renouvelables et sur les véhicules électriques.

Points d'ancrage de nos principales activités, nos infrastructures et nos équipements devront évoluer de manière à intégrer de nouvelles technologies, notamment l'intelligence artificielle, la connectivité et différentes fonctions évoluées ainsi que de nouvelles solutions adaptées. En misant sur le numérique, l'automatisation et l'intelligence artificielle, nos projets viseront la mise en place d'un système énergétique de l'avenir intégré, flexible et intelligent. Capable d'exploiter les mégadonnées, il pourra suivre en temps réel l'état de nos équipements et des technologies installées chez les clients, et interagir avec ces derniers.

Plus de
110M\$

CENTRE DE RECHERCHE

Hydro-Québec est la seule entreprise d'électricité en Amérique du Nord à posséder un centre de recherche de l'importance de l'IREQ.

Elle y consacre quelque 110 M\$ chaque année.

Nouvelle ère d'électrification au Québec

Hydro-Québec a la volonté d'ouvrir une nouvelle ère d'électrification avec l'aide de l'IREQ. Nos équipes de chercheurs explorent déjà des avenues de transformation élaborées dans le cadre de la Vision technologique d'entreprise 2035. Nous évaluons diverses pistes pour appuyer la décarbonation de l'économie québécoise. Le remplacement des énergies fossiles par de l'électricité propre, renouvelable et abordable en est un exemple probant. Une autre voie envisagée consisterait à utiliser l'électricité pour produire des carburants de remplacement carboneutres, comme l'hydrogène. Dans le contexte, une équipe multidisciplinaire formée de chercheurs et de représentants des divisions a



Comme le montre la présence de panneaux solaires au LTE, nous menons des études en vue de caractériser l'intégration de ressources renouvelables chez nos clients.

Dans le cadre de la Vision technologique d'entreprise 2035, nous évaluons diverses pistes pour appuyer la décarbonation de l'économie québécoise, ce qui ouvrira une nouvelle ère d'électrification.

évalué la pertinence stratégique, technologique et financière de l'hydrogène – en particulier de l'hydrogène propre, c'est-à-dire produit sans combustibles fossiles – en vue d'établir un positionnement d'entreprise. Nous avons analysé les technologies et les usages de l'hydrogène dans le monde, et déterminé les marchés en émergence. Notre réflexion se poursuivra en 2019, mais il paraît probable que l'hydrogène propre contribuera, à moyen terme, à la décarbonation profonde du Québec.

Ressources énergétiques décentralisées

Les ressources énergétiques décentralisées – qu'il s'agisse d'autoproduction par les clients raccordés au réseau, de stockage d'énergie ou de systèmes de gestion de la demande – s'imposent



Nous réalisons des tests de domotique dans la Maison de l'avenir installée près de notre Laboratoire des technologies de l'énergie (LTE), à Shawinigan.

partout dans le monde, et Hydro-Québec n'est pas en reste. L'entreprise mène des projets intégrant de telles ressources afin d'affiner sa maîtrise de ces technologies, par exemple à Lac-Mégantic et à Quaqtaq. En complément, une équipe du Laboratoire des technologies de l'énergie cherche à caractériser les différentes familles de ressources décentralisées. À ce jour, ce travail a porté sur les systèmes de stockage d'énergie, les onduleurs, les panneaux photovoltaïques, les systèmes de gestion domotique de l'énergie et l'internet des objets. L'objectif à terme est de proposer à nos clients de nouveaux produits et services.

Plus de
70
projets

Le portefeuille d'innovations technologiques de l'IREQ, qui compte plus de 70 projets, lui permet de proposer une offre technologique en constante évolution.

Jumeaux numériques : pour mieux connaître le réseau

Les jumeaux numériques sont une représentation virtuelle d'un objet, d'un système ou d'un procédé industriel. Ils offrent de nombreuses possibilités pour une maintenance prévisionnelle des équipements et une utilisation optimale des infrastructures. Les jumeaux numériques font partie des dix principales tendances technologiques de 2018 selon la société-conseil Gartner. Dans la Vision technologique d'entreprise 2035, ils constituent un élément central du renouvellement des approches en matière de maintenance et d'exploitation de nos infrastructures. Une collaboration entre l'IREQ, d'autres unités d'Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés et Hydro-Québec Production a ainsi mené à un projet de développement de jumeaux numériques de groupes turbine-alternateur.



La mission du Centre d'excellence en électrification des transports et en stockage d'énergie est de maintenir et d'accentuer la position de chef de file mondial du Québec dans le domaine des matériaux de batterie.

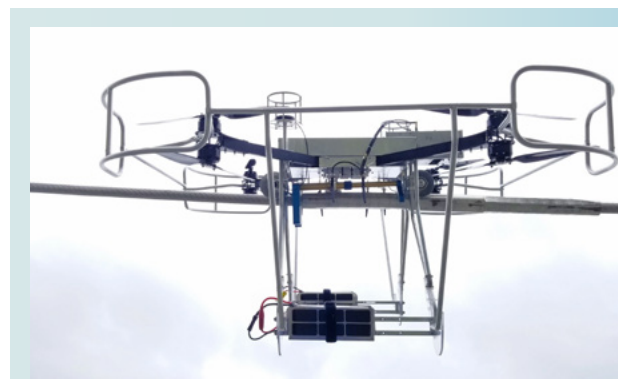
Télécommande des automatismes par liaison cellulaire

Le projet Solutions de télécommunications alternatives pour le réseau de l'IREQ vise l'intégration au réseau de distribution de différentes technologies de réseau intelligent. Il apportera aussi un soutien à Hydro-Québec au regard des enjeux de la transition énergétique liés à la production décentralisée et aux microréseaux. La télécommande des automatismes par liaison cellulaire est l'une des technologies retenues dans le cadre du projet. Elle a déjà été mise en œuvre dans le réseau aérien et sera intégrée progressivement au réseau souterrain.

Centre d'excellence

Inauguré le 23 mars 2018, le Centre d'excellence en électrification des transports et en stockage d'énergie (CEETSE), qui regroupe les activités de R-D d'Hydro-Québec portant sur les matériaux de batterie, a conclu avec le NanoBio Lab de Singapour un protocole d'entente visant la création d'un laboratoire pour le développement de nouveaux nanomatériaux pour les batteries. Le CEETSE a également signé avec la société Nouveau Monde Graphite une entente de collaboration en R-D visant l'optimisation du graphite produit

par cette société pour des applications dans le domaine des batteries Li-ion et lui a accordé une licence d'utilisation de technologies d'Hydro-Québec liées au graphite.



Robotique aérienne : une première mondiale

En collaboration avec Hydro-Québec TransÉnergie, une équipe de l'IREQ spécialisée en robotique pour l'inspection et la maintenance de lignes a réalisé une première mondiale : mesurer à l'aide d'un drone – baptisé LineDrone – la résistance électrique de manchons de jonction sur deux conducteurs sous tension. Non seulement le robot volant peut-il s'approcher de lignes à une tension allant jusqu'à 315 kV, mais aussi il peut atterrir et rouler sur les conducteurs sans subir l'influence des champs électromagnétiques ni les effets d'arcs électriques associés à la mise au potentiel. Durant la délicate phase d'atterrissage sur le câble, le pilote du drone s'appuie sur un système de détection par vision numérique. Le LineDrone peut également effectuer des mesures de résistance grâce au LineOhm, une sonde ohmique aussi développée par l'IREQ.

En route vers la transformation numérique

Hydro-Québec accélère sa transformation numérique afin de soutenir ses stratégies d'affaires. Ce virage essentiel lui permettra de se positionner comme un leader de la transition énergétique mondiale. Elle a défini une feuille de route en technologies de l'information et des communications (TIC) qui mise sur l'intégration de l'analyse de données, de l'automatisation, de l'infonuagique et de la mobilité aux activités de base d'Hydro-Québec. Afin d'en tirer des avantages concrets – solutions de pointe, nouveaux outils et services performants – dans le cadre de ses activités, l'entreprise doit d'abord investir dans les bases technologiques nécessaires. Il s'agit d'infrastructures et de composants qui permettront d'optimiser et d'accélérer de façon marquée la mise en place de nouvelles solutions et de nouveaux services, et ainsi de raccourcir le délai de récupération de l'investissement. Par exemple, nous allons accroître l'utilisation de services infonuagiques pour bénéficier de la flexibilité qu'ils offrent et pour accéder aux dernières innovations sur le marché, sans toutefois déroger aux exigences de l'entreprise en matière de sécurité et de protection des renseignements personnels. Nous jetons également les bases du réseau intelligent de demain en normalisant les infrastructures afin qu'elles puissent accueillir les nouvelles applications et les nouveaux systèmes tout en assurant la séparation fonctionnelle et la sécurité du réseau.

835
installations

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Hydro-Québec exploite un réseau comptant 835 installations de télécommunications responsables du transit de toutes les communications liées à la protection, à la surveillance et à la conduite en temps réel du réseau d'électricité.

Bases de l'ère numérique

Nous travaillons à déployer les infrastructures et services qui permettront de faire converger les données issues des différents systèmes d'information de l'entreprise pour en tirer profit dans nos stratégies d'affaires. Nous œuvrons également à la mise en place d'une base technologique pour le développement des applications qui permettra d'automatiser la chaîne de développement des solutions et d'assurer une expérience client conviviale. Le cadre collaboratif, quant à lui, permettra d'offrir à nos employés des outils bureautiques de nouvelle génération de même que de nouvelles fonctions de mobilité et de collaboration.

Tarifification dynamique

Hydro-Québec offrira dès 2019 de nouvelles formules de tarification dynamique qui aideront ses clients à faire des économies en réduisant leur consommation pendant les périodes de pointe ou en reportant une partie en dehors de ces périodes. Cette nouvelle offre nécessite la mise en place d'outils Web, comme un libre-service de simulation d'économies, une interface d'inscription aux formules tarifaires, un outil de suivi de la consommation, etc. Nous œuvrons actuellement à la conception de ces outils.

Nos équipes mettent à profit leur talent et leur savoir-faire pour élaborer des solutions technologiques qui contribuent chaque jour à moderniser et à améliorer la performance d'Hydro-Québec.



La modernisation en cours de nos systèmes de radiocommunications mobiles contribue à assurer la sécurité des équipes sur le terrain.

Sondage sur la satisfaction

Sur ses plateformes Web et mobiles, Hydro-Québec a mis en place une solution permettant d'obtenir des mesures de la satisfaction des clients. Des sondages automatisés permettent de déceler les tendances de navigation et d'utilisation. L'entreprise peut ainsi améliorer en continu son service à la clientèle et comparer son taux de satisfaction avec celui d'entreprises similaires.

Évolution du réseau de télécommunications

Nous avons amorcé en 2018 la modernisation des systèmes de radiocommunications mobiles. Ce projet consiste à déployer de nouveaux équipements et terminaux qui forment le cœur de ce service essentiel pour la sécurité des équipes sur le terrain. Nos experts en télécommunications ont également contribué à des chantiers importants, comme celui du projet de la Chamouchouane-Bout-de-l'Île, et pérennisé des liaisons hertziennes, comme celle de Moiré-Churchill Falls.

20
pétaoctets

DONNÉES

Hébergées dans nos différents centres de données, les données administratives et opérationnelles de l'entreprise qui circulent sur notre infrastructure de télécommunications totalisent 20 pétaoctets.

Modernisation du Centre de services des TIC

Les outils bureautiques, le réseau Internet et les applications informatiques étant au cœur de la productivité quotidienne des employés, nous avons mis en œuvre des canaux additionnels de soutien technique pour éviter les pertes de temps. Maintenant, l'utilisateur peut écrire à un analyste, clavarder avec lui ou prendre un rendez-vous, sans être mis en attente au téléphone. Il peut également recevoir un suivi automatisé de ses demandes et des notifications personnalisées en cas d'interruptions de service. Ces améliorations sont au cœur de notre programme d'optimisation de l'expérience utilisateur.



La transformation numérique en cours nous permettra de réaliser d'importants gains de productivité et de nous positionner comme un leader dans la transition énergétique mondiale qui se dessine.

Optimisation des données

Hydro-Québec veut tirer profit de ses données pour alimenter ses indicateurs, prévoir les interventions ou mieux répondre aux besoins de sa clientèle. Nous développons une plateforme analytique afin de soutenir la gouvernance des données ainsi que plusieurs solutions qui s'y rattacheront au cours de la prochaine année. En parallèle, nous avons travaillé à des outils de capacité analytique performants, notamment dans le cadre de la solution de détection des vols d'énergie, solution qui a mérité un prix OCTAS remis par le réseau Action TI.

Les technologies de l'information et des communications sont au cœur du fonctionnement optimal du réseau électrique et de la continuité du service.

Cybersécurité

Hydro-Québec maintient ses efforts pour protéger ses installations, ses systèmes ainsi que les données de ses clients. Un plan d'action visant l'amélioration de la posture de sécurité des TIC de l'entreprise et un programme de sensibilisation de nos employés et de nos fournisseurs ont guidé cette année encore la conduite de nos activités.



Des équipements qui produisent et transportent une énergie verte et renouvelable

Pour fournir une électricité propre et renouvelable ainsi que contribuer à la lutte contre les changements climatiques et à l'établissement d'une économie plus verte et plus forte, nous tablons sur un parc de production qui compte 63 centrales hydroélectriques et sur l'un des réseaux de transport d'électricité les plus vastes de l'Amérique du Nord, avec plus de 34 000 km de lignes. Au fil du temps, nous avons construit de nouvelles centrales, de nouvelles lignes et de nouveaux postes pour répondre de façon optimale à la demande et approvisionner nos clients en privilégiant constamment l'hydroélectricité.

Aujourd'hui encore, des hommes et des femmes élaborent et gèrent nos projets et sont à pied d'œuvre sur nos chantiers de construction et de réfection, tant en production qu'en transport. Que ce soit à la Romaine, dans le cadre du projet de la Chamouchouane–Bout-de-l'Île, dans une centrale existante, sur une ligne à moderniser ou dans un poste, ces bâtisseurs travaillent au maintien d'un approvisionnement en continu pour le marché québécois comme pour les marchés d'exportation.

En œuvrant avec les milieux d'accueil, nous proposons des solutions performantes, rentables et conformes aux meilleures pratiques en matière d'acceptabilité sociale et d'environnement.

36,1
TWh

ÉNERGIE VERTE

Les exportations d'énergie verte, notamment vers les marchés voisins de la Nouvelle-Angleterre, de l'État de New York, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick, ont totalisé 36,1 TWh en 2018, un record.

Aménagement de la Romaine-4 en construction

Les équipes qui construisent l'aménagement de la Romaine-4 ont été confrontées à des conditions géologiques difficiles. À la centrale, elles ont dû adapter les travaux aux caractéristiques du socle rocheux,



En maximisant la valeur de notre énergie offerte sur les marchés de gros, nous faisons croître le bénéfice d'Hydro-Québec et contribuons ainsi au succès de l'entreprise.

particulièrement friable, pour assurer la sécurité des travailleurs et la durabilité des ouvrages. Hydro-Québec a revu en profondeur son programme de santé-sécurité du travail (SST) à la suite du décès d'un travailleur à la fin de 2016. Les changements apportés aux procédures et méthodes de travail ont constitué l'amorce d'un virage important pour l'ensemble du personnel de l'entreprise. L'excavation de l'évacuateur de crues et de la prise d'eau est maintenant finie, alors que celle de la niche de la centrale se terminera en juin 2019. La construction du barrage s'est poursuivie, notamment avec les travaux d'étanchéisation de l'ouvrage, de même que celle du poste et de la ligne de transport de la Romaine-4–Montagnais. Les progrès des derniers mois nous permettent d'envisager le remplissage du réservoir en 2020 et la mise en service de la centrale, du poste et de la ligne en 2021.



L'atteinte de nos objectifs d'affaires passe par le regroupement de nos besoins d'approvisionnement, une nouvelle démarche créatrice de valeur.

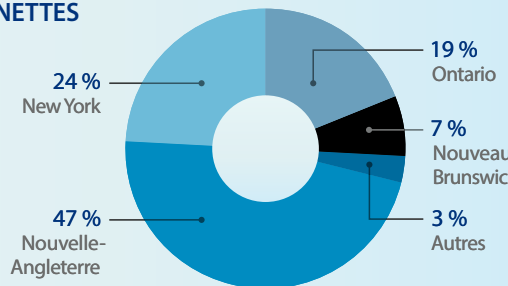
Près de 1000 personnes étaient présentes au chantier en 2018, dont la moitié provenait de la Côte-Nord. De 2009 à 2017, la réalisation du complexe de la Romaine a généré des retombées économiques de plus de 5,5 G\$ au Québec.

Achats de biens et de services

À l'ensemble de nos activités correspondent des besoins d'approvisionnement de toutes sortes. Nous réalisons ainsi, année après année, un volume important d'achats de biens et de services qui contribue à l'activité économique québécoise. En 2018, nos achats au Québec ont atteint 2 619 M\$.

VOLUME RECORD DES EXPORTATIONS NETTES

En 2018, Hydro-Québec Production a exporté un volume record d'énergie verte vers les marchés voisins, soit 36,1 TWh, ce qui s'est traduit par des profits de 744 millions de dollars comptant pour 23 % du bénéfice net de l'entreprise.



63
installations

CENTRALES HYDROÉLECTRIQUES

Notre parc de 63 centrales hydroélectriques totalise une puissance installée de 36 767 MW, ce qui constitue un atout commercial de taille pour nos clients désireux de compter sur un approvisionnement en énergie propre et renouvelable.

Précieuse reconnaissance

L'Association canadienne des barrages (ACB) a décerné à Hydro-Québec son Prix d'entreprise 2018 en hommage à ses contributions, à son engagement et à son soutien pour l'avancement des connaissances et la saine gestion des barrages.

Vision de l'aménagement hydroélectrique de l'avenir

Tenant compte d'analyses comparatives du marché de la production hydroélectrique, la vision de l'aménagement hydroélectrique de l'avenir se décline en 20 principes directeurs.

Ces principes misent notamment sur :

- l'optimisation de l'exploitation des équipements et leur pérennité ;
- l'anticipation des problèmes grâce à l'analyse de données ;
- l'utilisation de technologies issues du marché ;
- le passage au numérique avec recours à des équipements intégrés ;
- le perfectionnement des ressources humaines ;
- l'élimination des dangers potentiels, qu'ils soient liés à la santé-sécurité ou à l'environnement.

La transition énergétique en cours ouvre une nouvelle ère d'électrification qui reposera sur la conversion de nos réseaux autonomes et l'intégration de nouvelles filières énergétiques.

Évolution des automatismes dans un contexte d'évolution technologique

Hydro-Québec a franchi un jalon important dans le déploiement d'une nouvelle technologie pour ses installations de transport en 2018, avec la mise en œuvre d'un projet témoin au poste de Saint-Chrysostome ainsi qu'au poste de Kildare. Ce projet visait le remplacement des automatismes des postes par des composants utilisant de nouvelles technologies numériques conformes à la norme CEI 61850 de la Commission électrotechnique internationale.

Cette approche permet d'expérimenter de nouvelles normes du secteur, de faire évoluer les pratiques en automatismes dans un contexte d'évolution technologique et d'accroître l'expertise en convergence des technologies.

Augmentation de la maintenance

Dans le cadre de la mise en œuvre de notre stratégie de pérennisation des actifs du réseau de transport, nous avons poursuivi l'intensification de nos efforts en maintenance pour prévenir les indisponibilités forcées liées au vieillissement des équipements. Ces investissements supplémentaires en maintenance, autorisés par la Régie de l'énergie dans le cadre de la



Tests menés au poste de Saint-Chrysostome dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet témoin d'installation de nouvelles technologies numériques.

demande tarifaire, permettent un contrôle serré du remplacement des actifs, contribuant ainsi à limiter l'augmentation des tarifs à un niveau égal ou inférieur à l'inflation prévue.

Regroupement des besoins d'approvisionnement

Le déploiement de l'approvisionnement stratégique se poursuit. En 2018, nous avons analysé environ 40 catégories de dépenses dans le cadre de cette nouvelle démarche créatrice de valeur. L'évaluation couvre les besoins futurs des divisions, le coût total de possession, l'évolution du marché ainsi que les innovations des fournisseurs. Plusieurs stratégies, telles que l'ouverture ou le partage de marchés, le regroupement des besoins des divisions et la révision des spécifications, contribuent à l'atteinte des objectifs d'Hydro-Québec.

34 361
km

RÉSEAU DE TRANSPORT

Notre réseau de transport compte 34 361 km de lignes, 532 postes et des interconnexions qui permettent des échanges d'électricité avec les provinces atlantiques, l'Ontario et le nord-est des États-Unis.

Projet à 735 kV de la Chamouchouane–Bout-de-l'Île

Les travaux réalisés dans le cadre du projet de la Chamouchouane–Bout-de-l'Île, l'un des plus importants projets de transport d'électricité des dernières décennies, se sont poursuivis en 2018. Ce projet comporte deux volets : d'une part, le déploiement d'environ 400 km de lignes à 735 kV entre le poste de la Chamouchouane, au Saguenay–Lac-Saint-Jean, et la boucle métropolitaine de Montréal ; d'autre



Section d'une ligne du projet de la Chamouchouane–Bout-de-l'Île traversant la rivière des Prairies, au nord-est de Montréal.

Notre démarche d'approvisionnement stratégique, qui est créatrice de valeur et contribue à l'atteinte de nos objectifs d'affaires, est fondée sur l'analyse d'environ 40 catégories de dépenses.

part, la construction du poste Judith-Jasmin à 735 kV à Terrebonne, dans Lanaudière. Les nouveaux équipements permettront de fiabiliser le réseau de transport principal, de renforcer l'alimentation de la région de Montréal et de faire face à la croissance de la demande d'électricité dans la couronne nord. Les retombées économiques pour le Québec sont estimées à 1,1 G\$, ce qui correspond à la quasi-totalité des approvisionnements et à l'ensemble des contrats de construction.

En 2018, en collaboration avec les entrepreneurs, nous avons revu nos façons de faire et mis en application les meilleures pratiques en prévention d'accidents sur le chantier. Plus de 800 personnes spécialisées en assemblage et en montage de pylônes, en environnement et en sécurité, depuis le Saguenay–Lac-Saint-Jean jusqu'à Montréal, ont uni leurs efforts pour relever ce grand défi. Près de 90 % des travaux de lignes sont achevés. La section à 735 kV du nouveau poste Judith-Jasmin a été mise en service au cours de l'année. Les travaux devraient se terminer en 2019.

Des anniversaires de centrale à souligner

Paugan	90 ans
Shawinigan-3	70 ans
Beaumont	60 ans
Première-Chute	50 ans
Outardes-2	40 ans
Brisay et Laforge-1	25 ans
Chute-Allard et Rapides-des-Cœurs	10 ans
Sarcelle	5 ans



La centrale de Paugan (226 MW), située sur la rivière Gatineau non loin de la municipalité de Low, en Outaouais, est en exploitation depuis 1928, soit 90 ans ! Sa longévité témoigne du soin que nous apportons à la pérennisation de nos équipements de production.

Près de
6,2M\$

CENTRAIDE

La campagne
Centraide 2018 des
employés et des retraités
d'Hydro-Québec a
permis de recueillir près
de 6,2 M\$. Le résultat de
la campagne est en
progression constante
depuis quatre ans.

Appui aux municipalités et aux régions

Mis en place en 1985, notre Programme de mise en valeur intégrée (PMVI) offre aux municipalités qui accueillent de nouvelles infrastructures de transport d'électricité une somme correspondant à un montant alloué par kilomètre de nouvelle ligne de transport, ainsi qu'à un montant établi selon la superficie d'un nouveau poste. Cette somme est destinée à des initiatives locales ou régionales touchant l'environnement ou les infrastructures municipales, communautaires ou de loisir ou contribuant au développement des communautés. En 2018, le PMVI a permis de réaliser 22 initiatives locales ou régionales, ce qui représente 3,3 millions de dollars investis directement dans les communautés.

Affaires institutionnelles

Hydro-Québec contribue à la promotion et à la reconnaissance de l'hydroélectricité grâce à son implication au sein d'organisations nationales et internationales, dont le Conseil Génération Énergie qui, en juin 2018, a déposé un rapport destiné à guider l'élaboration de la politique énergétique canadienne, qui met en évidence quatre voies de transition : l'efficacité énergétique, l'électricité propre, les

Notre Programme de mise en valeur intégrée, la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement, nos dons et commandites et notre contribution à Centraide, entre autres, témoignent de notre engagement envers la collectivité.



Illumination d'une promenade située au cœur de la municipalité des Escoumins. Ce projet s'inscrit dans le plan d'action du village relais et répond à un besoin exprimé par les résidents et les organismes de la région. L'initiative a été réalisée grâce au montant versé à la municipalité dans le cadre du PMVI pour le projet de compensation série au poste de Bergeronnes.

carburants renouvelables ainsi que les hydrocarbures plus propres. Par ailleurs, en vue de faire la promotion d'un usage durable de l'électricité, Hydro-Québec, Enel et le Partenariat mondial pour l'électricité durable ont lancé en novembre 2018 un projet d'électrification des transports publics à Lima, au Pérou.

Dons et commandites

Hydro-Québec accorde une grande importance à la vie économique, sociale et culturelle du Québec. Au cours de la dernière année, nous nous sommes engagés dans les domaines de l'aide sociocommunautaire, de l'éducation et de la santé, tout en soutenant des événements à caractère culturel, environnemental, socioéconomique, scientifique et sportif. Nous sommes fiers d'avoir appuyé une grande variété d'organismes dans toutes les régions du Québec en 2018, notamment la Fondation Tel-Jeunes, la Fondation de

l'Université du Québec à Chicoutimi, la Fondation de l'Institut Douglas, le Village en chanson de Petite-Vallée, la Maison du développement durable, la Fédération québécoise des municipalités, l'Association québécoise autochtone en science et en ingénierie ainsi que l'organisation Défi sportif AlterGo. Au total, environ 600 organismes ont reçu quelque 19 millions de dollars en 2018. L'information détaillée est présentée au www.hydroquebec.com/dons-commandites.

Entreprise citoyenne

Hydro-Québec a reçu le prix *Corporate Knights* qui la reconnaît comme la meilleure entreprise citoyenne du Canada. Hydro-Québec s'est démarquée sur plusieurs points dont la représentativité des femmes au sein de son Conseil d'administration, l'équité salariale et son énergie qui est propre à plus de 99 %.

ANALYSE PAR LA DIRECTION

L'analyse par la Direction doit être lue conjointement avec les états financiers consolidés d'Hydro-Québec et les notes afférentes. L'information financière présentée ci-après et les sommes inscrites dans les tableaux sont exprimées en dollars canadiens, sauf indication contraire. Les états financiers consolidés tiennent compte des décisions de la Régie de l'énergie relatives au transport et à la distribution de l'électricité.

Hydro-Québec tient à rappeler que cette analyse, et principalement la section Perspectives, contient des énoncés basés sur des estimations et sur des hypothèses concernant ses résultats futurs et le cours des événements. Étant donné les incertitudes et les risques inhérents à tout énoncé prospectif, les résultats réels de l'entreprise pourraient différer des résultats prévus. Signalons enfin que les renseignements contenus dans cette analyse tiennent compte de tout événement important survenu jusqu'au 15 février 2019, date d'approbation du présent Rapport annuel par le Conseil d'administration d'Hydro-Québec.

REVUE FINANCIÈRE

ANALYSE PAR LA DIRECTION

- 39 2018 en un coup d'œil
- 41 Résultats consolidés
- 43 Gestion de la trésorerie et du capital
- 45 Résultats sectoriels
- 56 Perspectives
- 57 Gestion intégrée des risques d'affaires

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

- 61 Rapport de la Direction à l'égard de l'information financière
- 62 Rapport des auditeurs indépendants
- 64 États consolidés des résultats
- 64 États consolidés du résultat étendu
- 65 Bilans consolidés
- 66 États consolidés des variations des capitaux propres
- 67 États consolidés des flux de trésorerie
- 68 Notes afférentes aux états financiers consolidés

DONNÉES COMPLÉMENTAIRES

- 96 Rétrospective quinquennale
- 99 Données financières trimestrielles consolidées

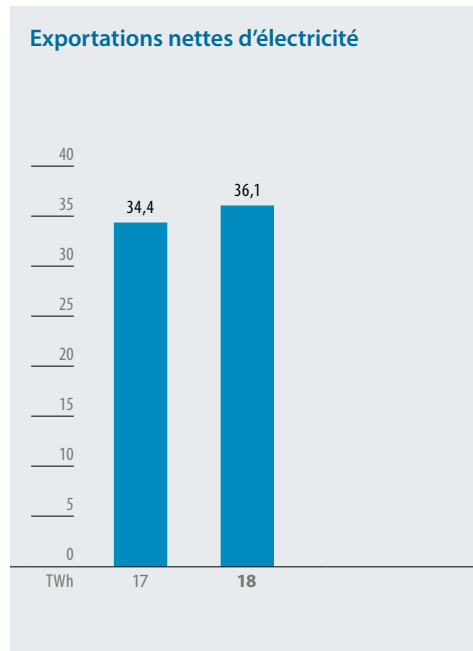
2018 en un coup d'œil

Hydro-Québec a enregistré un bénéfice net de 3 192 M\$ en 2018, en progression de 346 M\$ ou 12 % par rapport à 2017. Cette hausse marquée est principalement attribuable à la cession, au cours du deuxième trimestre, d'une participation majoritaire dans le capital de la filiale TM4 à la multinationale Dana Incorporated. Elle s'explique également par une augmentation des approvisionnements en électricité fournis par Hydro-Québec Production pour alimenter le marché québécois.

Compte tenu de ces résultats, l'entreprise sera en mesure de verser un dividende de 2 394 M\$ au gouvernement du Québec, son unique actionnaire, soit le deuxième dividende en importance de son histoire.

UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE

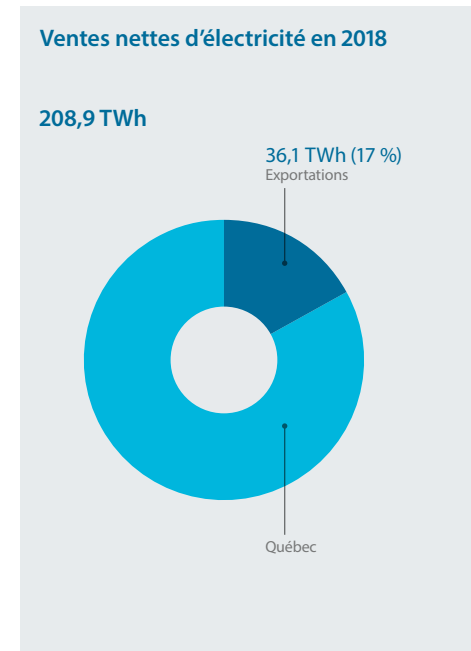
En juin 2018, Hydro-Québec a conclu une entente avec Dana en vertu de laquelle elle a vendu à celle-ci 55 % des actions de TM4. Le gain découlant de cette transaction s'est élevé à 277 M\$. Le partenariat ainsi noué s'inscrit dans une stratégie visant à saisir des occasions de croissance hors Québec par un ensemble de moyens, notamment des acquisitions ou prises de participation, l'augmentation des exportations et la commercialisation d'innovations.



UNE SOLIDE PERFORMANCE AU QUÉBEC

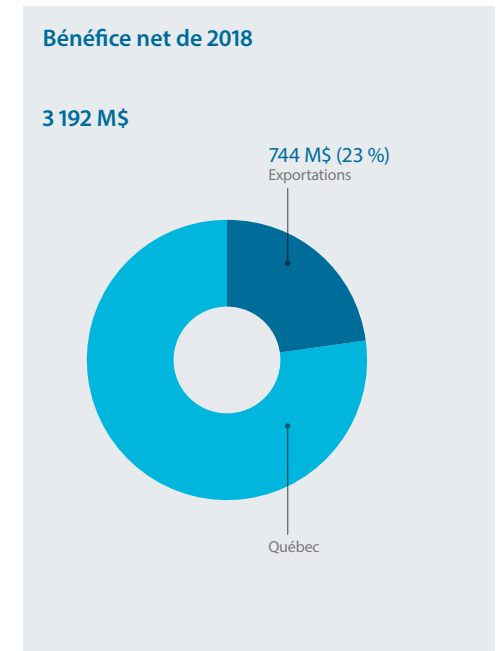
Sur le marché du Québec, les approvisionnements en électricité fournis par Hydro-Québec Production à Hydro-Québec Distribution ont augmenté de 153 M\$ comparativement à l'exercice précédent. Cette progression s'explique surtout par l'effet des températures, qui ont été plus froides en 2018 qu'en 2017 durant certains mois.

En 2018, les exportations nettes ont représenté 17 % du volume des ventes et ont généré 23 % du bénéfice net de l'entreprise.



UN VOLUME INÉGALÉ D'EXPORTATIONS

L'exercice 2018 a été marqué par un volume historique d'exportations nettes d'électricité, celles-ci ayant atteint 36,1 TWh et contribué à hauteur de 744 M\$ au bénéfice net. Grâce à une stratégie commerciale efficace, au bon fonctionnement des équipements de production et de transport ainsi qu'à une forte hydraulité, les exportations nettes ont augmenté de 1,7 TWh par rapport au record précédent, établi en 2017.



DES INVESTISSEMENTS SOUTENUS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Les investissements d'Hydro-Québec ont totalisé 3 402 M\$ en 2018. La majeure partie de cette somme a été affectée aux grands projets de développement qui se déroulent dans les secteurs de la production et du transport ainsi qu'à d'importants travaux ayant pour but d'assurer le maintien et l'amélioration de la qualité des actifs de l'entreprise.

Parmi les principaux projets en cours, mentionnons d'abord la construction et le raccordement du complexe hydroélectrique de la Romaine (1 550 MW), sur la Côte-Nord. Trois des quatre centrales à réservoir de ce complexe, d'une puissance installée totale de 1 305 MW, sont déjà en exploitation. Sur le dernier chantier, soit celui de la centrale de la Romaine-4 (245 MW), dont la mise en service est prévue pour 2021, l'excavation de la prise d'eau et de l'évacuateur de crues a été menée à bien en 2018 et celle de la niche de la centrale se poursuit, de même que la construction du poste de départ. Rappelons que la centrale de la Romaine-3 (395 MW) a été mise en service à l'automne 2017 et qu'elle a contribué peu après à répondre à la demande québécoise lors des périodes de pointe de l'hiver 2017-2018, tout en servant à des fins d'exportation.

Les travaux réalisés dans le cadre du projet à 735 kV de la Chamouchouane–Bout-de-l'Île ont également progressé. Ce projet permettra de fiabiliser le réseau de transport principal, de renforcer l'alimentation de la région de Montréal et de faire face à la croissance de la demande d'électricité dans la couronne nord. Il comporte deux volets : d'une part, le déploiement d'environ 400 km de lignes à 735 kV entre le poste de la Chamouchouane, au

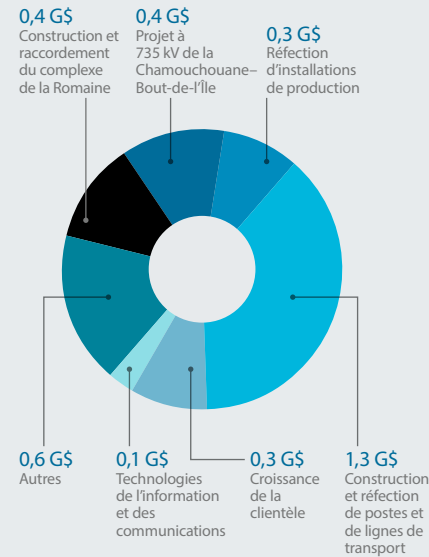
Saguenay–Lac-Saint-Jean, et la boucle métropolitaine ainsi que la déviation d'un court tronçon de ligne à 735 kV vers le poste du Bout-de-l'Île, à Montréal; d'autre part, la construction du poste Judith-Jasmin à 735-120-25 kV à Terrebonne, dans Lanaudière. En 2018, la construction de la section à 735 kV de ce poste a été achevée, tout comme son intégration à la boucle métropolitaine et la déviation du tronçon de ligne. La section à 735 kV du poste Judith-Jasmin et le nouveau tronçon vers le poste du Bout-de-l'Île ont été mis en service en 2018; les autres installations suivront en 2019. L'entreprise a par ailleurs mené plusieurs projets visant à pérenniser ses installations et à en optimiser le rendement, et ce, dans tous ses secteurs d'activité.

UN APPORT SUBSTANTIEL AUX REVENUS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Pour une sixième année d'affilée, la contribution d'Hydro-Québec aux revenus du gouvernement du Québec dépasse les 4 G\$, s'établissant à 4,5 G\$. En effet, au bénéfice net s'ajoutent des redevances hydrauliques, la taxe sur les services publics, des frais de garantie relatifs aux titres d'emprunt ainsi que des contributions à des fonds et organismes gouvernementaux. Cet apport important, conjugué aux retombées économiques des activités de l'entreprise aux quatre coins du territoire, bénéficie à l'ensemble de la collectivité québécoise.

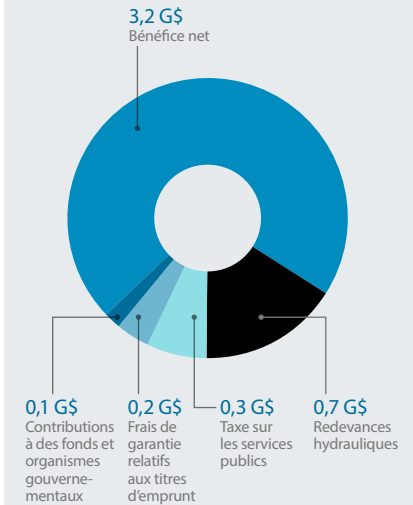
Investissements au Québec en 2018

3,4 G\$



Contribution d'Hydro-Québec aux revenus du gouvernement du Québec pour 2018

4,5 G\$



Résultats consolidés

BÉNÉFICE NET

Le bénéfice net d'Hydro-Québec s'est établi à 3 192 M\$ en 2018, en hausse de 346 M\$ par rapport aux 2 846 M\$ inscrits l'exercice précédent. Cette progression découle principalement de la comptabilisation d'un gain de 277 M\$ lié à la cession partielle de la filiale TM4. Par ailleurs, sur le marché du Québec, les approvisionnements en électricité fournis par Hydro-Québec Production à Hydro-Québec Distribution ont augmenté de 153 M\$ par rapport à 2017, surtout sous l'effet des températures. Quant aux exportations nettes d'électricité, elles se sont accrues de 1,7 TWh par rapport à 2017 pour atteindre un sommet historique de 36,1 TWh. L'impact favorable de cette augmentation de volume a toutefois été contrebalancé par l'incidence de la baisse du prix moyen obtenu à l'exportation.

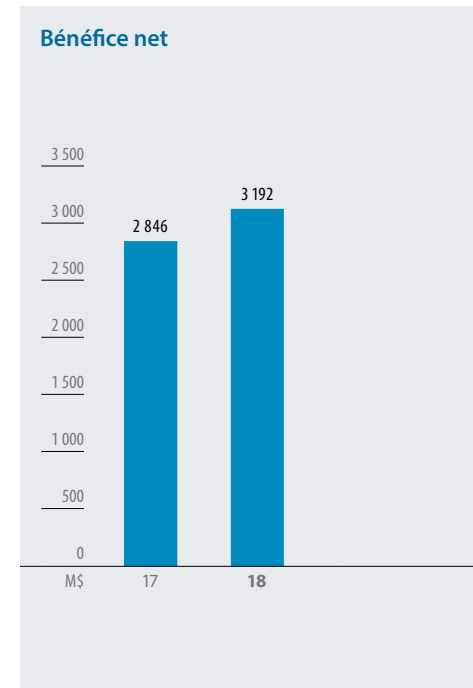
PRODUITS

Les produits¹ ont totalisé 14 370 M\$, comparative-ment à 13 468 M\$ l'exercice précédent. Les produits des activités ordinaires ont été de 14 062 M\$, contre 13 603 M\$ en 2017. Cette progression de 459 M\$ s'explique par une croissance de 451 M\$ des ventes d'électricité. Au Québec, celles-ci ont augmenté de 371 M\$ pour s'établir à 12 134 M\$, tandis que, sur les marchés externes, elles se sont chiffrées à 1 731 M\$, en hausse de 80 M\$. Quant aux produits des autres activités, ils se sont accrues de 443 M\$ par rapport à 2017.

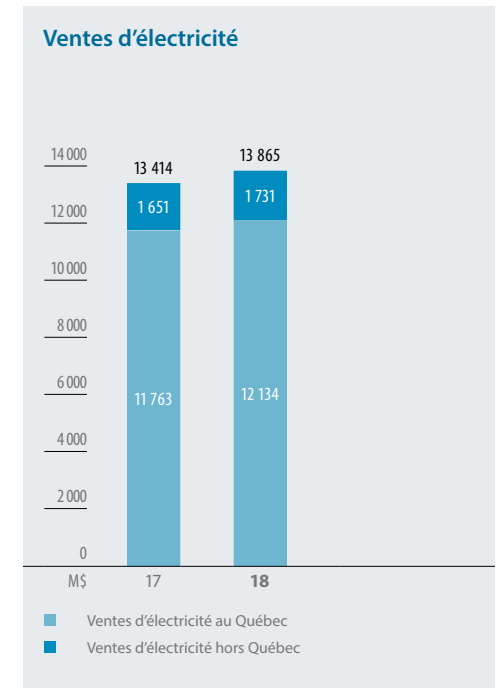
Trois principaux facteurs expliquent l'augmentation de 371 M\$ des ventes d'électricité réalisées au Québec. Premièrement, les températures ont eu une incidence favorable de 246 M\$. Leur effet a surtout été ressenti durant les mois de janvier et d'octobre, où elles ont été inférieures aux normales climatiques de respectivement 2 °C et

3 °C en 2018, alors qu'elles avaient été supérieures aux normales de plus de 3 °C en 2017. Pour ces deux mois uniquement, les températures ont ainsi donné lieu à des ventes supplémentaires de 232 M\$ comparativement à l'exercice précédent. Deuxièmement, la demande d'électricité dans le secteur résidentiel ainsi que dans le secteur commercial, institutionnel et petits industriels s'est accrue, notamment en raison de la vigueur de l'économie, de la progression des mises en chantier résidentielles ainsi que des initiatives de développement du marché lancées par l'entreprise, entre autres pour attirer de nouveaux centres de données au Québec. Cette croissance a cependant été contrebalancée par l'incidence défavorable d'un conflit de travail qui sévit depuis janvier 2018 dans une importante aluminerie du Centre-du-Québec et qui a entraîné une diminution des ventes d'électricité auprès des grands clients industriels par rapport à l'exercice précédent. Troisièmement, les ajustements tarifaires des 1^{ers} avril 2017 et 2018 se sont soldés par une hausse de 41 M\$ des produits. Rappelons que les tarifs sont fixés par la Régie de l'énergie de manière à permettre le recouvrement du coût de la prestation du service et à dégager un rendement raisonnable sur la base de tarification. Les produits des ventes d'électricité sur les marchés hors Québec ont totalisé 1 731 M\$, contre 1 651 M\$ en 2017. Cette augmentation de 80 M\$ s'explique par l'accroissement du volume des exportations d'Hydro-Québec Production.

Quant aux produits des autres activités, ils ont augmenté de 443 M\$. Cette progression importante tient essentiellement à deux facteurs. D'abord, la cession à Dana de 55 % des actions de TM4 dans le cadre d'un partenariat stratégique a



généralisé un gain de 277 M\$. Ensuite, la variation par rapport à 2017 des montants nets comptabilisés au titre des écarts de rendement et des écarts entre les revenus et les coûts réels de certains éléments et ceux qui étaient prévus dans les dossiers tarifaires a été de 192 M\$, notamment en raison de l'amortissement des écarts des exercices antérieurs. L'incidence de ce facteur a toutefois été atténuée par la hausse du passif réglementaire enregistré au titre du mécanisme de traitement des écarts de rendement, qui s'est chiffré à 120 M\$ en 2018, contre 45 M\$ l'exercice précédent. Rappelons qu'en vertu de ce mécanisme, applicable depuis 2017, Hydro-Québec TransÉnergie et Hydro-Québec Distribution partagent avec la clientèle tout excédent par



rapport aux rendements autorisés par la Régie de l'énergie. Le montant comptabilisé pour l'exercice 2018 aura pour effet de réduire l'ajustement tarifaire du 1^{er} avril 2020, alors que celui qui a été comptabilisé pour 2017 diminuera l'ajustement tarifaire du 1^{er} avril 2019.

1. Par suite de l'adoption d'une nouvelle norme comptable, le poste Produits regroupe les produits des activités ordinaires, dont la quasi-totalité correspond aux ventes d'électricité, ainsi que les produits des autres activités. Les données de l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation de l'exercice courant.

CHARGES

Les charges totales ont atteint 8 466 M\$ en 2018, contre 8 109 M\$ l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 2 843 M\$, en hausse de 179 M\$ comparativement aux 2 664 M\$ inscrits en 2017. Cette augmentation résulte notamment de l'incidence de l'inflation et de l'indexation des salaires. Elle découle également de la croissance des activités associée, entre autres, à la mise en service de la centrale de la Romaine-3 en septembre 2017, au développement du réseau de transport ainsi qu'à la progression du nombre d'abonnements. Par ailleurs, la volonté de maintenir la qualité et la fiabilité du service pour l'ensemble de la clientèle a amené Hydro-Québec à intensifier ses activités d'entretien et de maintenance en 2018, principalement dans le secteur du transport. Enfin, les événements météorologiques ont été plus fréquents et plus intenses en 2018 qu'en 2017, conduisant à un nombre accru de pannes.

En ce qui concerne les autres composantes du coût des avantages sociaux futurs, présentées dans un poste distinct par suite de l'adoption, en 2017, d'une modification à une norme comptable, un montant créditeur de 340 M\$ a été comptabilisé à ce titre en 2018, soit une somme comparable aux 322 M\$ enregistrés l'exercice précédent.

Les achats d'électricité et de combustible se sont établis à 2 167 M\$, contre 2 005 M\$ en 2017. Cette hausse de 162 M\$ est surtout attribuable à une augmentation de 145 M\$ des achats d'électricité d'Hydro-Québec Distribution auprès de tiers. Les approvisionnements en énergie éolienne de la division se sont accrus de 1,4 TWh ou 115 M\$, en raison notamment de la mise en exploitation de deux nouveaux parcs éoliens au cours du premier trimestre de 2018.

La charge d'amortissement s'est chiffrée à 2 685 M\$, soit un montant similaire aux 2 686 M\$ inscrits en 2017. L'augmentation de 73 M\$ de l'amortissement des immobilisations corporelles, qui résulte notamment de la mise en service de la centrale de la Romaine-3 à l'automne 2017, a été partiellement contrebalancée par une diminution de 54 M\$ de l'amortissement des actifs incorporels, laquelle tient surtout au fait que l'amortissement du système d'information clientèle d'Hydro-Québec Distribution a pris fin au début de 2018.

Les taxes se sont élevées à 1 111 M\$, contre 1 076 M\$ l'exercice précédent. Cette variation découle essentiellement d'une hausse de 17 M\$ de l'apport financier fourni par l'entreprise à Transition énergétique Québec pour la réalisation de programmes et d'initiatives en efficacité énergétique, de même que d'un accroissement de 14 M\$ de la taxe sur les services publics sous l'effet d'une augmentation de l'assiette fiscale, elle-même attribuable à la progression de la valeur nette des actifs assujettis. Les redevances hydrauliques ont quant à elles atteint 705 M\$, soit un montant comparable aux 701 M\$ comptabilisés en 2017.

Les frais financiers ont totalisé 2 712 M\$ en 2018, soit 199 M\$ de plus que les 2 513 M\$ enregistrés en 2017. Cette variation est attribuable à quatre principaux facteurs : l'incidence des programmes d'emprunt de 2017 et de 2018; la hausse des taux d'intérêt; une diminution de 34 M\$ des frais financiers capitalisés, essentiellement liée à la mise en service de la centrale de la Romaine-3 en

septembre 2017; et le rachat partiel, au cours du quatrième trimestre, d'une dette échéant en 2020 et portant intérêt au taux de 11 %. Notons que ce rachat a permis à la fois d'atténuer le risque de crédit associé aux placements à court terme et de réduire les besoins futurs en matière de refinancement.

	2018	2017
RÉSULTATS ET DIVIDENDE (M\$)		
Produits	14 370	13 468
Bénéfice avant frais financiers	5 904	5 359
Bénéfice net	3 192	2 846
Dividende	2 394	2 135
BILANS (M\$)		
Actif total	76 989	75 769
Immobilisations corporelles	64 966	63 990
Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an et la dette à perpétuité	46 335	45 259
Capitaux propres	21 209	19 755
RATIOS FINANCIERS		
Rendement des capitaux propres (%) ^a	14,0	12,9
Taux de capitalisation (%) ^b	31,8	30,7
Marge bénéficiaire (%) ^c	22,2	21,1
Couverture des intérêts ^d	2,18	2,13
Taux d'autofinancement (%) ^e	63,9	66,6

a) Quotient du bénéfice net par les capitaux propres moyens de l'exercice diminués du cumul des autres éléments du résultat étendu moyen de l'exercice.

b) Quotient des capitaux propres par la somme des capitaux propres, de la dette à long terme, de la tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an, de la dette à perpétuité, des emprunts et du passif lié aux instruments dérivés, diminuée de l'actif lié aux instruments dérivés et du fonds d'amortissement.

c) Quotient du bénéfice net par les produits.

d) Quotient de la somme du bénéfice avant frais financiers et du revenu net de placement par les intérêts sur titres d'emprunt.

e) Quotient des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation diminués du dividende versé par la somme des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement, exclusion faite de la variation nette des placements temporaires et du fonds d'amortissement, et du remboursement de dette à long terme.

Gestion de la trésorerie et du capital

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation ont totalisé 5,3 G\$ en 2018, contre 5,6 G\$ en 2017. Ces flux ont notamment servi à payer le dividende de l'exercice 2017 et à financer une part importante du programme d'investissement.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

En 2018, Hydro-Québec a consacré 3,4 G\$ à ses investissements en immobilisations corporelles et en actifs incorporels, comparativement à 3,8 G\$ l'exercice précédent. De ce montant, 1,3 G\$ a été alloué à des projets de développement et 2,1 G\$ ont été affectés au maintien ou à l'amélioration de la qualité des actifs.

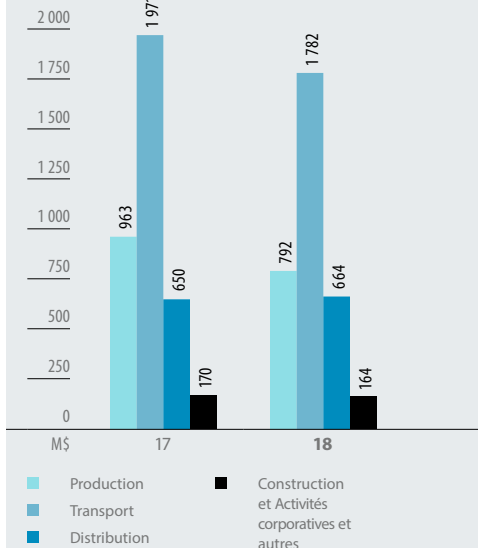
Les investissements d'Hydro-Québec Production ont atteint 792 M\$, dont 386 M\$ ont été consacrés aux activités de développement, soit principalement à la poursuite de la construction du complexe hydroélectrique de la Romaine, et 406 M\$, aux activités courantes de maintien et d'amélioration de la qualité des actifs. La division a notamment mené des travaux de réfection aux centrales Robert-Bourassa et de Beauharnois.

Les investissements d'Hydro-Québec TransÉnergie ont totalisé 1 782 M\$. De ce montant, 614 M\$ ont servi à raccorder au réseau de nouveaux équipements de production et à augmenter la capacité de transit des installations. Mentionnons à cet égard la poursuite du projet à 735 kV de la Chamouchouane–Bout-de-l'Île, qui à lui seul a mobilisé 368 M\$ en 2018, ainsi que le raccordement du complexe de la Romaine, auquel 32 M\$ ont été affectés. Par ailleurs, la division a investi 1 168 M\$ dans des projets visant à maximiser la fiabilité et la pérennité des actifs de transport, soit surtout le remplacement d'équipements et la modernisation d'installations. Elle a notamment affecté 83 M\$ à la poursuite des activités qui s'inscrivent dans le plan de développement de l'architecture du réseau à 315 kV de l'île de Montréal.

Quant à Hydro-Québec Distribution, elle a effectué des investissements de 664 M\$, principalement pour répondre à la croissance de sa clientèle et assurer la pérennité du réseau de distribution.

Rappelons que les projets d'ingénierie, de construction et de réfection d'Hydro-Québec Production et d'Hydro-Québec TransÉnergie sont réalisés par Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés et par la Société d'énergie de la Baie James.

Investissements en immobilisations corporelles et en actifs incorporels par secteurs



ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

En 2018, l'entreprise a réalisé trois émissions d'obligations sur le marché canadien des capitaux, à un coût moyen de 3,06 %. Ces obligations arriveront à échéance en 2055.

Les trois émissions ont permis de réunir un total de 1,8 G\$. Les fonds recueillis ont servi à soutenir une partie du programme d'investissement et à refinancer des dettes arrivant à échéance.

SOURCES DE FINANCEMENT

Type de financement	Montant autorisé par le Conseil d'administration	Marché	En cours le 31 décembre 2018
Marges de crédit d'exploitation	1 000 M\$ CA ou US ^a		–
Facilité de crédit ^b	2 000 M\$ US ^c		–
Papier commercial ^b	3 500 M\$ US ou l'équivalent en \$ CA	États-Unis ou Canada	8 M\$ CA
Billets à moyen terme ^b	3 000 M\$ US ou l'équivalent en d'autres monnaies 20 000 M\$ CA ou l'équivalent en \$ US	États-Unis Canada	340 M\$ US ^d 13 078 M\$ CA ^d

- a) De ce montant, des soldes disponibles de 200 M\$ US et de 276 M\$ CA ou US font l'objet de conventions de marge de crédit d'exploitation conclues avec les institutions financières concernées.
- b) Ce financement est garanti par le gouvernement du Québec.
- c) Ce montant comprend un crédit-relais de 750 M\$ US.
- d) Ce montant correspond au produit net des émissions de billets à moyen terme.

NOTATIONS DE CRÉDIT

	2018			2017		
	Papier commercial	Dettes à long terme	Perspective	Papier commercial	Dettes à long terme	Perspective
Agences américaines						
Moody's	P-1	Aa2	Stable	P-1	Aa2	Stable
S&P Global Ratings	A-1+	AA–	s. o.^a	A-1+	AA–	s. o. ^a
Fitch Ratings	F1+	AA–	Stable	F1+	AA–	Stable
Agence canadienne DBRS	R-1 (moyen)	A (haut)	Stable	R-1 (moyen)	A (haut)	Stable

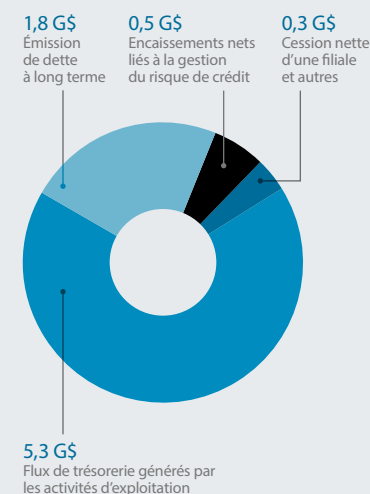
- a) S&P Global Ratings n'assortit pas d'une perspective la notation de crédit d'Hydro-Québec. Toutefois, cette agence a attribué une perspective stable au gouvernement du Québec, l'actionnaire et le garant d'Hydro-Québec, après avoir haussé la notation de crédit du gouvernement de A+ à AA– en 2017.

DIVIDENDE ET TAUX DE CAPITALISATION

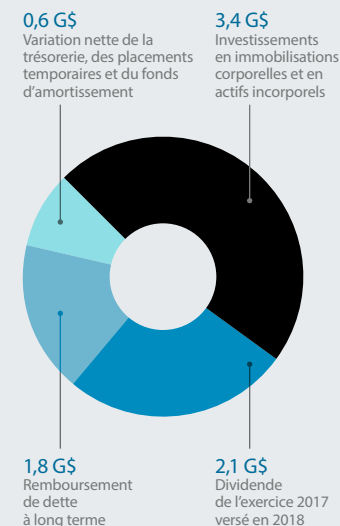
Le dividende à verser au gouvernement du Québec pour l'exercice 2018 s'élève à 2 394 M\$. Compte tenu de ce dividende, le taux de capitalisation s'établissait à 31,8 % au 31 décembre 2018.

Soulignons qu'en vertu de la *Loi sur Hydro-Québec*, le dividende ne peut excéder 75 % du bénéfice net. Par ailleurs, le gouvernement du Québec ne peut déclarer, pour un exercice donné, un dividende dont le montant aurait pour effet de réduire à moins de 25 % le taux de capitalisation à la fin de l'exercice.

Provenance des fonds en 2018



Affectation des fonds en 2018

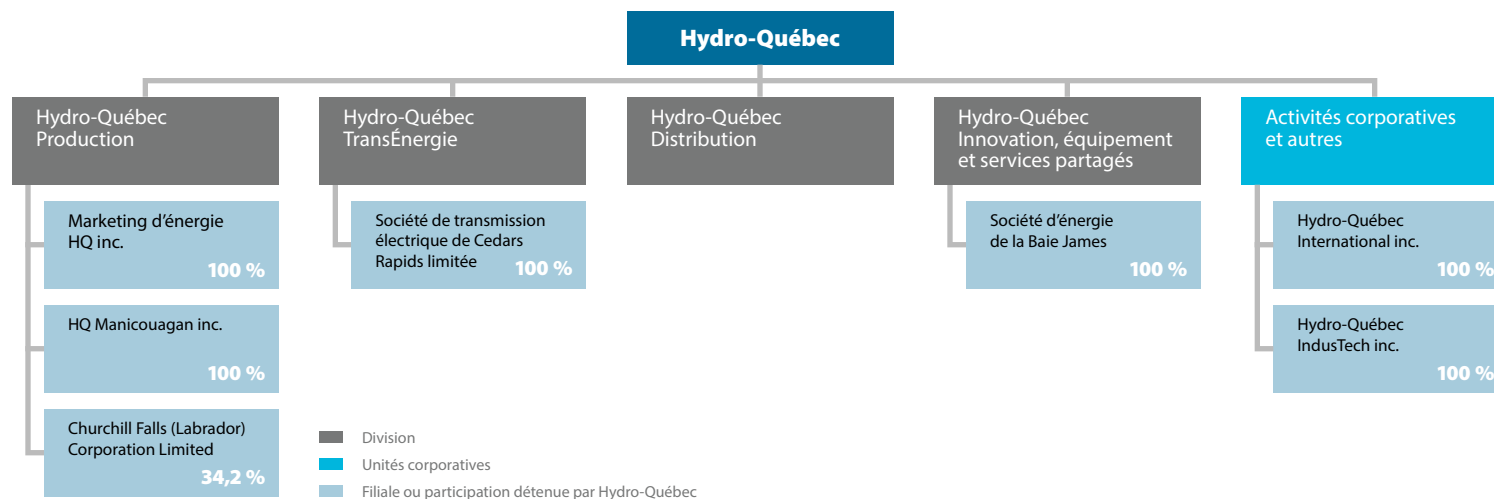


Résultats sectoriels

SECTEURS D'EXPLOITATION

En 2018 comme en 2017, les activités d'Hydro-Québec se répartissaient entre quatre secteurs d'exploitation, soit Production, Transport, Distribution et Construction, auxquels s'ajoutaient les Activités corporatives et autres.

L'organigramme ci-contre présente les principales participations de premier rang d'Hydro-Québec :



PRODUCTION

Hydro-Québec Production exploite et développe le parc de production d'Hydro-Québec. Elle produit de l'électricité pour le marché québécois et en exporte sur les marchés de gros du nord-est du continent nord-américain.

TRANSPORT

Hydro-Québec TransÉnergie exploite et développe le réseau de transport d'électricité d'Hydro-Québec. Elle commercialise les capacités de transit et gère les mouvements d'énergie sur le territoire québécois.

DISTRIBUTION

Hydro-Québec Distribution exploite et développe le réseau de distribution d'Hydro-Québec et assure l'approvisionnement en électricité du marché québécois. Elle exerce également les activités liées à la vente d'électricité au Québec ainsi qu'aux services à la clientèle et à la promotion de l'efficacité énergétique.

CONSTRUCTION

Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés et la Société d'énergie de la Baie James (SEBJ) conçoivent et réalisent des projets de construction et de réfection d'équipements de production et de transport d'électricité, principalement pour le compte d'Hydro-Québec Production et d'Hydro-Québec TransÉnergie.

Les tableaux suivants présentent de l'information sur les résultats et l'actif par secteurs :

	2018					
Données financières sectorielles (M\$)	Production	Transport	Distribution	Construction	Activités corporatives et autres	Hydro-Québec
Produits ^a	6 704	3 517	12 209	2 141	2 159	14 370
Bénéfice net	1 998	554	362	–	278	3 192
Actif total	32 994	23 288	13 976	44	6 847	76 989^b

	2017					
Données financières sectorielles (M\$)	Production	Transport	Distribution	Construction	Activités corporatives et autres	Hydro-Québec
Produits ^a	6 516	3 307	11 701	2 480	1 752	13 468
Bénéfice net	1 948	554	333	–	11	2 846
Actif total	32 944	22 494	13 677	39	6 768	75 769 ^b

a) Les données sectorielles comprennent les produits provenant des clients externes et intersectoriels tels qu'ils sont présentés dans la note 20 afférente aux états financiers consolidés, tandis que le chiffre concernant Hydro-Québec tient compte des éliminations intersectorielles et des ajustements présentés dans cette même note.

b) Ce chiffre tient compte des éliminations intersectorielles et des ajustements présentés dans la note 20 afférente aux états financiers consolidés.

Note : Certaines données de l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation de l'exercice courant.

Production

2018 EN UN COUP D'ŒIL	
Produits	6,7 G\$
Bénéfice net	1 998 M\$
Contribution des exportations nettes au bénéfice net	744 M\$
Clients (% des produits des ventes d'électricité)	
<i>Hydro-Québec Distribution</i>	74 %
<i>Autres</i>	26 %
Volume des ventes	
<i>Hydro-Québec Distribution</i>	161,9 TWh
<i>Autres</i>	36,5 TWh
Immobilisations corporelles au 31 décembre (y compris les travaux en cours)	31,1 G\$
Investissements en immobilisations corporelles et en actifs incorporels	792 M\$

En vertu de la *Loi sur la Régie de l'énergie*, Hydro-Québec Production est tenue de fournir à Hydro-Québec Distribution un volume annuel maximal de référence de 165 TWh d'électricité patrimoniale et peut également participer aux appels d'offres d'Hydro-Québec Distribution dans un contexte de libre concurrence. Elle vend aussi de l'électricité sur les marchés de gros.

Le parc de production de la division comprend 63 centrales, 28 grands réservoirs d'une capacité de stockage de 176,5 TWh, 681 barrages et 98 ouvrages régulateurs.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Hydro-Québec Production a inscrit un bénéfice net de 1 998 M\$ en 2018, en hausse de 50 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Les exportations nettes d'électricité ont rapporté 1 575 M\$, soit le même montant qu'en 2017 et un résultat qui compte parmi les meilleures performances de la division à ce chapitre. L'exercice 2018 a également été marqué par un volume historique d'exportations nettes. En effet, grâce à une stratégie commerciale efficace, à la gestion optimale des équipements de production et de transport ainsi qu'à une forte hydraulité, elles ont totalisé 36,1 TWh, en hausse de 1,7 TWh par rapport au record précédent, établi en 2017. Les ventes nettes d'électricité à Hydro-Québec Distribution ont quant à elles progressé de 153 M\$ pour atteindre 5 010 M\$, en raison surtout de l'effet des températures. L'amortissement et les frais financiers ont pour leur part augmenté de respectivement 14 M\$ et 77 M\$.

VENTES D'ÉLECTRICITÉ AU QUÉBEC

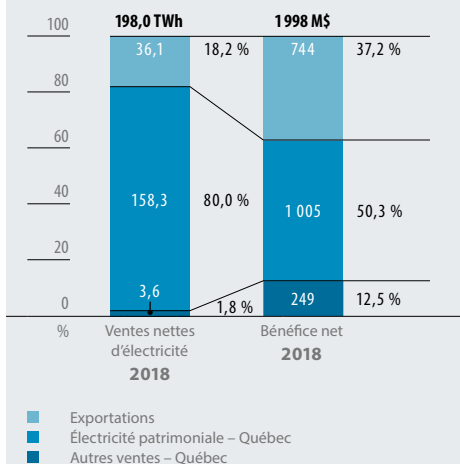
VENTES À HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION

Le volume des ventes d'électricité à Hydro-Québec Distribution a été de 161,9 TWh en 2018, contre 159,2 TWh en 2017. Les produits générés par ces ventes ont augmenté de 153 M\$ comparativement aux 4 857 M\$ inscrits un an plus tôt. Cette hausse s'explique en partie par un accroissement du volume des approvisionnements, attribuable notamment à l'effet des températures, principalement en janvier et en octobre. Elle découle également de l'indexation du prix de l'électricité patrimoniale, conformément à la *Loi sur la Régie de l'énergie*.

EXPORTATIONS NETTES D'ÉLECTRICITÉ

Les exportations nettes d'électricité ont rapporté 1 575 M\$ en 2018, soit le même montant qu'en 2017. Leur volume a atteint un sommet historique de 36,1 TWh, en hausse de 1,7 TWh par rapport à l'exercice précédent. L'impact de cette augmentation de volume a toutefois été contrebalancé par l'incidence de la baisse du prix moyen obtenu à l'exportation.

Ventes nettes d'électricité et bénéfice net d'Hydro-Québec Production par marchés



AMORTISSEMENT

La charge d'amortissement s'est chiffrée à 819 M\$ en 2018, en hausse de 14 M\$ par rapport aux 805 M\$ comptabilisés l'exercice précédent. Cette augmentation résulte principalement de la mise en service des deux groupes turbine-alternateur de la centrale de la Romaine-3 en septembre 2017.

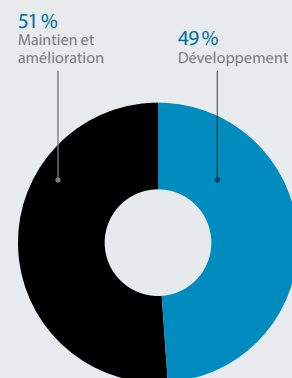
FRAIS FINANCIERS

Les frais financiers se sont établis à 1250 M\$ en 2018, contre 1173 M\$ en 2017. Cette variation s'explique notamment par une réduction des frais financiers capitalisés, qui découle surtout de la mise en service des deux groupes turbine-alternateur de la centrale de la Romaine-3.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Les investissements en immobilisations corporelles et en actifs incorporels ont atteint 792 M\$ en 2018. De ce montant, 386 M\$ ont été consacrés aux activités de développement, soit principalement à la poursuite de la construction du complexe hydroélectrique de la Romaine.

Hydro-Québec Production a également investi 406 M\$ dans la pérennisation de son parc d'équipements et l'optimisation du rendement de celui-ci. Elle a notamment continué ses travaux de réfection aux centrales Robert-Bourassa et de Beauharnois.

Répartition des investissements d'Hydro-Québec Production en 2018

Transport

2018 EN UN COUP D'ŒIL	
Produits	3,5 G\$
Bénéfice net	554 M\$
Clients (% des produits)	
<i>Hydro-Québec Distribution</i> <i>(service de transport pour l'alimentation de la charge locale)</i>	83 %
<i>Hydro-Québec Production et autres grossistes nord-américains</i> <i>(services de transport de point à point)</i>	12 %
Autres	5 %
Immobilisations corporelles au 31 décembre (y compris les travaux en cours)	23,1 G\$
Investissements en immobilisations corporelles et en actifs incorporels	1 782 M\$

Hydro-Québec TransÉnergie exploite et développe le réseau de transport d'électricité d'Hydro-Québec, l'un des plus vastes de l'Amérique du Nord. Elle commercialise les capacités de transit et gère les mouvements d'énergie sur le territoire québécois, offrant un accès non discriminatoire à son réseau à tous les acteurs du marché, conformément à la réglementation applicable.

Les activités de la division sont réglementées par la Régie de l'énergie.

DOSSIERS TARIFAIRES

Pour l'année 2018, les revenus autorisés par la Régie de l'énergie aux fins de la fixation des tarifs de transport se sont établis à 3 341 M\$, soit 2 940 M\$ pour le service de transport lié à l'alimentation de la charge locale et 401 M\$ pour les services de transport de point à point à court et à long terme. Ces revenus représentent des hausses de respectivement 81 M\$ et 12 M\$ par rapport à ceux de 2017.

Pour l'année 2019, Hydro-Québec TransÉnergie a déposé une demande auprès de la Régie qui prévoit des revenus de 3 487 M\$, soit 3 073 M\$ pour le service de transport lié à l'alimentation de la charge locale et 414 M\$ pour les services de transport de point à point à court et à long terme. La décision de la Régie de l'énergie relativement à ce dossier est attendue au cours du premier trimestre de 2019.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

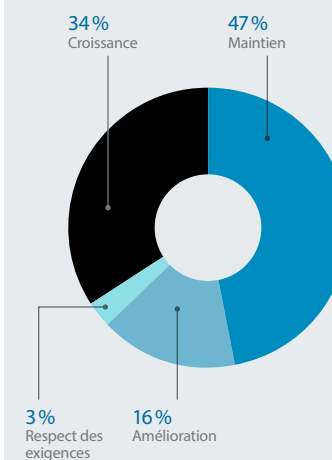
Le bénéfice net d'Hydro-Québec TransÉnergie s'est chiffré à 554 M\$ en 2018, soit le même résultat qu'en 2017. L'augmentation de 81 M\$ des revenus provenant du service de transport pour l'alimentation de la charge locale a été contrebalancée par une hausse de 90 M\$ des frais financiers.

Rappelons par ailleurs que, depuis 2017, les tarifs de transport sont assujettis à un mécanisme de traitement des écarts de rendement approuvé par la Régie de l'énergie, en vertu duquel Hydro-Québec partage avec la clientèle tout excédent réalisé au cours de l'exercice par rapport au rendement autorisé. En 2018, la division a ainsi comptabilisé un passif réglementaire de 14 M\$, comparativement à 27 M\$ l'exercice précédent.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

En 2018, Hydro-Québec TransÉnergie a investi 1 782 M\$ en immobilisations corporelles et en actifs incorporels, soit 614 M\$ pour les projets de croissance et 1 168 M\$ pour les projets visant à maximiser la fiabilité et la pérennité des actifs. Les projets de croissance ont pour but de raccorder au réseau de nouveaux équipements de production ou d'augmenter la capacité des installations pour suivre l'évolution de la charge ou pour répondre à de nouvelles demandes de transport. Quant aux projets liés à la fiabilité et à la pérennité des actifs, ils concernent le maintien des installations en bon état, le maintien et l'amélioration de la qualité du service ainsi que le respect des exigences légales et réglementaires associées à l'exploitation du réseau de transport. Au chapitre des projets de croissance, Hydro-Québec TransÉnergie a affecté 368 M\$ en 2018 à la poursuite du projet de la Chamouchouane-Bout-de-l'Île. Ce montant comprend 278 M\$ au titre du déploiement d'environ 400 km de lignes à 735 kV entre le poste de la Chamouchouane, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, et la boucle métropolitaine ainsi que de la déviation d'un court tronçon de ligne à 735 kV vers le poste du Bout-de-l'Île, à Montréal, et 90 M\$ au titre de la construction du poste Judith-Jasmin à 735-120-25 kV dans Lanaudière (montants qui comprennent aussi le volet du projet lié à la pérennité et à la fiabilité

Répartition des investissements d'Hydro-Québec TransÉnergie en 2018



du réseau de transport). La division a également alloué 32 M\$ à la poursuite du raccordement du complexe de la Romaine dans le cadre du projet d'expansion du réseau de transport en Minganie, dont principalement à la construction du poste de la Romaine-4. Enfin, elle a continué d'intégrer la production de parcs éoliens au réseau par suite des appels d'offres d'Hydro-Québec Distribution, pour un investissement total de 167 M\$.

En ce qui a trait aux projets liés à la fiabilité et à la pérennité des actifs, Hydro-Québec TransÉnergie a consacré 83 M\$ (y compris le volet croissance) à diverses activités qui s'inscrivent dans le plan de développement de l'architecture du réseau à 315 kV de l'île de Montréal. De plus, elle a affecté 35 M\$ à l'installation d'inductances shunt à 735 kV et à 315 kV dans les régions des Laurentides, de la Chaudière-Appalaches et de la Côte-Nord, de même que 33 M\$ au renforcement du réseau régional de Sherbrooke (y compris le volet croissance).

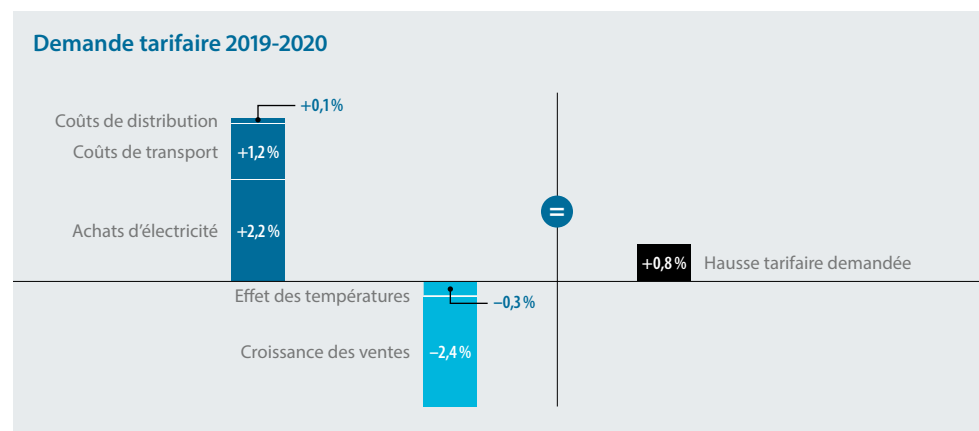
Distribution

2018 EN UN COUP D'ŒIL	
Produits	12,2 G\$
Bénéfice net	362 M\$
Secteurs (% des produits des ventes d'électricité)	
Résidentiel	46 %
Commercial, institutionnel et petits industriels	33 %
Grands clients industriels	18 %
Autres	3 %
Immobilisations corporelles au 31 décembre (y compris les travaux en cours)	10,1 G\$
Investissements en immobilisations corporelles et en actifs incorporels	664 M\$
Hausse tarifaire entrée en vigueur le 1 ^{er} avril 2018 (à l'exclusion du tarif L)	0,3 %

Hydro-Québec Distribution assure l'approvisionnement en électricité du marché québécois et fournit à ses clients une alimentation électrique fiable ainsi que des services de qualité, dans un souci d'efficacité et de développement durable. Dans ce contexte, elle fait également la promotion de l'efficacité énergétique auprès de la clientèle. Les activités de la division sont réglementées par la Régie de l'énergie, qui a la compétence exclusive pour fixer les tarifs d'électricité. Ces tarifs sont déterminés de manière à permettre le recouvrement du coût de la prestation du service et à dégager un rendement raisonnable sur la base de tarification. Depuis le 1^{er} janvier 2018, les tarifs sont assujettis à un mécanisme de réglementation incitative qui s'appliquera pour une période initiale de quatre ans. En vertu de ce mécanisme, les tarifs de l'année tarifaire 2018-2019 ont été fixés selon la méthode du coût du service, tandis que ceux des trois années suivantes seront établis selon une formule paramétrique. Le mécanisme de réglementation incitative s'ajoute au mécanisme de traitement des écarts de rendement instauré en 2017.

DOSSIERS TARIFAIRES

En mars 2018, la Régie de l'énergie a autorisé une hausse moyenne de 0,3 % de l'ensemble des tarifs d'électricité à l'exception du tarif industriel de grande puissance (tarif L), qui est demeuré inchangé. Rappelons que, conformément à la *Loi sur la Régie de l'énergie*, l'indexation du prix de l'électricité patrimoniale ne s'applique pas aux clients au tarif L. Les nouveaux tarifs sont entrés en vigueur le 1^{er} avril 2018.



En juillet, Hydro-Québec Distribution a déposé auprès de la Régie une demande d'ajustement tarifaire de 0,8 % visant toute la clientèle à l'exception des clients au tarif L, pour lesquels l'ajustement demandé est de 0,2 %. Les nouveaux tarifs prendraient effet le 1^{er} avril 2019. L'ajustement de 0,8 % s'explique principalement par : l'augmentation du coût des achats d'électricité; l'impact des investissements dans le réseau de transport à haute tension et des activités de maintenance d'Hydro-Québec TransÉnergie, qui permettront d'assurer un service fiable et sécuritaire; et la hausse de certains coûts de distribution. D'autres facteurs, comme la croissance des ventes d'électricité découlant notamment de la stratégie de développement du marché, l'effet des températures des hivers 2016-2017 et 2017-2018, de même que le partage avec la clientèle des écarts de rendement de 2017, ont permis de limiter la hausse demandée.

Soulignons que l'indice des ajustements tarifaires moyens cumulatifs de 1998 à 2018 s'établit à 131,3, alors que l'Indice des prix à la consommation pour la même période est de 146,1.

La décision de la Régie relativement à la demande tarifaire est attendue au cours du premier trimestre de 2019.



APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ QUÉBÉCOIS

Hydro-Québec Distribution mise sur diverses sources pour approvisionner le marché québécois, principalement sur le bloc d'électricité patrimoniale de 165 TWh que lui fournit Hydro-Québec Production. De plus, elle procède à des appels d'offres à court et à long terme.

Pour les besoins de moins de trois mois, la division peut également acheter de l'électricité directement sur les marchés, sans appel d'offres, en vertu d'une autorisation de la Régie de l'énergie. Pour les besoins imprévus ne pouvant être comblés autrement, elle compte sur une entente-cadre conclue avec Hydro-Québec Production qui couvre la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2019. Cette entente a été approuvée par la Régie en septembre 2016.

En novembre 2018, Hydro-Québec Distribution a soumis à la Régie de l'énergie un deuxième rapport sur l'état d'avancement du *Plan d'approvisionnement 2017-2026*. Ce suivi présente une prévision actualisée de la demande québécoise, de même que les événements qui ont influé sur la planification des approvisionnements et sur les actions de la division depuis le dépôt du premier suivi du plan, en octobre 2017.

Notons par ailleurs qu'Hydro-Québec Distribution poursuit ses efforts en matière d'efficacité énergétique. Entre autres choses, elle a élaboré une offre intégrée fondée sur une approche de sensibilisation qui incite les clients à faire des changements de comportement durables. De plus, elle adapte continuellement ses programmes en fonction des besoins de l'entreprise et du marché, et s'assure d'arrimer ses efforts avec ceux de ses divers partenaires.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Hydro-Québec Distribution a enregistré un bénéfice net de 362 M\$ en 2018, soit 29 M\$ de plus que les 333 M\$ inscrits en 2017. Les produits des ventes d'électricité ont augmenté de 371 M\$ en raison de trois principaux facteurs : l'effet des températures, qui ont notamment été plus froides en janvier et en octobre 2018 par rapport à 2017; la progression de la demande de base dans le secteur résidentiel ainsi que dans le secteur commercial, institutionnel et petits industriels; et les ajustements tarifaires des 1^{ers} avril 2017 et 2018. De plus, la variation des montants nets comptabilisés au titre des écarts de rendement et des écarts entre les revenus et les coûts réels de certains éléments et ceux qui étaient prévus dans les dossiers tarifaires a eu une

incidence favorable de 81 M\$ sur les produits des autres activités. Les achats d'électricité, les coûts de transport afférents et les achats de combustible se sont quant à eux accrus de 414 M\$ du fait de l'augmentation des approvisionnements auprès d'Hydro-Québec Production et de tiers ainsi que d'une hausse des coûts de transport engagés auprès d'Hydro-Québec TransÉnergie. La charge d'amortissement a pour sa part diminué de 55 M\$, alors que les frais financiers ont augmenté de 30 M\$.

VENTES D'ÉLECTRICITÉ AU QUÉBEC

Les produits des ventes d'électricité ont atteint 12 134 M\$, en hausse de 371 M\$ par rapport à 2017. Cette augmentation est principalement attribuable à l'effet des températures, à la progression de la demande de base dans le secteur résidentiel ainsi que dans le secteur commercial, institutionnel et petits industriels, de même qu'aux ajustements tarifaires des 1^{ers} avril 2017 et 2018.

Le volume des ventes a totalisé 172,8 TWh contre 170,7 TWh en 2017, soit une augmentation de 2,1 TWh. D'une part, l'effet des températures a conduit à un accroissement de 3,3 TWh ou 246 M\$ des ventes d'électricité. Cet effet a surtout été ressenti durant les mois de janvier et d'octobre, où les températures ont été inférieures de

VENTES D'ÉLECTRICITÉ AU QUÉBEC PAR SECTEURS

Secteurs	Volume des ventes			Produits des ventes		
	2018	Variation 2018-2017		2018	Variation 2018-2017	
	TWh	TWh	%	M\$	M\$	%
Résidentiel	69,5	3,4	5,1	5 591	306	5,8
Commercial, institutionnel et petits industriels	47,7	1,9	4,1	4 016	143	3,7
Grands clients industriels	50,3	(3,4)	(6,3)	2 196	(92)	(4,0)
Autres	5,3	0,2	3,9	331	14	4,4
Total	172,8	2,1	1,2	12 134	371	3,2

FACTEURS DE VARIATION 2018-2017 DES VENTES PAR SECTEURS

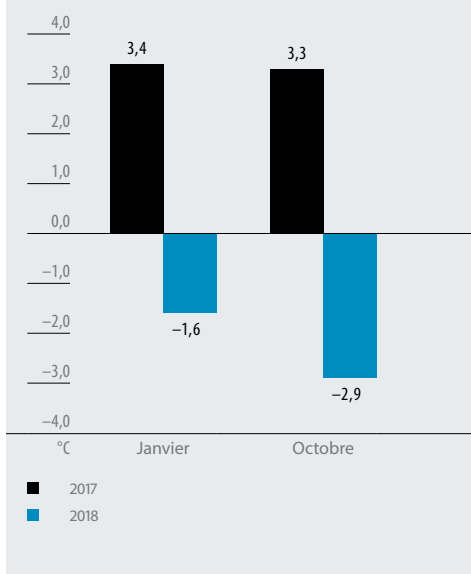
Secteurs	Effets volume					Effets prix			Total
	Demande de base		Températures		Total	Ajustements tarifaires	Autres	Total	
	TWh	M\$	TWh	M\$	M\$	M\$	M\$	M\$	
Résidentiel	0,8	73	2,6	205	278	22	6	28	306
Commercial, institutionnel et petits industriels	1,3	90	0,6	37	127	16	–	16	143
Grands clients industriels	(3,4)	(160)	–	–	(160)	1	67	68	(92)
Autres	0,1	6	0,1	4	10	2	2	4	14
Total	(1,2)	9	3,3	246	255	41	75	116	371

respectivement 2 °C et 3 °C aux normales en 2018, alors qu'elles avaient été supérieures de plus de 3 °C aux normales en 2017. Pour ces deux mois uniquement, les températures ont ainsi donné lieu à des ventes supplémentaires de 232 M\$ comparativement à l'exercice précédent. D'autre part, la demande de base dans le secteur résidentiel ainsi que dans le secteur commercial, institutionnel et petits industriels a augmenté en raison de la vigueur de l'économie québécoise, de la progression des mises en chantier résidentielles ainsi que des initiatives de développement du marché lancées par l'entreprise. La croissance de la demande de base dans ces secteurs a cependant été contrebalancée par le manque à gagner résultant d'un conflit de travail dans une importante aluminerie du Centre-du-Québec. L'impact conjugué de ces facteurs a entraîné une diminution de 1,2 TWh de la demande de base par rapport à 2017.

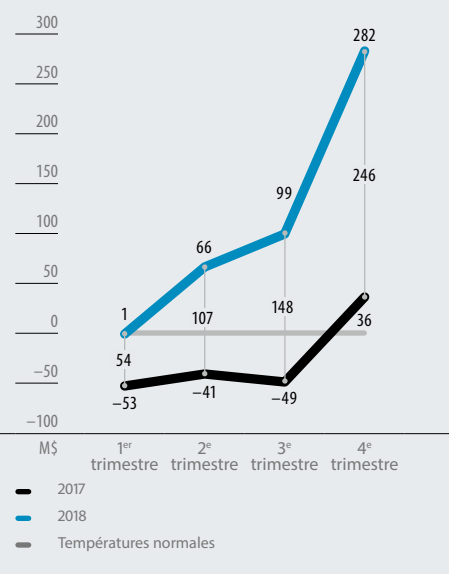
PRODUITS DES AUTRES ACTIVITÉS

En ce qui concerne les produits des autres activités, la variation par rapport à 2017 des montants nets comptabilisés au titre des écarts de rendement et des écarts entre les revenus et les coûts réels de certains éléments et ceux qui étaient prévus dans les dossiers tarifaires a été de 81 M\$, notamment en raison de l'amortissement des écarts des exercices antérieurs. L'incidence de ce facteur a toutefois été atténuée par la hausse du passif réglementaire enregistré au titre du mécanisme de traitement des écarts de rendement, qui s'est chiffré à 106 M\$ en 2018, contre 18 M\$ l'exercice précédent. Rappelons qu'en vertu de ce mécanisme, approuvé par la Régie de l'énergie et applicable depuis 2017, Hydro-Québec partage avec la clientèle tout excédent réalisé au cours de l'exercice par rapport au rendement autorisé de la division.

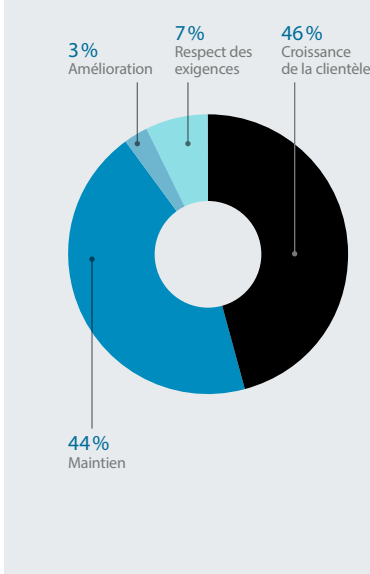
Écarts par rapport aux températures normales – Montréal et Québec



Effet cumulatif des températures par rapport aux normales



Répartition des investissements d'Hydro-Québec Distribution en 2018



ACHATS D'ÉLECTRICITÉ, COÛTS DE TRANSPORT ET ACHATS DE COMBUSTIBLE

Les achats d'électricité, les coûts de transport afférents ainsi que les achats de combustible ont augmenté de 414 M\$ par rapport à 2017. D'abord, les approvisionnements auprès d'Hydro-Québec Production ont progressé de 153 M\$ sous l'effet conjugué des températures et de l'indexation du prix de l'électricité patrimoniale, conformément à la *Loi sur la Régie de l'énergie*. Ensuite, les approvisionnements effectués auprès de tiers ont augmenté de 145 M\$, en raison d'une hausse de 115 M\$ ou 1,4 TWh des achats d'énergie éolienne, elle-même surtout attribuable à la mise en service de deux nouveaux parcs éoliens au début de 2018. Enfin, les coûts de transport engagés auprès d'Hydro-Québec TransÉnergie pour l'alimentation de la charge locale se sont accrus de 81 M\$.

AMORTISSEMENT

La charge d'amortissement a atteint 697 M\$, contre 752 M\$ l'exercice précédent. Cette diminution de 55 M\$ s'explique principalement par le fait que l'amortissement du système d'information clientèle a pris fin au début de 2018.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

En 2018, les investissements d'Hydro-Québec Distribution en immobilisations corporelles et en actifs incorporels ont atteint 664 M\$.

De cette somme, 304 M\$ visaient à répondre à la croissance de la clientèle québécoise, dont 219 M\$ ont été consacrés au raccordement de clients. La division a également affecté 295 M\$ à la pérennisation de ses actifs.

Construction

2018 EN UN COUP D'ŒIL	
Volume d'activité	2,1 G\$
Principaux clients	
Hydro-Québec Production	30 %
Hydro-Québec TransÉnergie	66 %

Le secteur Construction regroupe les activités liées aux projets réalisés par Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés¹ et par la Société d'énergie de la Baie James (SEBJ).

Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés est chargée des projets de construction et de réfection qui se déroulent au Québec, sauf sur le territoire régi par la *Convention de la Baie James et du Nord québécois*. Pour sa part, la SEBJ construit les aménagements de production situés en territoire conventionné (au nord du 49^e parallèle) et peut également mener certains projets ailleurs au Québec ou dans le reste du monde.

De plus, en tant que spécialistes de l'ingénierie, de la construction et de l'environnement, Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés et la SEBJ proposent à Hydro-Québec Production et à Hydro-Québec TransÉnergie des services variés pour la réalisation d'avant-projets, d'études d'impact ou autres dans le domaine de l'énergie : relevés techniques et scientifiques, planification, estimation et contrôle de coûts, conception, architecture, géomatique et contrôle de la qualité.

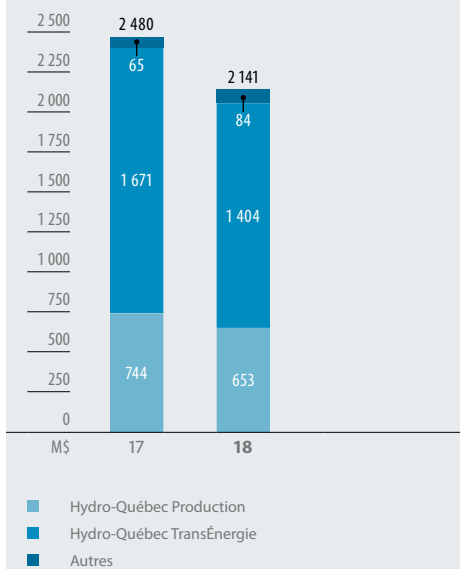
VOLUME D'ACTIVITÉ

Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés et la SEBJ ont réalisé des projets d'une valeur totale de 2 141 M\$ en 2018, comparativement à 2 480 M\$ l'exercice précédent. Ce volume important est attribuable à plusieurs projets d'envergure. Les travaux effectués pour le compte d'Hydro-Québec Production se sont chiffrés à 653 M\$, contre 744 M\$ en 2017, tandis que ceux qui ont été menés pour Hydro-Québec TransÉnergie ont atteint 1 404 M\$, contre 1 671 M\$.

PRINCIPAUX TRAVAUX

Dans le domaine de la production, Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés a notamment poursuivi la construction du complexe hydroélectrique de la Romaine ainsi que la réfection de groupes turbine-alternateur à la centrale de Beauharnois et la réhabilitation des services auxiliaires de la centrale de Carillon. Elle a également terminé la réfection d'un quatrième groupe à la centrale Robert-Bourassa. Pour le compte d'Hydro-Québec TransÉnergie, la division a continué de travailler sur le projet à 735 kV de la Chamouchouane–Bout-de-l'Île, achevant la construction de la section à 735 kV du poste Judith-Jasmin ainsi que l'intégration de ce poste à la boucle métropolitaine et la déviation d'un court tronçon de ligne à 735 kV vers le poste du Bout-de-l'Île. Le raccordement du complexe de la Romaine a également progressé, notamment la construction du poste de la Romaine-4. Parallèlement, la division a mis à niveau diverses installations du réseau de transport principal, tout en effectuant d'autres travaux dans le but d'augmenter la capacité de transit du réseau.

Répartition du volume d'activité du secteur Construction



1. Les activités de la direction principale – Centre de services partagés, de la direction principale – Approvisionnement stratégique, de la direction principale – Institut de recherche d'Hydro-Québec et du Centre d'excellence en électrification des transports et en stockage d'énergie sont intégrées à la rubrique Activités corporatives et autres.

Activités corporatives et autres

La rubrique Activités corporatives et autres englobe l'ensemble des activités corporatives, la vice-présidence – Technologies de l'information et des communications, la vice-présidence – Développement des affaires, la direction principale – Centre de services partagés, la direction principale – Approvisionnement stratégique, la direction principale – Institut de recherche d'Hydro-Québec, la direction principale – Filiales d'Hydro-Québec, le Centre d'excellence en électrification des transports et en stockage d'énergie ainsi que la direction principale – Amélioration continue et planification stratégique d'entreprise.

RÉSULTATS

Les Activités corporatives et autres ont enregistré un bénéfice net de 278 M\$ en 2018, en hausse de 267 M\$ par rapport aux 11 M\$ inscrits en 2017. Cette augmentation est attribuable à la cession partielle de la filiale TM4, qui a généré un gain de 277 M\$.

ACTIVITÉS CORPORATIVES

Les activités corporatives réunissent le groupe – Direction financière et du risque, le groupe – Affaires corporatives et juridiques et gouvernance, la vice-présidence – Communications et affaires gouvernementales, la vice-présidence – Ressources humaines et la direction – Santé et sécurité.

Le groupe – Direction financière et du risque est responsable de l'ensemble des fonctions financières de l'entreprise, soit notamment la comptabilité, le contrôle, la trésorerie, la planification budgétaire, le financement et les relations avec les détenteurs d'obligations d'Hydro-Québec et les agences de notation, la fiscalité et la gestion des risques, de même que la préparation des états et rapports financiers et la gestion du régime et de la

caisse de retraite. Au 31 décembre 2017, date de la plus récente évaluation actuarielle, le régime de retraite présentait un surplus de capitalisation de 6,6 G\$; les actifs détenus à cette date étaient donc suffisants pour couvrir le coût des rentes futures ainsi que la provision de stabilisation constituée conformément aux exigences de la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite*. Le ratio de capitalisation du régime s'établissait alors à 135,7%.

Le groupe – Affaires corporatives et juridiques et gouvernance offre des services de secrétariat général au Conseil d'administration d'Hydro-Québec et de ses filiales, de même que des services, des conseils et des opinions juridiques à l'ensemble de l'entreprise. Il négocie, rédige et révisé les ententes et les contrats nécessaires à la conduite des activités de celle-ci et veille à protéger ses intérêts dans le cadre de toute affaire commerciale ou contentieuse, y compris devant les tribunaux et auprès des organismes de réglementation, dont la Régie de l'énergie. De plus, il élabore les stratégies et les orientations et fournit des conseils en matière d'affaires corporatives, de gouvernance et d'éthique, d'accès à l'information, d'environnement et de développement durable ainsi que de gestion documentaire.

La vice-présidence – Communications et affaires gouvernementales élabore les stratégies et fournit des services d'encadrement et de conseil en ce qui concerne les communications, les affaires publiques ainsi que les relations avec les gouvernements, les collectivités et les organisations partenaires. La vice-présidence a également pour mandat de suivre l'évolution de la réputation de l'entreprise.

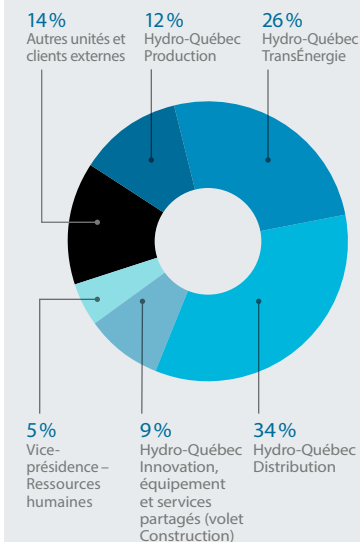
La vice-présidence – Ressources humaines élabore les stratégies, les orientations, les encadrements, les programmes d'entreprise et les objectifs concernant la gestion des ressources humaines, les relations du travail, la rémunération et les avantages sociaux, la performance organisationnelle ainsi que la formation et le développement des compétences. Elle veille également à ce que les dirigeants disposent de conditions optimales en matière de ressources humaines. En outre, elle est responsable de l'ensemble des mesures visant à assurer la protection du personnel et des tiers, de même que la sécurité des installations et des actifs d'Hydro-Québec, y compris les technologies de l'information et des communications.

La direction – Santé et sécurité¹ pilote le dossier de la santé et de la sécurité du travail, qui s'inscrit parmi les grandes priorités d'Hydro-Québec. Sa mission consiste à instaurer une culture de prévention axée sur une approche proactive, un leadership fort et une prise en charge au quotidien des risques et des enjeux de santé-sécurité par les gestionnaires, de même que sur l'adhésion de tous à des valeurs communes. Dans cette optique, elle élabore des stratégies et fournit des services-conseils en matière de prévention des accidents et des maladies, tout en faisant la promotion des meilleures pratiques dans le domaine de la santé-sécurité.

VICE-PRÉSIDENTE – TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

La vice-présidence – Technologies de l'information et des communications¹ conçoit, déploie et exploite les réseaux, systèmes, applications et infrastructures informatiques et de télécommunications d'Hydro-Québec et en assure l'évolution. Dans cette perspective, elle poursuit la mise

Répartition du volume d'activité de la vice-présidence – Technologies de l'information et des communications en 2018



en œuvre d'une vision intégrée en matière de gouvernance, d'architecture, de développement et d'exploitation, en accordant une attention particulière à la cybersécurité. De plus, elle développe des solutions technologiques de pointe visant à accroître la productivité et à faciliter la transformation numérique de l'entreprise, laquelle passe notamment par une automatisation plus poussée du réseau électrique et des processus ainsi que par l'analyse de mégadonnées, la mobilité et l'infonuagique.

Le volume d'activité de la vice-présidence s'est élevé à 706 M\$ en 2018, comparativement à 645 M\$ en 2017.

1. Cette unité structurelle relève du chef de l'exploitation d'Hydro-Québec.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

En 2018, les investissements de la vice-présidence – Technologies de l'information et des communications ont totalisé 105 M\$, somme qui a été affectée au maintien de la qualité des actifs.

VICE-PRÉSIDENTE – DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES

La vice-présidente – Développement des affaires a pour mandat de faire du démarchage et de concrétiser des occasions d'affaires qui permettront à Hydro-Québec non seulement d'augmenter ses produits d'exploitation et ses bénéfices provenant des marchés hors Québec, mais aussi de jouer un rôle de premier plan dans la transition énergétique mondiale. Plus précisément, la vice-présidente est à l'affût de possibilités d'investissement à l'international sous forme d'acquisitions, de prises de participation ou de partenariats à long terme qui mettront à profit le savoir-faire de l'entreprise en matière de production hydroélectrique et de transport d'électricité. De plus, elle développe les marchés d'exportation en faisant valoir les avantages de l'hydroélectricité québécoise et soutient les initiatives d'Hydro-Québec en électrification des transports, entre autres en pilotant l'expansion du Circuit électrique au Québec et dans les marchés voisins.

DIRECTION PRINCIPALE – CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS ET DIRECTION PRINCIPALE – APPROVISIONNEMENT STRATÉGIQUE

La direction principale – Centre de services partagés¹ offre des services de gestion immobilière et de gestion du matériel ainsi que des services de transport et autres services spécialisés, de façon à contribuer à la bonne performance de l'entreprise. Pour sa part, la direction principale – Approvisionnement stratégique¹ fournit à l'ensemble d'Hydro-Québec les encadrements, produits et services en matière d'approvisionnement, conformément aux meilleures pratiques. Le volume d'activité total de ces directions principales a atteint 514 M\$ en 2018, comparativement à 480 M\$ en 2017.

DIRECTION PRINCIPALE – INSTITUT DE RECHERCHE D'HYDRO-QUÉBEC

La direction principale – Institut de recherche d'Hydro-Québec¹ élabore et adapte des solutions technologiques de pointe en fonction des besoins et des orientations d'affaires de l'entreprise. L'Institut offre un appui technique aux divisions et réalise des projets d'innovation pour soutenir leurs activités et assurer le développement à long terme d'Hydro-Québec.

DIRECTION PRINCIPALE – FILIALES D'HYDRO-QUÉBEC

Créée en 2018, la direction principale – Filiales d'Hydro-Québec² a pour principal mandat d'orienter les travaux de recherche et développement sur les matériaux de batterie et les systèmes de stockage, en collaboration avec le Centre d'excellence en électrification des transports et en stockage d'énergie. De plus, elle commercialise les technologies développées par le Centre d'excellence.

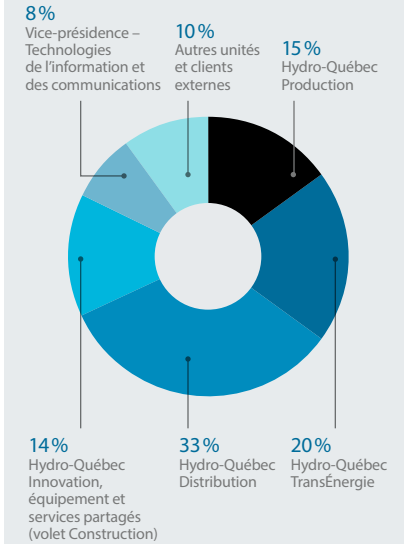
CENTRE D'EXCELLENCE EN ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS ET EN STOCKAGE D'ÉNERGIE

Le Centre d'excellence en électrification des transports et en stockage d'énergie¹ regroupe les activités de recherche et développement portant sur les matériaux de batterie.

DIRECTION PRINCIPALE – AMÉLIORATION CONTINUE ET PLANIFICATION STRATÉGIQUE D'ENTREPRISE

La direction principale – Amélioration continue et planification stratégique d'entreprise² a pour mission d'instaurer une culture centrée sur le client. À cet effet, elle élabore des stratégies mobilisatrices visant à accroître l'efficacité des processus et la qualité des services, tout en déployant progressivement, à l'échelle de l'entreprise, un système de gestion qui aidera les cadres et les employés à gérer les écarts, à cerner les problèmes et à mettre en œuvre des solutions conçues pour atteindre durablement des cibles ambitieuses en matière de services à la clientèle et d'efficacité opérationnelle. Par ailleurs, elle coordonne la préparation et l'évolution du Plan stratégique ainsi que l'ensemble des travaux connexes.

Répartition du volume d'activité de la direction principale – Centre de services partagés et de la direction principale – Approvisionnement stratégique en 2018



1. Cette unité structurelle relève du président d'Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés.

2. Cette unité structurelle relève du chef de l'exploitation d'Hydro-Québec.

Perspectives

Pour l'exercice 2019, Hydro-Québec vise un bénéfice net de 2,7 G\$.

L'entreprise compte faire des investissements de l'ordre de 3,7 G\$ en 2019, dont la majeure partie concerne les activités d'Hydro-Québec TransÉnergie, pour 1,5 G\$, d'Hydro-Québec Production, pour 1,1 G\$, et d'Hydro-Québec Distribution, pour 0,8 G\$. Plus de 60 % du montant total sera affecté aux activités de maintien et d'amélioration de la qualité des installations; le solde servira à financer les activités de croissance et de développement.

Par ailleurs, le programme d'emprunt de l'exercice 2019 s'établit à 3,5 G\$. Les fonds recueillis serviront à financer une part importante du programme d'investissement et à refinancer des dettes arrivant à échéance.

Hydro-Québec Production poursuivra ses travaux sur les chantiers du complexe de la Romaine dans le cadre du développement du potentiel hydroélectrique du Québec. Trois des quatre centrales de ce grand projet, soit les centrales de la Romaine-2, de la Romaine-1 et de la Romaine-3, ont été mises en service respectivement en 2014, en 2015 et en 2017, et la centrale de la Romaine-4 devrait suivre en 2021. Parallèlement, la division continuera d'investir dans ses installations pour en assurer la pérennité et en optimiser le rendement. Mentionnons à titre d'exemple les travaux de réhabilitation en cours aux centrales Robert-Bourassa et de Beauharnois.

Hydro-Québec TransÉnergie consacrera une part importante de ses investissements à la construction de lignes de transport, notamment les quelque 400 km de lignes à 735 kV qui relieront le poste de la Chamouchouane, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, à la boucle métropolitaine et dont la mise en service est prévue pour 2019. Elle poursuivra le raccordement du complexe de la Romaine, en Minganie, ainsi que la construction du poste des Patriotes à 315-25 kV, dans les Basses-Laurentides. La division continuera également d'investir dans la mise à niveau et la modernisation de ses installations pour assurer la pérennité et la fiabilité des actifs de transport et maintenir la qualité du service. Citons à cet égard les projets de remplacement des systèmes de conduite du réseau de transport et des automatismes de réseau et de poste, de même que la poursuite des activités qui s'inscrivent dans le plan de développement de l'architecture du réseau à 315 kV de l'île de Montréal.

Hydro-Québec Distribution continuera de fournir une alimentation électrique fiable et des services de qualité à l'ensemble des Québécois. Elle poursuivra ses investissements visant à mieux répondre aux besoins de la clientèle, dont le raccordement au réseau des communautés nord-côtières de La Romaine et d'Unamen Shipu, qui sont actuellement desservies par un réseau autonome. La division mènera également des projets ayant pour but de maintenir et d'améliorer la qualité de ses installations, comme le remplacement des systèmes de conduite du réseau de distribution.

Gestion intégrée des risques d'affaires

Hydro-Québec applique un processus de gestion intégrée des risques d'affaires qui fait partie de ses activités courantes. Ce processus s'appuie sur différents mécanismes de contrôle, de communication et d'évaluation qui lui permettent d'exercer un suivi dynamique de l'évolution des risques.

Les unités structurelles de l'entreprise, soit les divisions et les unités corporatives, sont au cœur du processus. Dans le cadre de leurs activités courantes, elles gèrent les risques qui les concernent et les réévaluent à intervalles réguliers, au quotidien dans certains cas. Concrètement, chaque unité structurelle doit recenser et évaluer ses principaux risques, puis mettre en place et appliquer des mesures pour les atténuer de manière que les risques résiduels soient d'un niveau acceptable pour Hydro-Québec. Les unités structurelles rendent compte mensuellement de leurs actions et de leurs suivis en matière de gestion des risques au comité de direction qui, agissant à titre de comité de gestion des risques, assure la surveillance globale des risques d'affaires. Grâce à cette approche, il est possible de constituer un portefeuille consolidé des risques d'affaires résiduels lors de la planification annuelle. Le portefeuille consolidé est présenté au Conseil d'administration avec le Plan d'affaires, qui comprend une analyse de sensibilité permettant d'évaluer l'impact de certains risques sur le bénéfice net prévu.

PROCESSUS DE GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES D'AFFAIRES

	Annuellement	Mensuellement
	Plan d'affaires	
Unités structurelles	<ul style="list-style-type: none"> Détermination des risques de chaque unité structurelle et validation par le gestionnaire relevant du président-directeur général Élaboration ou mise à jour du portefeuille des risques d'affaires résiduels de l'unité structurelle 	Reddition de comptes sur le suivi du portefeuille des risques d'affaires résiduels de chaque unité structurelle
Direction de l'entreprise^a	Revue du portefeuille consolidé des risques d'affaires résiduels d'entreprise, de la carte des risques et de la probabilité d'atteindre le bénéfice net prévu	Revue de la reddition de comptes mensuelle consolidée sur le suivi du portefeuille des risques d'affaires résiduels d'entreprise
Conseil d'administration	<p>Comité de vérification Analyse du processus de gestion intégrée des risques d'affaires résiduels d'entreprise</p> <p>Comité des affaires financières, projets et technologies Analyse du portefeuille consolidé des risques d'affaires résiduels d'entreprise, de la carte des risques et de la probabilité d'atteindre le bénéfice net prévu</p> <p>Conseil d'administration Examen du portefeuille consolidé des risques d'affaires résiduels d'entreprise, de la carte des risques et de la probabilité d'atteindre le bénéfice net prévu</p>	

a) Agissant à titre de comité de gestion des risques, avec le vice-président exécutif et chef de la direction financière et du risque comme responsable de la gestion des risques.

RISQUES FINANCIERS

Dans le cadre de ses activités, Hydro-Québec réalise des opérations qui l'exposent à certains risques financiers, tels que les risques de marché, de liquidité et de crédit. Un suivi systématique et l'adoption de stratégies comprenant l'utilisation d'instruments dérivés réduisent considérablement l'exposition à ces risques et l'impact de ceux-ci sur les résultats de l'entreprise.

En matière de gestion des risques de marché et de crédit, une équipe de spécialistes indépendante des unités qui réalisent les transactions effectue une surveillance constante de plusieurs indicateurs liés aux transactions financières et énergétiques, recommande des stratégies et applique des contrôles pour réduire les risques connexes.

RISQUE DE MARCHÉ

Les résultats d'Hydro-Québec sont exposés à trois principaux types de risque de marché, soit le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix lié à l'énergie et à l'aluminium.

Les fluctuations du taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain ont une incidence sur les produits des ventes libellées en dollars américains, de même que sur le coût de la dette libellée dans cette devise. Une variation des taux d'intérêt influe sur les frais financiers et sur le coût de retraite. Enfin, les variations des prix de l'énergie ont des répercussions sur les produits réalisés sur les marchés de gros, tandis que les cours de l'aluminium ont un impact sur les produits associés aux contrats spéciaux avec certains grands clients industriels au Québec.

Les trois types de risque de marché font l'objet d'une gestion intégrée active qui repose principalement sur l'utilisation d'instruments financiers dérivés. Cette gestion vise à limiter leur incidence sur les résultats d'Hydro-Québec, selon des stratégies et des critères établis en fonction de la tolérance au risque de l'entreprise. Par ailleurs, le risque de marché à moyen et à long terme est atténué par l'effet compensateur entre l'impact d'une hausse ou d'une baisse généralisée des taux d'intérêt sur les frais financiers, d'une part, et l'impact d'une telle hausse ou d'une telle baisse sur le coût de retraite, d'autre part.

Le coût de retraite d'Hydro-Québec est également soumis au risque de variation de la juste valeur des placements détenus dans le portefeuille de la caisse de retraite. Pour gérer ce risque, l'entreprise mise sur la diversification des actifs et sur des stratégies de gestion des placements qui comprennent l'utilisation de dérivés.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à respecter les engagements liés à ses passifs financiers. Ce risque peut notamment se traduire par des difficultés à accéder à des sources de financement pour son programme d'investissement.

Le risque de liquidité d'Hydro-Québec est atténué par plusieurs facteurs, dont d'importants flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation, l'accès à une facilité de crédit de soutien préautorisée et un portefeuille diversifié d'instruments financiers très liquides.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie ne puisse respecter ses obligations contractuelles. Hydro-Québec est exposée au risque de crédit lié aux débiteurs dans le contexte de ses opérations courantes de vente d'électricité au Québec. Ces ventes sont facturées à des tarifs qui prévoient le recouvrement des coûts selon les modalités approuvées par la Régie de l'énergie. L'entreprise est également exposée au risque de crédit lié aux équivalents de trésorerie, aux placements temporaires et aux instruments dérivés qu'elle négocie avec des institutions financières ainsi qu'avec d'autres émetteurs et, dans une moindre mesure, avec des sociétés d'énergie nord-américaines, dans le cadre des contrats d'approvisionnement d'Hydro-Québec Distribution et des transactions énergétiques d'Hydro-Québec Production sur les marchés hors Québec.

L'exposition au risque de crédit est atténuée par la mise en place d'encadrements et de limites en ce qui a trait à la concentration des risques et au niveau d'exposition par contrepartie. Pour s'assurer du respect de ces encadrements et limites, Hydro-Québec a adopté une approche proactive fondée sur divers contrôles et rapports de suivi. Ceux-ci lui permettent de réagir rapidement à tout événement qui pourrait avoir un impact sur la situation financière des contreparties. Par ailleurs, l'entreprise traite généralement avec des contreparties dont la notation de crédit est élevée. Elle conclut également des ententes en vue de maintenir la valeur de marché des principaux portefeuilles d'instruments dérivés en deçà d'un seuil prédéterminé.

RISQUES RÉGLEMENTAIRES

Hydro-Québec fait face à des risques réglementaires du fait qu'en vertu de la *Loi sur la Régie de l'énergie*, ses activités liées au transport et à la distribution de l'électricité sont réglementées. Les décisions rendues par la Régie de l'énergie peuvent ainsi avoir une incidence sur les résultats d'Hydro-Québec TransÉnergie et d'Hydro-Québec Distribution. La loi prévoit par ailleurs que les tarifs sont établis de manière à permettre le recouvrement du coût du service et à dégager un rendement raisonnable sur la base de tarification. Divers moyens ont été mis en place pour réduire l'incidence des risques réglementaires sur les résultats des deux divisions. Ceux-ci comprennent la présentation de dossiers complets et probants à la Régie ainsi que l'établissement d'un dialogue constructif avec celle-ci et avec les intervenants, notamment dans le cadre de séances de travail.

RISQUES OPÉRATIONNELS

PRODUCTION

L'une des principales incertitudes auxquelles Hydro-Québec est confrontée concerne les apports naturels en eau. En effet, Hydro-Québec Production doit s'assurer qu'elle est en mesure de s'acquitter de ses obligations, qui consistent à fournir à Hydro-Québec Distribution un volume annuel maximal de référence de 165 TWh d'électricité patrimoniale et à respecter ses engagements contractuels. Concrètement, elle est tenue d'avoir les moyens de combler un déficit d'apports naturels de 64 TWh sur deux années consécutives et de 98 TWh sur quatre années consécutives. Pour gérer ce risque, la division mise sur plusieurs mesures d'atténuation qui font l'objet d'un suivi rigoureux. Ainsi, elle assure une gestion pluriannuelle des stocks énergétiques et le maintien d'un écart suffisant entre ses engagements et ses moyens de production, grâce auquel elle peut pallier les aléas de l'hydraulicité, reconstituer ses réserves ou profiter d'occasions d'affaires. Hydro-Québec rend compte régulièrement à la Régie de l'énergie de la capacité de production et des réserves énergétiques d'Hydro-Québec Production.

Outre les aléas de l'hydraulicité, les activités d'exportation d'Hydro-Québec Production sur les marchés de gros comportent un risque de marché et un risque d'indisponibilité des équipements de production et de transport. Le risque de marché résulte des fluctuations du prix de l'énergie sur les marchés hors Québec. Il est atténué par la surveillance permanente de l'évolution des marchés de gros et par l'utilisation d'instruments dérivés de couverture. Quant au risque d'indisponibilité des équipements de production et de transport, il est atténué par la mise en œuvre de programmes de maintenance et de mise à niveau.

Hydro-Québec Production est également confrontée au risque découlant des variations de la température et de la demande du marché québécois par rapport aux prévisions. Ces variations ont un impact sur les ventes d'électricité de la division auprès d'Hydro-Québec Distribution et peuvent avoir une incidence sur le volume disponible pour ses ventes à l'exportation.

Les risques liés aux activités d'exportation d'Hydro-Québec Production sont quantifiés de manière intégrée par une équipe de spécialistes indépendante de l'unité qui réalise les transactions. Cette équipe veille à l'application de contrôles, présente des rapports quotidiens à la Haute direction et s'assure du respect des limites approuvées par la Direction et par le Conseil d'administration.

TRANSPORT

Plusieurs facteurs peuvent entraîner une interruption de service ou rendre indisponible une partie du réseau de transport, notamment les événements météorologiques extrêmes et les défaillances d'équipements. Pour contrer ces facteurs, Hydro-Québec TransÉnergie mise sur divers moyens de prévention. Par exemple, elle applique les normes de fiabilité de la North American Electric Reliability Corporation (NERC) ainsi que différentes mesures pour entretenir et renforcer son réseau et assurer le bon fonctionnement des actifs pendant toute leur vie utile prévue. Notons à cet égard que la direction – Contrôle des mouvements d'énergie d'Hydro-Québec TransÉnergie agit à titre de coordonnateur de la fiabilité des réseaux de transport d'électricité au Québec, s'étant vu attribuer ce rôle par la Régie de l'énergie en 2007.

Hydro-Québec TransÉnergie doit fournir une capacité de transit suffisante pour alimenter les réseaux d'Hydro-Québec Distribution et d'autres clients, tout en assurant la sécurité et la fiabilité du service de transport. Pour ce faire, elle gère la pointe de consommation annuelle de façon optimale et investit dans la modernisation de ses installations de transport en s'appuyant sur un modèle de gestion des actifs. Elle a également entrepris d'importants projets de remplacement des systèmes de conduite du réseau de transport et des automatismes de réseau et de poste.

DISTRIBUTION

La continuité du service de distribution de l'électricité représente le principal risque pour Hydro-Québec Distribution. Dans le but de maintenir la qualité de l'alimentation, la division investit continuellement dans son réseau afin de le moderniser, de l'automatiser et de le sécuriser. Elle s'appuie également sur la maîtrise de la végétation, sur la mise en œuvre d'un programme de maintenance et d'une stratégie pour le renouvellement des actifs, de même que sur la conformité aux normes applicables aux réseaux aériens et souterrains. Pour réduire la durée des interruptions de service, dont la grande majorité est causée par des intempéries, la division intègre à son réseau de nouvelles technologies qui permettent la détection rapide des pannes, un rétablissement accéléré du service et la gestion à distance de certains incidents.

Hydro-Québec Distribution doit aussi composer avec les fluctuations de la demande (à conditions climatiques normales) qui découlent de la conjoncture économique et énergétique et qui ont un impact sur ses résultats. Lorsque la demande est inférieure aux prévisions soumises dans le dossier tarifaire, la division ne peut recouvrer auprès de sa

clientèle la totalité des coûts afférents à la distribution de l'électricité et à son transport sur le réseau d'Hydro-Québec TransÉnergie. Pour limiter l'impact de cet aléa, elle ne cesse d'améliorer sa méthode de prévision de la demande d'électricité.

CONSTRUCTION

Un des risques importants auxquels Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés fait face concerne la santé et la sécurité du travail sur ses chantiers. En 2017, la division a amorcé un important virage à ce chapitre, avec pour ambition de devenir une référence en santé-sécurité dans le secteur de la construction du Québec. À cet effet, elle s'est dotée d'un plan d'action cohérent avec celui de l'entreprise et elle conjugue ses efforts avec ceux des autres divisions afin d'atteindre un objectif commun : offrir un milieu de travail sécuritaire, sain et respectueux.

La pression exercée sur les coûts des projets de construction constitue un autre risque auquel la division est confrontée en permanence. Cette pression est notamment attribuable à la progression du coût de la main-d'œuvre dans le secteur de la construction, à l'augmentation du prix de certains matériaux ou produits ainsi qu'aux facteurs ayant pour effet de modifier les calendriers de réalisation (retards de livraison, non-qualité, arrêt des travaux).

Afin de respecter ses engagements et de continuer d'appliquer des normes élevées tant sur le plan de la sécurité que sur celui de la qualité, la division a mis en place plusieurs mesures pour réduire son exposition aux risques. Ainsi, elle fait un suivi serré des échéanciers, des coûts et des principaux produits livrables, ce qui lui permet d'assurer le bon déroulement des projets ou d'apporter les correctifs nécessaires au besoin. De plus, elle entretient des relations permanentes

avec les organismes et les ministères concernés afin de demeurer au fait de toute modification éventuelle aux lois et règlements qui pourrait avoir une incidence sur ses projets. Par ailleurs, elle élabore des stratégies d'approvisionnement qui favorisent la concurrence, la pérennité des approvisionnements et le maintien de l'expertise dans ses marchés, et elle adapte ses stratégies de réalisation des projets selon la conjoncture, de concert avec ses clients.

Signalons enfin que les accords commerciaux conclus entre le Québec et l'Ontario et entre le Canada et l'Union européenne peuvent avoir une incidence sur les processus d'acquisition d'Hydro-Québec, notamment en ce qui concerne la sécurité, la confidentialité des données et la façon d'énoncer les besoins.

ACTIVITÉS CORPORATIVES ET AUTRES

SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Hydro-Québec a toujours respecté des normes très élevées en matière de santé et de sécurité du travail. Toutefois, à la lumière des recommandations de la société-conseil qu'elle avait mandatée en 2017 pour analyser ses pratiques en santé-sécurité, elle s'est engagée à revoir ses façons de faire afin d'aller au-delà du respect des obligations légales à ce chapitre, tant sur ses chantiers qu'à l'échelle de l'entreprise. Plus encore, elle a décidé de tout mettre en œuvre pour que la santé-sécurité du travail devienne une valeur incontournable pour l'ensemble de ses employés et sous-traitants.

Ainsi, Hydro-Québec a lancé plusieurs initiatives concrètes qui se poursuivront au cours des prochaines années. Ces initiatives visent à instaurer une culture de prévention fondée sur l'engagement et la collaboration de tous. La transformation en cours repose sur des comportements

et des valeurs partagées, sur un leadership rassembleur et sur une présence accrue des gestionnaires sur le terrain, de même que sur l'optimisation de la capacité de l'entreprise à déceler les risques, à assurer l'efficacité des moyens de contrôle et à tirer des leçons de tous les événements touchant la santé-sécurité.

SÉCURITÉ DES PERSONNES, DES ACTIFS ET DES REVENUS

La sécurité physique des personnes – employés, fournisseurs et grand public – et des actifs de l'entreprise, de même que la cybersécurité, sont au cœur des préoccupations d'Hydro-Québec. Pour gérer ces enjeux, l'entreprise compte sur une équipe multidisciplinaire d'experts qui surveillent en permanence les installations, les systèmes ainsi que les réseaux informatiques et de télécommunications, anticipent et analysent les menaces, assurent un suivi rigoureux des risques afférents, évaluent régulièrement les mesures d'atténuation mises en œuvre et déploient de nouvelles stratégies en fonction de l'évolution du contexte d'affaires et des tendances émergentes en sécurité. Le modèle de protection adopté par Hydro-Québec repose sur l'anticipation, la détection, la dissuasion, l'intervention et le rétablissement. Il s'appuie également sur une culture de sécurité intégrée qui mise sur la collaboration et la vigilance des gestionnaires, employés et partenaires internes et externes de l'entreprise.

La protection des revenus de l'entreprise constitue un autre défi de taille. Au cours des prochaines années, Hydro-Québec portera une attention particulière aux vols d'électricité ainsi qu'aux atteintes à la propriété intellectuelle et à la fiabilité du réseau, notamment par suite de cyberattaques. La mise au point d'une méthode de détection analytique des vols d'électricité, le rehaussement de la sécurité des installations stratégiques, y compris des centres de recherche, de même que la poursuite de la veille effectuée par le centre de surveillance de sécurité des TIC d'entreprise en collaboration avec des partenaires ne sont que quelques exemples des moyens mis en œuvre pour réduire ces risques.

Par ailleurs, Hydro-Québec dispose d'un plan d'urgence corporatif qui vise à assurer la continuité de ses activités et la poursuite de sa mission en cas d'événement exceptionnel. Ce plan sert à arrimer les actions et plans d'urgence des unités structurelles de manière à renforcer et à améliorer la coordination des mesures déployées par les intervenants internes et externes concernés, y compris les autorités publiques.

DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES ET INVESTISSEMENT HORS QUÉBEC

En lien avec les stratégies énoncées dans le *Plan stratégique 2016-2020*, Hydro-Québec a entrepris de faire croître ses activités sur les marchés hors Québec en vue d'augmenter sa rentabilité. Les avenues de croissance qu'elle explore sont axées sur le développement de ses marchés d'exportation, sur la commercialisation de ses innovations technologiques et sur des partenariats, des acquisitions ou des prises de participation à l'extérieur du Québec. Pour mener à bien ses projets d'expansion à l'international, l'entreprise a établi un processus d'analyse des occasions d'affaires qui lui permet de déterminer et de gérer les risques afférents de façon proactive.

ENVIRONNEMENT

Le respect et la préservation de l'environnement comptent également parmi les grandes priorités d'Hydro-Québec. En 2018, le système de gestion de l'entreprise, qui comporte notamment un volet environnemental, a obtenu la certification ISO 14001:2015. Par ailleurs, l'entreprise examine chaque année sa gestion des risques et des enjeux environnementaux et dresse un bilan de la situation dans son Rapport sur le développement durable.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Compte tenu de l'incidence des changements climatiques sur ses activités, Hydro-Québec a décidé, à la fin de 2018, de se doter d'un plan d'adaptation relativement à cet enjeu. Les impacts réels et appréhendés de ces changements, de même que les mesures prises par l'entreprise pour relever les défis connexes et réduire les émissions de gaz à effet de serre au Québec, sont présentés dans son Rapport sur le développement durable.

RAPPORT DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers consolidés d'Hydro-Québec ainsi que l'ensemble des renseignements financiers contenus dans le présent Rapport annuel sont la responsabilité de la Direction et sont approuvés par le Conseil d'administration. Les états financiers consolidés ont été dressés par la Direction conformément aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis et tiennent compte des décisions de la Régie de l'énergie relatives au transport et à la distribution de l'électricité. Ils comprennent des montants déterminés d'après les meilleures estimations et selon le jugement de la Direction. L'information financière présentée ailleurs dans le Rapport annuel est conforme à celle qui est fournie dans les états financiers consolidés.

La Direction maintient un système de contrôle interne ayant pour but de fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est pertinente et fiable, et que les biens d'Hydro-Québec sont convenablement comptabilisés et protégés. Ce système comprend notamment les politiques et directives d'Hydro-Québec, de même que la communication aux employés des règles d'éthique et du *Code de conduite* de celle-ci, afin d'assurer une gestion intègre des ressources ainsi qu'une conduite ordonnée des affaires de l'entreprise, dans le respect des lois et règlements qui la régissent. Un processus de vérification interne contribue à évaluer le caractère suffisant et l'efficacité du contrôle, de même que les politiques et directives d'Hydro-Québec. Des recommandations découlant de ce processus sont soumises à la Direction et au Comité de vérification.

Le Conseil d'administration approuve les règles de gouvernance de l'entreprise. Il s'acquitte de sa responsabilité à l'égard des états financiers consolidés par l'entremise de son Comité de vérification, lequel est composé uniquement d'administrateurs indépendants, qui n'exercent pas une fonction à plein temps au sein d'Hydro-Québec ou de l'une de ses filiales. Il incombe au Comité de vérification de recommander au Conseil d'administration d'approuver les états financiers consolidés. Le Comité de vérification rencontre la Direction, les auditeurs indépendants et le vérificateur interne afin de discuter des résultats de leurs audits et des constatations qui en découlent quant à l'intégrité et à la qualité de la présentation de l'information financière et quant au système de contrôle interne d'Hydro-Québec. Les auditeurs indépendants et le vérificateur interne ont librement et pleinement accès au Comité de vérification, en présence ou non de la Direction.

Les états financiers consolidés des exercices 2018 et 2017 ont été audités conjointement par le Vérificateur général du Québec, KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l. et Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.

/s/ Jacynthe Côté

Présidente du Conseil d'administration

/s/ Éric Martel

Président-directeur général

/s/ Jean-Hugues Lafleur

Vice-président exécutif et
chef de la direction financière et du risque

Montréal, Québec

Le 15 février 2019

Au Ministre des Finances du Québec

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

OPINION

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés d'Hydro-Québec (le « groupe »), qui comprennent les bilans consolidés aux 31 décembre 2018 et 2017, et les états consolidés des résultats, les états consolidés du résultat étendu, les états consolidés des variations des capitaux propres et les états consolidés des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes afférentes, y compris le résumé des principales conventions comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe aux 31 décembre 2018 et 2017, ainsi que des résultats consolidés de son exploitation et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis (« PCGR des États-Unis »).

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

AUTRES INFORMATIONS

La responsabilité des autres informations incombe à la Direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le Rapport annuel, autres que les états financiers consolidés et notre rapport des auditeurs sur ces états ;
- des informations contenues dans le document devant s'intituler *Annual Report – Form 18-K*, autres que les états financiers consolidés et notre rapport des auditeurs sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le Rapport annuel avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations contenues dans ce Rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir le document devant s'intituler *Annual Report – Form 18-K* après la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur les autres informations contenues dans ce document, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux PCGR des États-Unis, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

RESPONSABILITÉS DES AUDITEURS À L'ÉGARD DE L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et nous assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

RAPPORT RELATIF À D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), nous déclarons qu'à notre avis, à l'exception des changements apportés aux conventions comptables expliqués à la note 2 afférente aux états financiers consolidés, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Les associés de KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l. et d'Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l. responsables de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport des auditeurs indépendants est délivré sont respectivement André Dugal et Laurent Liagre.

/s/ KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

/s/ Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.²

/s/ Guylaine Leclerc, FCPA auditrice, FCA
Vérificatrice générale du Québec

Montréal, Québec
Le 15 février 2019

1. FCPA auditeur FCA, permis de comptabilité publique n° A110618

2. CPA auditeur CA, permis de comptabilité publique n° A129122

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Exercices terminés les 31 décembre En millions de dollars canadiens	Notes	2018	2017
Produits	20	14 370	13 468
Charges			
Exploitation		2 843	2 664
Autres composantes du coût des avantages sociaux futurs	18	(340)	(322)
Achats d'électricité et de combustible		2 167	2 005
Amortissement	4	2 685	2 686
Taxes	5	1 111	1 076
		8 466	8 109
Bénéfice avant frais financiers		5 904	5 359
Frais financiers	6	2 712	2 513
Bénéfice net		3 192	2 846

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT ÉTENDU

Exercices terminés les 31 décembre En millions de dollars canadiens	Notes	2018	2017
Bénéfice net		3 192	2 846
Autres éléments du résultat étendu	16		
Variation nette des éléments désignés comme couvertures de flux de trésorerie	15	215	(271)
Variation nette des avantages sociaux futurs	18	469	(387)
Écarts de conversion des états financiers des établissements à l'étranger		3	(2)
		687	(660)
Résultat étendu		3 879	2 186

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

BILANS CONSOLIDÉS

Aux 31 décembre En millions de dollars canadiens	Notes	2018	2017
ACTIF			
Actif à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1 335	537
Placements temporaires		884	1 112
Clients et autres débiteurs	15	2 713	2 487
Instruments dérivés	15	72	69
Actifs réglementaires	3	203	133
Matériaux, combustible et fournitures		264	228
		5 471	4 566
Immobilisations corporelles	7	64 966	63 990
Actifs incorporels	8	877	871
Placements	9	1 022	890
Instruments dérivés	15	121	19
Actifs réglementaires	3	3 863	4 747
Autres actifs	10	669	686
		76 989	75 769
PASSIF			
Passif à court terme			
Emprunts		8	8
Créditeurs et charges à payer		2 135	2 439
Dividende à payer	16	2 394	2 135
Intérêts courus		914	895
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	11	62	65
Instruments dérivés	15	80	187
Passifs réglementaires	3	80	78
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	12	3 151	1 183
		8 824	6 990
Dette à long terme	12	42 910	43 825
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	11	811	799
Instruments dérivés	15	28	22
Passifs réglementaires	3	714	478
Autres passifs	13	2 219	3 649
Dette à perpétuité	14	274	251
		55 780	56 014
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions	16	4 374	4 374
Bénéfices non répartis		18 741	17 972
Cumul des autres éléments du résultat étendu		(1 906)	(2 591)
		21 209	19 755
		76 989	75 769
Engagements et éventualités	19		

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du Conseil d'administration,

/s/ Geneviève Brouillette

Membre du Comité de vérification

/s/ Jacynthe Côté

Présidente du Conseil d'administration

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Exercices terminés les 31 décembre En millions de dollars canadiens	Notes	Capital-actions	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2017		4 374	17 972	(2 591)	19 755
Ajustements liés à une modification de convention comptable	2	–	(29)	(2)	(31)
Bénéfice net		–	3 192	–	3 192
Autres éléments du résultat étendu	16	–	–	687	687
Dividende	16	–	(2 394)	–	(2 394)
Solde au 31 décembre 2018		4 374	18 741	(1 906)	21 209
Solde au 31 décembre 2016		4 374	17 261	(1 931)	19 704
Bénéfice net		–	2 846	–	2 846
Autres éléments du résultat étendu	16	–	–	(660)	(660)
Dividende	16	–	(2 135)	–	(2 135)
Solde au 31 décembre 2017		4 374	17 972	(2 591)	19 755

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices terminés les 31 décembre En millions de dollars canadiens	Notes	2018	2017
Activités d'exploitation			
Bénéfice net		3 192	2 846
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation			
Amortissement	4	2 685	2 686
Amortissement des primes, escomptes et frais d'émission relatifs aux titres d'emprunt		203	190
Déficit du coût net constaté par rapport aux sommes versées au titre des avantages sociaux futurs		(146)	(200)
Gain lié à la cession partielle d'une filiale	9	(277)	–
Autres		118	255
Actifs et passifs réglementaires		(57)	137
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	17	(420)	(336)
		5 298	5 578
Activités d'investissement			
Ajouts aux immobilisations corporelles		(3 292)	(3 647)
Ajouts aux actifs incorporels		(110)	(107)
Cession partielle d'une filiale, déduction faite de la trésorerie cédée		160	–
Variation nette des placements temporaires et du fonds d'amortissement	10	215	492
Autres		70	15
		(2 957)	(3 247)
Activités de financement			
Émission de dette à long terme		1 828	1 207
Remboursement de dette à long terme		(1 778)	(1 417)
Encaissements découlant de la gestion du risque de crédit		3 737	4 964
Décaissements découlant de la gestion du risque de crédit		(3 200)	(5 596)
Variation nette des emprunts		(18)	(8)
Dividende versé		(2 135)	(2 146)
Autres		13	(31)
		(1 553)	(3 027)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		10	(10)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		798	(706)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		537	1 243
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		1 335	537
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie	17		

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Exercices terminés les
31 décembre 2018 et 2017

Les montants indiqués dans
les tableaux sont exprimés en
millions de dollars canadiens,
sauf indication contraire.

Selon la loi qui la régit, Hydro-Québec a pour objets de fournir de l'énergie et d'œuvrer dans le domaine de la recherche et de la promotion relatives à l'énergie, de la transformation et de l'économie de l'énergie, de même que dans tout domaine connexe ou relié à l'énergie. Hydro-Québec doit notamment assurer l'approvisionnement en électricité patrimoniale tel qu'il a été établi par la Loi sur la Régie de l'énergie et qui correspond à un volume maximal annuel de référence de 165 TWh pour le marché québécois. À titre de société d'État, Hydro-Québec est exonérée de l'impôt sur le revenu au Canada.

Note 1 Principales conventions comptables

Les états financiers consolidés d'Hydro-Québec sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus des États-Unis (les « PCGR des États-Unis »).

La Direction est d'avis que ces états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée d'Hydro-Québec.

La Direction a évalué les événements qui ont eu lieu jusqu'au 15 février 2019, date d'approbation des présents états financiers consolidés par le Conseil d'administration, afin de déterminer si les circonstances justifiaient la prise en compte d'événements postérieurs à la date du bilan.

RÉGLEMENTATION

La *Loi sur la Régie de l'énergie* accorde à la Régie de l'énergie (la « Régie ») la compétence exclusive pour fixer ou modifier les tarifs et les conditions auxquels l'électricité est transportée et distribuée par Hydro-Québec. De ce fait, les activités de transport et de distribution d'électricité d'Hydro-Québec au Québec sont réglementées. Selon les dispositions de cette loi, les tarifs sont établis par une décision motivée de trois régisseurs après la tenue d'audiences publiques. La loi prévoit également que les tarifs sont déterminés de manière à permettre le recouvrement du coût de la prestation du service et à dégager un rendement raisonnable sur la base de tarification. Les tarifs du Transporteur sont établis selon une méthode fondée uniquement sur le coût du service. En ce qui concerne le Distributeur, ses tarifs sont assujettis, depuis le 1^{er} janvier 2018, à un mécanisme de réglementation incitative qui s'appliquera pour une période initiale de quatre ans. En vertu de ce mécanisme, les tarifs de l'année tarifaire 2018-2019 ont été fixés selon la méthode du coût du service, tandis que ceux des trois années suivantes seront établis selon une formule paramétrique.

Par ailleurs, les tarifs du Transporteur et du Distributeur sont assujettis à un mécanisme de traitement des écarts de rendement.

Les PCGR des États-Unis reconnaissent que la réglementation des tarifs peut avoir pour effet de modifier le moment où certaines opérations sont comptabilisées dans les résultats consolidés et ainsi donner lieu à la comptabilisation d'actifs et de passifs réglementaires, qu'Hydro-Québec juge probable de pouvoir recouvrer ou de devoir régler ultérieurement au moyen du processus d'établissement des tarifs.

Si le Transporteur ou le Distributeur détermine qu'il est probable que certains coûts engagés pourront être recouverts dans les tarifs futurs, ces coûts sont reportés et comptabilisés à titre d'actifs. S'il est probable que le Transporteur ou le Distributeur devra rembourser des montants à la clientèle, ou si des coûts ont été recouverts alors qu'ils seront engagés ultérieurement, un passif est comptabilisé. Les soldes de ces actifs et de ces passifs sont amortis sur les périodes de recouvrement approuvées par la Régie.

Les risques et incertitudes liés aux actifs et aux passifs réglementaires font l'objet de suivis et d'évaluations périodiques. Si Hydro-Québec juge qu'il n'est plus probable que la valeur comptable nette d'un actif ou d'un passif réglementaire soit prise en compte dans l'établissement des tarifs futurs, une perte ou un gain est comptabilisé dans les résultats de la période au cours de laquelle le jugement est formulé.

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les comptes d'Hydro-Québec, de ses filiales et des entités à détenteurs de droits variables dont Hydro-Québec est le principal bénéficiaire. Tous les soldes et toutes les opérations intersociétés sont éliminés au moment de la consolidation.

Les placements sur lesquels Hydro-Québec exerce un contrôle conjoint ou une influence notable sont comptabilisés à la valeur de consolidation. Ils sont initialement comptabilisés au coût, et leur valeur comptable est ensuite augmentée ou diminuée d'un montant équivalant à la quote-part d'Hydro-Québec des variations de l'actif net qui surviennent après la date d'acquisition. La quote-part revenant à Hydro-Québec des résultats de ces placements est comptabilisée dans les résultats. Les dividendes reçus sont portés en diminution de la valeur comptable des placements.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers selon les PCGR des États-Unis exige que la Direction procède à des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants comptabilisés au titre des actifs et des passifs, sur les informations à fournir relativement aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, de même que sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les estimations concernent notamment les produits, qui comprennent des montants estimés pour l'électricité livrée mais non facturée, la valeur comptable des actifs et passifs réglementaires, les évaluations à la juste valeur des instruments financiers, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels aux fins du calcul de la charge d'amortissement ainsi que les flux de trésorerie, les échéanciers prévus des paiements et les taux d'actualisation utilisés pour déterminer les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et les passifs au titre des avantages sociaux futurs. Ces taux reposent sur des hypothèses économiques et actuarielles. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations, et les écarts pourraient être importants.

PRODUITS

Hydro-Québec approvisionne le marché québécois en électricité et vend aussi de l'électricité sur les marchés de gros au Canada et aux États-Unis. La quasi-totalité des produits des activités ordinaires provient de contrats de vente d'électricité conclus avec des clients. Ces ventes sont comptabilisées progressivement en fonction de l'électricité livrée et du montant qu'Hydro-Québec est en droit de facturer aux clients, soit selon les tarifs réglementés, soit selon les dispositions des contrats.

NOTE 1
PRINCIPALES CONVENTIONS
COMPTABLES (SUITE)

CONVERSION DES DEVISES

Les éléments monétaires de l'actif et du passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan, tandis que les éléments non monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change historique. Les produits et les charges résultant d'opérations conclues en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains ou pertes de change résultant de la conversion des éléments monétaires sont inclus dans les résultats.

Les états financiers des établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis selon la méthode du taux courant. Selon cette méthode, les actifs et les passifs sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan, tandis que les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen de la période. Les gains ou pertes de change résultant de la conversion des états financiers de ces établissements à l'étranger sont présentés dans les Autres éléments du résultat étendu.

INSTRUMENTS FINANCIERS

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des placements dont l'échéance est d'au plus trois mois à compter de la date d'acquisition.

PLACEMENTS TEMPORAIRES

Les placements temporaires, classés dans la catégorie des titres de créance disponibles à la vente, sont constitués d'instruments du marché monétaire dont l'échéance est supérieure à trois mois à compter de la date d'acquisition et sont comptabilisés à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les Autres éléments du résultat étendu jusqu'au moment de leur réalisation; elles sont alors reclassées dans les résultats. Les revenus tirés de ces placements, calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, sont comptabilisés dans les résultats.

DÉBITEURS – CLIENTS

Les comptes clients sont comptabilisés au montant facturé, déduction faite de la provision pour créances douteuses. Celle-ci est établie en fonction du statut des dossiers clients et de l'historique de recouvrement pour chaque groupe d'âges des comptes. Les débiteurs sont radiés dans la période au cours de laquelle les comptes sont jugés irrécouvrables.

AUTRES DÉBITEURS ET PASSIFS FINANCIERS

Les autres débiteurs présentés sous Clients et autres débiteurs ainsi que les obligations à long terme détenues dans le fonds d'amortissement, présentées sous Autres actifs, diminués des pertes de valeur s'il y a lieu, de même que les emprunts, les passifs financiers présentés sous Crédeurs et charges à payer, le dividende à payer, les intérêts courus, la dette à long terme, les passifs financiers présentés sous Autres passifs et la dette à perpétuité, sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le coût amorti comprend les frais d'émission ainsi que les primes et les escomptes, le cas échéant. Les intérêts sont comptabilisés dans les résultats.

INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Les instruments dérivés sont comptabilisés à la juste valeur à la date du bilan. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les résultats au cours de la période où elles se produisent, à moins qu'il s'agisse d'instruments dérivés désignés comme couvertures dans une relation de couverture de flux de trésorerie. Sont présentés dans le bilan les soldes nets des instruments dérivés transigés avec une même contrepartie qui font l'objet d'une convention-cadre de compensation exécutoire, déduction faite de la trésorerie reçue ou versée en vertu d'ententes d'échange de garanties, et pour lesquels les conditions permettant la compensation sont réunies.

Dans le cadre de la gestion intégrée de ses risques d'affaires, Hydro-Québec a recours à des instruments dérivés pour gérer le risque de marché, c'est-à-dire le risque de change, le risque de taux d'intérêt ainsi que le risque lié aux variations du prix de l'énergie et de l'aluminium. Elle applique la comptabilité de couverture de flux de trésorerie ou de juste valeur aux relations de couverture admissibles qu'elle désigne comme couvertures et documente ces relations en bonne et due forme, notamment en rattachant les instruments dérivés soit à des actifs ou à des passifs précis présentés dans le bilan, soit à des opérations futures probables. Hydro-Québec s'assure que les relations de couverture sont hautement efficaces pour couvrir l'exposition aux risques visés au moment de leur mise en place, puis tous les mois. De plus, dans le cas des couvertures d'opérations futures, elle évalue au moins trimestriellement la probabilité de réalisation de ces opérations désignées comme éléments couverts.

Dans le cas d'une couverture de flux de trésorerie, les variations de la juste valeur d'un instrument désigné comme couverture sont comptabilisées dans les Autres éléments du résultat étendu. Les montants comptabilisés à ce titre sont reclassés dans les résultats, dans le poste touché par l'élément couvert, au cours des périodes où cet élément influe sur les résultats. S'il s'avère qu'un instrument dérivé ne réunit plus les conditions de couverture, s'il est expiré, vendu, résilié ou exercé, ou si Hydro-Québec met fin à sa désignation comme élément de couverture, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée de façon prospective. Les gains et les pertes cumulés antérieurement dans les Autres éléments du résultat étendu continuent d'être reportés en vue d'être reclassés dans les résultats au cours des mêmes périodes que l'élément couvert. Si l'élément couvert cesse d'exister, ou s'il devient probable que les transactions futures couvertes ne se réaliseront pas, les gains ou les pertes reportés sont immédiatement reclassés dans les résultats.

Dans le cas d'une couverture de juste valeur, les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé sont comptabilisées dans les résultats, dans le poste touché par l'élément couvert. Les variations compensatoires de la juste valeur de l'élément couvert attribuables au risque couvert sont inscrites à titre d'ajustements de la valeur comptable de cet élément et sont comptabilisées en contrepartie dans les résultats.

Les flux de trésorerie attribuables aux instruments dérivés désignés comme couvertures sont présentés dans l'état des flux de trésorerie selon le même classement que l'élément couvert.

NOTE 1
PRINCIPALES CONVENTIONS
COMPTABLES (SUITE)

Hydro-Québec évalue ses contrats pour déterminer s'ils répondent à la définition d'un dérivé ou s'ils comportent un dérivé incorporé qui doit être séparé de son contrat hôte. Si tel est le cas, le contrat ou le dérivé incorporé en question est comptabilisé à la juste valeur dans le bilan.

Tous les contrats à terme sur éléments non financiers qui peuvent faire l'objet d'un règlement net et dont le prix est étroitement lié à l'élément non financier acheté ou vendu sont comptabilisés à la date de règlement s'il est probable qu'il y aura livraison ou réception conformément aux besoins prévus.

JUSTE VALEUR

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Conformément aux normes applicables, Hydro-Québec classe les évaluations à la juste valeur des actifs et des passifs selon une hiérarchie à trois niveaux fondée sur le type de données utilisées pour réaliser ces évaluations :

- niveau 1 : cours (non ajustés) pour des actifs ou des passifs identiques auxquels Hydro-Québec peut avoir accès à la date d'évaluation sur des marchés actifs;
- niveau 2 : données autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement; et
- niveau 3 : données non observables.

MATÉRIAUX, COMBUSTIBLE ET FOURNITURES

Les stocks de matériaux, de combustible et de fournitures sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Le coût comprend les matériaux, la main-d'œuvre, les autres frais directement attribuables aux activités de construction et les frais financiers capitalisés pendant la période de réalisation des travaux. Est également comptabilisé dans les immobilisations corporelles le coût des avant-projets qui répondent aux critères suivants : la faisabilité technique du projet a été démontrée, sa rentabilité a été évaluée et la Direction juge probable qu'elle disposera des ressources nécessaires pour le réaliser. La valeur actualisée des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles, de même que celle des ententes conclues avec les communautés locales concernées par certains projets d'investissement et correspondant à la définition d'un passif, sont ajoutées à la valeur comptable des immobilisations corporelles en cause. Par ailleurs, les contributions reçues de tiers sont portées en diminution du coût des immobilisations corporelles visées.

Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée de vie utile, selon la méthode de l'amortissement linéaire. L'amortissement débute le mois suivant la date de mise en service. Les périodes d'amortissement des principales catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

Production hydraulique	40-120 ans
Production thermique	15-50 ans
Postes et lignes de transport	30-85 ans
Postes et lignes de distribution	25-70 ans
Autres immobilisations corporelles	5-50 ans

À la sortie d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci, déduction faite de l'amortissement cumulé et de la valeur de récupération, est comptabilisé dans les résultats de l'exercice.

Les frais d'entretien et de réparation sont comptabilisés dans les résultats lorsqu'ils sont engagés.

CONTRATS DE LOCATION

Les contrats de location-acquisition, qui ont pour effet de transférer à Hydro-Québec la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété du bien loué, sont présentés dans le poste Immobilisations corporelles. Ils sont comptabilisés à la date de leur entrée en vigueur, soit à la juste valeur du bien loué, soit, si elle est moins élevée, à la valeur actualisée des paiements minimums au titre de la location. Les contrats de location-acquisition sont amortis sur la durée de vie utile de l'actif ou sur la durée du contrat, si celle-ci est moindre.

Les paiements relatifs aux contrats de location-exploitation, en vertu desquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété, sont comptabilisés dans les résultats pendant toute la durée du contrat.

ACTIFS INCORPORELS

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût.

Le coût des logiciels développés en interne est capitalisé s'il satisfait aux critères de capitalisation. Les frais financiers afférents sont capitalisés pendant la période de développement.

Les actifs incorporels qui ont une durée de vie utile indéfinie ne font l'objet d'aucun amortissement. Ces actifs sont soumis à un test de dépréciation, annuellement ou à intervalles plus fréquents si des événements indiquent qu'ils pourraient avoir subi une perte de valeur. Le cas échéant, l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur est comptabilisé dans les résultats de la période au cours de laquelle la dépréciation est déterminée.

Les actifs incorporels dont la durée de vie utile est limitée, comme les logiciels et les licences, sont amortis sur leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire. L'amortissement de ces actifs se fait sur des périodes allant de 3 à 24 ans.

NOTE 1
PRINCIPALES CONVENTIONS
COMPTABLES (SUITE)

FRAIS FINANCIERS CAPITALISÉS

Les frais financiers capitalisés dans les immobilisations en cours et dans les logiciels développés en interne sont établis en fonction du coût des capitaux empruntés et sont comptabilisés en réduction des frais financiers dans les résultats consolidés. Les frais financiers capitalisés liés à des activités à tarifs réglementés de transport ou de distribution tiennent également compte du rendement des capitaux propres des activités visées. La partie qui correspond au rendement des capitaux propres est intégrée aux Produits dans les résultats consolidés.

DÉPRÉCIATION DES ACTIFS À LONG TERME

Hydro-Québec revoit la valeur comptable de ses immobilisations corporelles et de ses actifs incorporels amortissables si des événements ou des changements de situation indiquent que les flux de trésorerie nets prévus non actualisés pourraient être inférieurs à la valeur comptable de ces immobilisations et actifs. Le cas échéant, une perte de valeur correspondant à l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur est comptabilisée.

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Hydro-Québec offre à l'ensemble de son personnel un régime de retraite contributif de type fin de carrière (le « Régime de retraite ») ainsi que d'autres avantages postérieurs au départ à la retraite et des avantages postérieurs à l'emploi (collectivement, les « Autres régimes »). Tous les régimes d'avantages sociaux futurs d'Hydro-Québec sont à prestations déterminées.

RÉGIME DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS
AU DÉPART À LA RETRAITE

Le Régime de retraite est un régime contributif entièrement capitalisé qui offre des prestations de retraite établies en fonction du nombre d'années de service et du salaire moyen des cinq meilleures années. Ces prestations sont indexées annuellement en fonction du taux le plus élevé entre le taux d'inflation, jusqu'à un maximum de 2 %, et le taux d'inflation réduit de 3 %.

Les autres avantages postérieurs au départ à la retraite découlent de régimes collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie et hospitalisation. Ces régimes sont des régimes contributifs dont les cotisations sont ajustées annuellement.

Hydro-Québec comptabilise ses obligations au titre du Régime de retraite et des autres avantages postérieurs au départ à la retraite après déduction de la juste valeur de leur actif respectif.

Le coût des prestations et les obligations au titre du Régime de retraite et des autres avantages postérieurs au départ à la retraite accordés en échange des services rendus sont calculés selon la méthode actuarielle de répartition des prestations au prorata des années de service. Ils sont déterminés en fonction d'un taux d'actualisation et reposent sur les meilleures estimations de la Direction, notamment quant au rendement prévu des actifs des régimes, à la croissance des salaires, à la croissance des coûts des soins de santé et à l'âge de départ à la retraite des employés. Les actifs des régimes sont évalués à la juste valeur à la date du bilan.

Aux fins de l'établissement du coût des prestations et de ses obligations au titre du Régime de retraite et des autres avantages postérieurs au départ à la retraite, Hydro-Québec a adopté les conventions suivantes :

- Les taux d'actualisation utilisés pour déterminer les obligations au titre des prestations projetées et pour estimer le coût des services rendus ainsi que les intérêts sur les obligations sont fondés sur la courbe des taux d'intérêt à la date de l'évaluation, soit le 31 décembre, pour des obligations de sociétés canadiennes de qualité supérieure. Ces taux d'actualisation tiennent compte du montant et des différentes échéances de paiement des prestations projetées de chaque régime.
- Les gains et les pertes actuariels sont initialement comptabilisés dans les Autres éléments du résultat étendu. Par la suite, un montant au titre du gain actuariel ou de la perte actuarielle est amorti dans le poste Autres composantes du coût des avantages sociaux futurs si le gain actuariel net non amorti ou la perte actuarielle nette non amortie au début de l'exercice excède soit 10 % de la valeur des obligations au titre des prestations projetées, soit 10 % de la valeur liée au marché de l'actif du régime, le plus élevé des deux montants étant retenu. L'amortissement correspond à l'excédent divisé par la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs.
- Le coût des (crédit pour les) services passés découlant des modifications au Régime de retraite et aux autres avantages postérieurs au départ à la retraite est initialement comptabilisé dans les Autres éléments du résultat étendu. Par la suite, ce coût est amorti dans le poste Autres composantes du coût des avantages sociaux futurs selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur des périodes n'excédant pas la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs.
- Le rendement prévu de l'actif du Régime de retraite est fondé sur une valeur liée au marché qui est déterminée par l'application d'une moyenne mobile sur cinq ans, dans le cas des actions, et par l'évaluation à la juste valeur des autres catégories d'actifs.

La composante du coût net constaté de l'exercice qui correspond au coût des services rendus est comptabilisée à titre de charge d'exploitation, déduction faite du montant capitalisé dans les actifs.

Les intérêts sur les obligations, le rendement prévu des actifs, l'amortissement de la perte actuarielle nette et l'amortissement du coût des (crédit pour les) services passés sont comptabilisés dans le poste Autres composantes du coût des avantages sociaux futurs. Ces composantes ne sont pas capitalisées dans les actifs.

Les soldes non amortis des pertes actuarielles nettes et du coût des (crédit pour les) services passés comptabilisés dans le Cumul des autres éléments du résultat étendu au titre des avantages sociaux futurs qui seront recouverts dans les tarifs futurs sont comptabilisés en tant qu'actif réglementaire.

NOTE 1
PRINCIPALES CONVENTIONS
COMPTABLES (SUITE)

AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Les avantages postérieurs à l'emploi découlent de régimes d'assurance salaire non contributifs qui offrent des prestations d'invalidité de courte et de longue durée. La plupart de ces régimes ne sont pas capitalisés, à l'exception du régime d'assurance salaire en cas d'invalidité de longue durée, qui est entièrement capitalisé.

Le coût et l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi sont constatés au moment où survient l'événement donnant naissance à l'obligation de verser des prestations. Le coût de ces avantages est comptabilisé dans les résultats de la période. Les gains et les pertes actuariels sont comptabilisés comme ceux du Régime de retraite et des autres avantages postérieurs au départ à la retraite, à la différence près que la période d'amortissement est déterminée en fonction de la durée résiduelle moyenne des invalidités.

OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

Hydro-Québec comptabilise des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations dans la période au cours de laquelle naissent des obligations juridiques à cet égard, s'il est possible de faire une estimation raisonnable de leur juste valeur. Les coûts correspondants de mise hors service sont ajoutés à la valeur comptable de l'immobilisation corporelle en cause et sont amortis sur la durée de vie utile de celle-ci. Dans les exercices ultérieurs, toute variation due à l'écoulement du temps est comptabilisée dans les charges d'exploitation de l'exercice courant à titre de charge de désactualisation, et le montant correspondant est ajouté à la valeur comptable du passif. Les variations résultant de révisions de l'échéancier ou du montant des flux de trésorerie non actualisés sont comptabilisées comme une augmentation ou une diminution de la valeur comptable du passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, et le montant correspondant est soit ajouté à la valeur comptable de l'immobilisation en cause, soit déduit jusqu'à concurrence de sa valeur comptable, tout excédent étant alors comptabilisé dans les résultats. Lorsque l'immobilisation a atteint la fin de sa durée de vie utile, toute variation est immédiatement comptabilisée dans les résultats. Les coûts réels engagés pour régler les obligations liées

Note 2 Modifications de conventions comptables

MODIFICATIONS RÉCENTES

COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

Le 1^{er} janvier 2018, Hydro-Québec a adopté de façon anticipée l'Accounting Standards Update (l'« ASU ») 2017-12, *Derivatives and Hedging (Topic 815): Targeted Improvements to Accounting for Hedging Activities*, publiée par le Financial Accounting Standards Board (le « FASB »). Cette ASU modifie les exigences relatives aux relations de couverture dans le but de simplifier la mise en application de la comptabilité de couverture et d'accroître la transparence des informations fournies dans les états financiers à l'égard des activités de gestion des risques d'une entité.

à la mise hors service d'immobilisations sont portés en diminution des passifs. Lors du règlement final d'une telle obligation, l'écart entre le solde de l'obligation et le coût réel engagé est comptabilisé à titre de gain ou de perte dans les résultats.

Les flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour régler les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont établis d'après des études qui tiennent compte de diverses hypothèses sur les moyens à prendre et sur l'échéancier à suivre pour la mise hors service. Hydro-Québec révisé périodiquement l'évaluation de ces obligations en fonction des diverses hypothèses et estimations inhérentes aux calculs, des progrès technologiques éventuels et de l'évolution des normes, lois et règlements applicables.

ENTENTES CONCLUES AVEC DES COMMUNAUTÉS LOCALES

Hydro-Québec a conclu diverses ententes avec les communautés locales concernées par certains projets d'investissement. S'ils correspondent à la définition d'un passif, les montants relatifs à ces ententes sont comptabilisés dans le poste Dette à long terme, et la contrepartie est comptabilisée dans le poste Immobilisations corporelles. Les montants comptabilisés sont déterminés par actualisation des flux de trésorerie futurs relatifs à ces ententes. Le taux d'actualisation utilisé correspond au taux d'intérêt des obligations d'Hydro-Québec à la date de la comptabilisation initiale. Ultérieurement, dans le cas des ententes dont les flux de trésorerie sont indexés, ces derniers font l'objet d'une réestimation annuelle qui peut entraîner une modification du taux d'actualisation.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Dans le cours normal de ses activités, Hydro-Québec réalise des ventes d'électricité et d'autres opérations commerciales avec son unique actionnaire, le gouvernement du Québec, et ses organismes ainsi qu'avec d'autres sociétés d'État. Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange. Par ailleurs, à titre de société d'État du gouvernement du Québec, Hydro-Québec fournit à celui-ci des données financières établies sur la base des Normes internationales d'information financière aux fins de la préparation par le gouvernement de ses états financiers consolidés.

L'ASU 2017-12 a été appliquée selon une approche rétrospective modifiée. Pour les relations de couverture de flux de trésorerie, son adoption a conduit à la non-comptabilisation de la partie inefficace des relations existantes dans les résultats. Au 1^{er} janvier 2018, cette modification a entraîné une augmentation de 2 M\$ des bénéfices non répartis et une diminution équivalente du cumul des autres éléments du résultat étendu. Par ailleurs, l'ASU simplifie la mise en application de la comptabilité de couverture de juste valeur, ce qui s'est traduit par une hausse de 31 M\$ de la dette à long terme et par une baisse équivalente des bénéfices non répartis. Les chiffres correspondants de l'exercice précédent n'ont pas été retraités.

NOTE 2
MODIFICATIONS
DE CONVENTIONS
COMPTABLES (SUITE)

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Le 1^{er} janvier 2018, Hydro-Québec a adopté l'ASU 2016-15, *Statement of Cash Flows (Topic 230): Classification of Certain Cash Receipts and Cash Payments*. Cette ASU clarifie la présentation et le classement de certains éléments dans l'état des flux de trésorerie. Elle a été appliquée selon une approche rétrospective intégrale et n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés d'Hydro-Québec.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Le 1^{er} janvier 2018, Hydro-Québec a adopté l'ASU 2016-01, *Financial Instruments—Overall (Subtopic 825-10): Recognition and Measurement of Financial Assets and Financial Liabilities*. Cette ASU fournit des directives liées à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs et des passifs financiers. Elle a été appliquée selon une approche rétrospective modifiée et n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés d'Hydro-Québec.

PRODUITS

Le 1^{er} janvier 2018, Hydro-Québec a adopté l'Accounting Standards Codification (l'« ASC ») 606, *Revenue from Contracts with Customers*. Cette norme fournit des directives liées à la comptabilisation des produits au moment du transfert de biens ou de services à un client, pour un montant qui reflète le paiement que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens ou services. Elle a été appliquée selon une approche rétrospective modifiée aux contrats non achevés au 1^{er} janvier 2018 et n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés d'Hydro-Québec.

ACTIFS INCORPORELS

Le 1^{er} septembre 2018, Hydro-Québec a adopté de façon anticipée l'ASU 2018-15, *Intangibles—Goodwill and Other—Internal-Use Software (Subtopic 350-40): Customer's Accounting for Implementation Costs Incurred in a Cloud Computing Arrangement That Is a Service Contract*. Cette ASU précise qu'une entité doit appliquer les directives concernant les logiciels développés en interne pour déterminer si les coûts liés à la mise en œuvre d'une entente d'hébergement infonuagique considérée comme un contrat de service doivent être comptabilisés à titre de charges d'exploitation ou reportés et amortis sur la durée du contrat. Elle a été appliquée selon une approche prospective et n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés d'Hydro-Québec.

NORMES PUBLIÉES MAIS NON ENCORE ADOPTÉES

CONTRATS DE LOCATION

En février 2016, le FASB a publié l'ASU 2016-02, *Leases (Topic 842)*. Cette ASU fournit des directives liées à la définition, à la comptabilisation et à la présentation des contrats de location, et exige notamment que les preneurs de contrats de location comptabilisent un actif et un passif pour tous les contrats de plus de douze mois de type location-acquisition ou de type location-exploitation.

En janvier 2018, le FASB a publié l'ASU 2018-01, *Leases (Topic 842): Land Easement Practical Expedient for Transition to Topic 842*. Cette ASU fournit une mesure de simplification qui permet de ne pas réévaluer en fonction de l'ASC 842, *Leases*, les ententes de servitude existantes ou expirées à la date d'adoption de cette norme, soit le 1^{er} janvier 2019, et n'ayant pas été comptabilisées précédemment à titre de contrats de location selon l'ASC 840, *Leases*. De plus, elle précise que les ententes de servitude doivent être analysées en fonction de l'ASC 842 préalablement à l'application des exigences de l'ASC 350, *Intangibles—Goodwill and Other*, afin de déterminer si elles correspondent à la définition d'un contrat de location.

En juillet 2018, le FASB a publié l'ASU 2018-11, *Leases (Topic 842): Targeted Improvements*. Cette ASU propose aux entités une méthode de transition supplémentaire qui permet de comptabiliser l'effet cumulatif de l'application initiale de l'ASC 842 à titre d'ajustement du solde d'ouverture des bénéfices non répartis à la date d'adoption de la norme, soit le 1^{er} janvier 2019. Elle précise également que les bailleurs peuvent, à certaines conditions, appliquer une mesure de simplification leur permettant de ne pas séparer les composantes locatives des composantes non locatives d'un contrat.

Ces ASU s'appliqueront selon une approche rétrospective modifiée aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Hydro-Québec entend se prévaloir de la mesure de simplification permettant de ne pas réévaluer ses ententes de servitude et maintenir le classement des contrats de location évalués selon l'ASC 840. Elle prévoit également opter pour la méthode de transition supplémentaire proposée par l'ASU 2018-11. Hydro-Québec achève son analyse et estime que l'adoption de ces ASU entraînera une augmentation non significative des actifs et des passifs en date du 1^{er} janvier 2019.

INSTRUMENTS FINANCIERS

En juin 2016, le FASB a publié l'ASU 2016-13, *Financial Instruments—Credit Losses (Topic 326): Measurement of Credit Losses on Financial Instruments*. Cette ASU fournit de nouvelles directives quant à la dépréciation des actifs financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur dans les résultats. Elle s'appliquera selon une approche rétrospective modifiée aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. Hydro-Québec examine actuellement l'incidence de cette ASU sur ses états financiers consolidés.

Note 3 Réglementation

TARIFS

TRANSPORT

Les tarifs de transport d'électricité d'Hydro-Québec des années 2018 et 2017 ont été fixés par les décisions D-2018-035 et D-2017-049 de la Régie, avec effet respectivement le 1^{er} janvier 2018 et le 1^{er} janvier 2017. Le rendement autorisé sur la base de tarification a été établi à 7,0 % en 2018 et à 6,80 % en 2017. Il est fondé sur une structure de capital présumée comportant 30 % de capitaux propres.

Les informations qui suivent décrivent les effets sur les états financiers consolidés des méthodes et pratiques comptables réglementaires adoptées par Hydro-Québec conformément aux décisions de la Régie relatives à ses activités à tarifs réglementés.

ACTIFS ET PASSIFS RÉGLEMENTAIRES

	Années prévues d'amortissement	2018	2017
Actifs réglementaires			
Avantages sociaux futurs	À partir de 2019	2 880	3 667
Coûts liés à une entente de suspension	2019-2022	473	482
Coûts liés aux initiatives en efficacité énergétique	2019-2028	472	572
Coûts liés au projet de remplacement des disjoncteurs de modèle PK	2019-2021	76	99
Écarts liés aux approvisionnements en électricité ^a	2019	37	–
Écarts dans le coût de retraite ^a	2019-2020	12	2
Écarts de revenus liés aux aléas climatiques ^a		–	3
Autres	2019-2047	116	55
		4 066	4 880
Moins			
Tranche à court terme		203	133
		3 863	4 747
Passifs réglementaires			
Amortissement des immobilisations corporelles	2019-2115	375	351
Écarts de revenus liés aux aléas climatiques ^a	2019-2024	179	4
Écarts de rendement à partager avec la clientèle ^a	2019-2020	167	45
Écarts liés aux modifications à l'ASC 715, <i>Compensation—Retirement Benefits</i> ^a	2019	6	42
Écarts liés aux approvisionnements en électricité ^a	2020	4	40
Écarts dans le coût de retraite ^a	2020	2	40
Autres	2019-2022	61	34
		794	556
Moins			
Tranche à court terme		80	78
		714	478

a) La contrepartie est comptabilisée dans le poste Produits des états consolidés des résultats.

Les actifs et passifs réglementaires ne sont pas inclus dans la base de tarification, à l'exception des coûts liés aux initiatives en efficacité énergétique.

NOTE 3
RÉGLEMENTATION (SUITE)

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Les soldes non amortis des pertes actuarielles nettes et du coût des (crédit pour les) services passés qui seront recouverts dans les tarifs futurs sont comptabilisés à titre d'actif réglementaire ne portant pas intérêt. Cet actif réglementaire est amorti au moment où les soldes non amortis sont reclassés comme composante du coût des avantages sociaux futurs.

COÛTS LIÉS À UNE ENTENTE DE SUSPENSION

Une entente portant sur la suspension temporaire des livraisons d'une centrale a été approuvée par la Régie en 2014. La contrepartie du passif financier enregistré relativement à cette entente a été comptabilisée à titre d'actif réglementaire ne portant pas intérêt, et les ajustements liés aux variations subséquentes de ce passif sont également comptabilisés dans cet actif. Les coûts associés à l'entente de suspension sont quant à eux recouverts dans les tarifs sur une base annuelle, selon les montants facturés.

COÛTS LIÉS AUX INITIATIVES EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Les coûts admissibles engagés aux fins des initiatives en efficacité énergétique sont comptabilisés à titre d'actif réglementaire et portent intérêt au taux de rendement sur la base de tarification autorisé par la Régie jusqu'au moment où ils sont inclus dans la base de tarification et où débute l'amortissement.

COÛTS LIÉS AU PROJET DE REMPLACEMENT DES DISJONCTEURS DE MODÈLE PK

Les coûts admissibles engagés à compter du 11 avril 2016 dans le cadre du projet de remplacement des disjoncteurs de modèle PK sont comptabilisés à titre d'actif réglementaire et portent intérêt aux taux prescrits par la Régie.

ÉCARTS LIÉS AUX APPROVISIONNEMENTS EN ÉLECTRICITÉ

Les écarts, en volume et en prix, entre les approvisionnements réels en électricité et ceux prévus dans les dossiers tarifaires et reconnus par la Régie aux fins de l'établissement des tarifs d'électricité sont comptabilisés à titre d'actif réglementaire ou de passif réglementaire, selon le cas. Ces écarts découlent entre autres des aléas climatiques. Ils portent intérêt aux taux prescrits par la Régie jusqu'au moment où débute l'amortissement.

ÉCARTS DANS LE COÛT DE RETRAITE

Les écarts entre le coût de retraite constaté et le coût prévu dans les dossiers tarifaires aux fins de l'établissement des tarifs de transport et de distribution d'électricité sont comptabilisés à titre d'actif réglementaire ou de passif réglementaire, selon le cas. Ils portent intérêt aux taux prescrits par la Régie jusqu'au moment où débute l'amortissement.

ÉCARTS DE REVENUS LIÉS AUX ALÉAS CLIMATIQUES

Les écarts entre les revenus de transport et de distribution réels du Distributeur et les revenus prévus dans les dossiers tarifaires, établis selon les normales climatiques, sont comptabilisés à titre d'actif réglementaire ou de passif réglementaire, selon le cas. Ils portent intérêt aux taux prescrits par la Régie jusqu'au moment où débute l'amortissement.

AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Avant le 10 juillet 2015, les durées de vie utile des immobilisations corporelles étaient limitées à 50 ans aux fins de l'établissement des tarifs. Depuis, cette limite ne s'applique plus à condition que la durée de vie utile moyenne pondérée de l'ensemble des immobilisations corporelles du Transporteur, d'une part, et du Distributeur, d'autre part, n'excède pas 50 ans. Les écarts au titre de la charge d'amortissement découlant de l'utilisation de durées de vie utile limitées à 50 ans aux fins de l'établissement des tarifs jusqu'au 9 juillet 2015 ont été comptabilisés à titre de passif réglementaire ne portant pas intérêt et sont amortis au même rythme que les immobilisations corporelles visées.

ÉCARTS DE RENDEMENT À PARTAGER AVEC LA CLIENTÈLE

Les écarts de rendement à partager avec la clientèle découlent du mécanisme de traitement des écarts de rendement appliqué depuis 2017. En vertu de ce mécanisme, tout rendement excédentaire par rapport au rendement autorisé du Transporteur et du Distributeur est partagé avec la clientèle, à raison de 50 % pour les premiers 100 points de base d'écart et de 75 % pour toute tranche au-delà de ce seuil. Ces montants portent intérêt aux taux prescrits par la Régie jusqu'au moment où débute l'amortissement.

**ÉCARTS LIÉS AUX MODIFICATIONS À L'ASC 715,
COMPENSATION—RETIREMENT BENEFITS**

Les écarts découlant de l'application par le Transporteur et le Distributeur des modifications à l'ASC 715, *Compensation—Retirement Benefits*, adoptée de façon anticipée par Hydro-Québec le 1^{er} janvier 2017, sont comptabilisés à titre de passif réglementaire. Les montants comptabilisés à ce titre portent intérêt aux taux prescrits par la Régie jusqu'au moment où débute l'amortissement.

NOTE 3
RÉGLEMENTATION (SUITE)

AUTRES PRATIQUES RÉGLEMENTAIRES

La compensation accordée par le gouvernement du Québec relativement à la tempête de verglas de 1998 a été portée en diminution du coût des nouvelles immobilisations corporelles construites. Elle est amortie sur la durée de vie utile restante des actifs sortis selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Les frais financiers sont capitalisés dans les immobilisations corporelles en cours liées à des activités à tarifs réglementés, selon les taux de rendement autorisés sur les bases de tarification. Établis selon les méthodes approuvées par la Régie, ces taux tiennent compte d'une composante associée au coût des capitaux empruntés et d'une composante associée au rendement des capitaux propres. La composante associée au rendement des capitaux propres a totalisé 56 M\$ en 2018 et 53 M\$ en 2017.

Les coûts de démantèlement d'actifs de transport sortis et remplacés pour lesquels aucune obligation liée à la mise hors service d'immobilisations n'a été comptabilisée, déduction faite de la valeur de récupération, sont ajoutés au coût des nouveaux actifs construits. Les coûts de remise en état des sites associés aux actifs remplacés sont également ajoutés au coût des nouveaux actifs construits.

Enfin, les contributions reçues pour des projets de déplacement ou de modification de certains actifs du réseau de transport sont enregistrées dans un compte distinct et portées en diminution des immobilisations corporelles. Ces contributions sont amorties sur la durée de vie utile moyenne des actifs par projet, selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Note 4 Amortissement

	2018	2017
Immobilisations corporelles	2 299	2 226
Actifs incorporels ^a	121	175
Actifs et passifs réglementaires	198	176
Sorties d'immobilisations	67	109
	2 685	2 686

a) Pour la période de 2019 à 2023, l'amortissement des actifs incorporels actuellement comptabilisés devrait s'établir comme suit : 90 M\$ en 2019, 62 M\$ en 2020, 41 M\$ en 2021, 22 M\$ en 2022 et 16 M\$ en 2023.

Note 5 Taxes

	2018	2017
Redevances hydrauliques ^a	705	701
Taxe sur les services publics ^b	298	284
Taxes municipales, scolaires et autres ^c	108	91
	1 111	1 076

a) Les redevances hydrauliques payables au gouvernement du Québec ont atteint 699 M\$ en 2018 (695 M\$ en 2017), dont un solde à payer de 5 M\$ au 31 décembre 2018 (83 M\$ au 31 décembre 2017).

b) La taxe sur les services publics est payable au gouvernement du Québec.

c) Y compris deux montants payables au gouvernement du Québec en 2018, soit l'un de 53 M\$ en vertu de la *Loi sur Transition énergétique Québec* (36 M\$ en 2017), pour lequel 2 M\$ était à payer au 31 décembre 2018 (néant au 31 décembre 2017), et l'autre de 15 M\$ en vertu de la *Loi instituant le Fonds du Plan Nord* (15 M\$ en 2017), à payer aux 31 décembre 2018 et 2017.

Note 6 Frais financiers

	2018	2017
Intérêts sur titres d'emprunt	2 741	2 532
(Gain net) perte nette de change	(6)	10
Frais de garantie relatifs aux titres d'emprunt ^a	215	217
	2 950	2 759
Moins		
Frais financiers capitalisés	169	203
Revenu net de placement	69	43
	238	246
	2 712	2 513

a) Les frais de garantie relatifs aux titres d'emprunt sont assortis d'un taux de 0,5 % et sont versés au gouvernement du Québec.

Note 7 Immobilisations corporelles

	2018				2017			
	En service	Amortissement cumulé	En cours	Valeur comptable nette	En service	Amortissement cumulé	En cours	Valeur comptable nette
Production								
Hydraulique	48 254	18 894	1 329	30 689	47 957	18 154	917	30 720
Autres	1 180	835	41	386	1 207	862	23	368
	49 434	19 729	1 370	31 075	49 164	19 016	940	31 088
Transport								
Postes et lignes	32 761	12 718	1 828	21 871	31 587	12 172	1 699	21 114
Autres	2 636	1 553	127	1 210	2 557	1 485	98	1 170
	35 397	14 271	1 955	23 081	34 144	13 657	1 797	22 284
Distribution								
Postes et lignes	15 039	7 044	366	8 361	14 612	6 760	361	8 213
Autres	3 563	1 916	113	1 760	3 490	1 822	100	1 768
	18 602	8 960	479	10 121	18 102	8 582	461	9 981
Autres	1 455	870	104	689	1 375	868	130	637
	104 888 ^a	43 830 ^a	3 908	64 966	102 785 ^a	42 123 ^a	3 328	63 990

a) Au 31 décembre 2018, le coût et l'amortissement cumulé des immobilisations corporelles en service faisant l'objet de contrats de location-acquisition s'établissaient respectivement à 1 034 M\$ et à 250 M\$ (896 M\$ et 205 M\$ au 31 décembre 2017).

Note 8 Actifs incorporels

	2018			2017		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Amortissables						
Logiciels, licences et autres	2 051	1 658	393	1 972	1 571	401
Non amortissables						
Servitudes et autres			484			470
			877			871

Les ajouts correspondant à des logiciels développés en interne ont totalisé 90 M\$ en 2018 (87 M\$ en 2017).

Note 9 Placements

	2018	2017
À la valeur de consolidation		
Société en commandite Hydroélectrique Manicouagan (60,0 %) ^{a,b}	594	601
Churchill Falls (Labrador) Corporation Limited (34,2 %) ^b	278	264
TM4 inc. (45 % en 2018, 100 % en 2017)	135	–
	1 007	865
Autres	15	25
	1 022	890

a) Ce placement comprend l'excédent non amorti du coût d'acquisition sur la valeur comptable nette sous-jacente des actifs de la Société en commandite Hydroélectrique Manicouagan (la « SCHM ») à la date d'acquisition, qui se composait d'actifs incorporels non amortissables de 282 M\$ et d'actifs amortissables de 241 M\$ au 31 décembre 2018 (respectivement 282 M\$ et 252 M\$ au 31 décembre 2017).

b) En 2018, les achats d'électricité auprès de la SCHM et de la Churchill Falls (Labrador) Corporation Limited [la « CF(L)Co »] ont totalisé respectivement 81 M\$ et 97 M\$ (81 M\$ et 96 M\$ en 2017).

CESSION PARTIELLE D'UNE FILIALE

Le 22 juin 2018, Hydro-Québec a cédé 55 % des actions de sa filiale TM4 inc. (« TM4 ») à un tiers indépendant, pour une contrepartie en trésorerie de 165 M\$. Par suite de cette transaction, Hydro-Québec a cessé de consolider TM4, et le placement conservé de 45 % a été évalué à la juste valeur. Un gain de 277 M\$ lié à la cession partielle de TM4, dont 125 M\$ au titre de l'évaluation à la juste valeur du placement conservé, a été comptabilisé dans le poste Produits. Le placement dans TM4 est dorénavant comptabilisé à la valeur de consolidation.

Note 10 Autres actifs

	Notes	2018	2017
Fonds d'amortissement ^a	12	650	605
Remboursement gouvernemental relatif à la tempête de verglas de 1998 ^b	15	–	66
Autres		19	15
		669	686

a) Le fonds d'amortissement, affecté au remboursement de la dette à long terme, est constitué d'obligations émises par le gouvernement du Québec, soit principalement des obligations à long terme arrivant à échéance en 2021 et en 2026 ainsi que des obligations à court terme présentées dans le poste Placements temporaires, qui s'élevaient à 75 M\$ au 31 décembre 2018 (126 M\$ au 31 décembre 2017). En 2018, des obligations à long terme de 50 M\$ (605 M\$ en 2017) ont remplacé des placements temporaires dans ce fonds.

b) Étant donné que le gouvernement du Québec versera le montant intégral au plus tard le 15 octobre 2019, le remboursement a été reclassé, au 31 décembre 2018, à titre d'actif à court terme dans le poste Clients et autres débiteurs.

Note 11 Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Les passifs au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations concernent les coûts relatifs au démantèlement des installations de Gentilly-2, à l'évacuation du combustible nucléaire irradié généré par l'exploitation de ces installations ainsi qu'au démantèlement des centrales thermiques et de certains réservoirs à carburant et postes de transport.

La valeur comptable globale des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations s'établit comme suit :

	2018				2017			
	Démantèlement des installations de Gentilly-2 ^a	Évacuation du combustible nucléaire irradié ^a	Démantèlement d'autres immobilisations	Total	Démantèlement des installations de Gentilly-2 ^a	Évacuation du combustible nucléaire irradié ^a	Démantèlement d'autres immobilisations	Total
Solde au début de l'exercice	463	261	140	864	468	248	144	860
Passifs engagés	–	–	12	12	–	–	14	14
Charge de désactualisation	25	16	4	45	25	15	4	44
Passifs réglés	(25)	(1)	(9)	(35)	(30)	(2)	(24)	(56)
Révision des flux de trésorerie estimatifs et de l'échéancier prévu des paiements	–	(17)	4	(13)	–	–	2	2
Solde à la fin de l'exercice	463	259	151	873	463	261	140	864
Moins								
Tranche à court terme	48	5	9	62	41	8	16	65
	415	254	142	811	422	253	124	799

a) La Commission canadienne de sûreté nucléaire exige une garantie financière pour l'exécution des obligations d'Hydro-Québec à l'égard des coûts liés au démantèlement des installations de Gentilly-2 et à l'évacuation du combustible nucléaire irradié. Celle-ci est constituée des placements détenus par la Fiducie d'Hydro-Québec pour la gestion des déchets de combustible nucléaire ainsi que d'une garantie financière irrévocable d'un montant maximal de 685 M\$ fournie par le gouvernement du Québec.

Le tableau suivant présente les taux d'actualisation sur lesquels est fondée la valeur comptable des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, qui correspondent aux taux sans risque ajustés en fonction de la qualité du crédit :

%	Démantèlement des installations de Gentilly-2	Évacuation du combustible nucléaire irradié	Démantèlement d'autres immobilisations
Comptabilisation initiale des obligations	6,4	6,4	Entre 1,1 et 4,6
Comptabilisation ultérieure des obligations	Entre 4,3 et 5,7	Entre 3,1 et 5,7	Entre 0,8 et 4,6

FIDUCIE D'HYDRO-QUÉBEC POUR LA GESTION DES DÉCHETS DE COMBUSTIBLE NUCLÉAIRE

En vertu de la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire* (la « LDCN »), entrée en vigueur en 2002, les propriétaires canadiens de déchets de combustible nucléaire devaient créer une société de gestion, la Société de gestion des déchets nucléaires, et chacun d'eux devait établir un fonds en fiducie afin de financer les coûts liés à la gestion à long terme de ses déchets de combustible nucléaire.

En avril 2009, le gouvernement du Canada a approuvé la formule de financement des coûts liés à la méthode retenue pour la gestion à long terme des déchets de combustible nucléaire. Les sommes déposées dans les fonds en fiducie ne peuvent servir qu'au financement de la mise en œuvre de cette méthode.

Hydro-Québec a effectué tous les versements exigés par la LDCN. Au 31 décembre 2018, les placements détenus par le fonds en fiducie d'Hydro-Québec étaient composés de titres d'emprunt émis par Hydro-Québec dont la juste valeur s'élevait à 167 M\$ (163 M\$ au 31 décembre 2017).

La Fiducie d'Hydro-Québec pour la gestion des déchets de combustible nucléaire est considérée comme une entité à détenteurs de droits variables dont Hydro-Québec est le principal bénéficiaire.

Note 12 Dette à long terme

La dette à long terme est principalement composée d'obligations, de billets à moyen terme et d'autres dettes, dont les passifs afférents aux ententes conclues avec des communautés locales. Le tableau suivant présente la répartition de la dette (y compris la tranche échéant à moins d'un an) au coût amorti, selon la monnaie à l'émission et la monnaie au remboursement.

Les swaps de devises transigés aux fins de la gestion du risque de change lié à la dette à long terme ont été pris en compte dans l'établissement des pourcentages de la dette selon la monnaie au remboursement.

	2018				2017			
			À l'émission	Au remboursement			À l'émission	Au remboursement
	En dollars canadiens et en devises	Aux cours de clôture à la date du bilan	%	%	En dollars canadiens et en devises	Aux cours de clôture à la date du bilan	%	%
Dollars canadiens ^{a, b}	38 016	38 016	83	100	37 607	37 607	84	100
Dollars américains	5 707	7 789	17	–	5 704	7 142	16	–
		45 805	100	100		44 749	100	100
Plus								
Ajustement lié au risque de juste valeur couvert		256				259		
		46 061				45 008		
Moins								
Tranche échéant à moins d'un an		3 151				1 183		
		42 910				43 825		

a) Y compris des dettes autres que des obligations et des billets à moyen terme, dont la valeur actualisée totalisait 1 543 M\$ au 31 décembre 2018 (1 482 M\$ au 31 décembre 2017). Ces dettes ne portent pas intérêt.

b) Certaines dettes sont assorties d'une obligation de constituer un fonds d'amortissement. Ce fonds, présenté dans les postes Placements temporaires et Autres actifs, totalisait 725 M\$ au 31 décembre 2018 (731 M\$ au 31 décembre 2017).

Pour la période de 2019 à 2023, le coût amorti, à la date du bilan, des tranches de la dette à long terme arrivant à échéance s'établit comme suit : 3 151 M\$ en 2019, 2 256 M\$ en 2020, 2 426 M\$ en 2021, 3 407 M\$ en 2022 et 7 M\$ en 2023.

NOTE 12
DETTE À LONG TERME
(SUITE)

TAUX D'INTÉRÊT

Le tableau suivant présente les taux d'intérêt des obligations et des billets à moyen terme, qui tiennent compte des taux contractuels, des primes, escomptes et frais d'émission ainsi que de l'incidence des contrats à terme et des swaps transigés aux fins de la gestion des risques à long terme associés à la dette. La partie à taux variable des obligations et billets s'élevait à 9,3 % au 31 décembre 2018 (12,0 % au 31 décembre 2017).

%	2018			2017
	Dollars canadiens	Dollars américains	Moyenne pondérée	Moyenne pondérée
Échéance				
1-5 ans	9,10	9,03	9,08	8,29
6-10 ans	4,49	8,30	8,20	8,24
11-15 ans	5,42	10,07	8,31	7,62
16-20 ans	5,93	–	5,93	5,63
21-25 ans	5,11	–	5,11	5,11
26-30 ans	4,89	–	4,89	4,89
31-35 ans	4,47	–	4,47	4,47
36-40 ans	3,28	–	3,28	3,46
41-45 ans	6,53	–	6,53	6,53
Moyenne pondérée	4,83	9,32	5,08	5,22

FACILITÉ ET MARGES DE CRÉDIT

Hydro-Québec a une facilité de crédit non utilisée de 2 000 M\$ US, y compris un crédit-relais de 750 M\$ US, qui arrivera à échéance en 2023. Tout titre d'emprunt afférent portera intérêt à un taux basé sur le taux interbancaire offert à Londres (le « taux LIBOR ») à l'exception du crédit-relais, qui portera intérêt au taux de base américain. De plus, Hydro-Québec a accès à

des marges de crédit d'exploitation, reconduites automatiquement à moins d'avis contraire et portant intérêt au taux préférentiel. Au 31 décembre 2018, les soldes disponibles de ces marges de crédit étaient de 200 M\$ US et de 276 M\$ CA ou US (200 M\$ US et 243 M\$ CA ou US au 31 décembre 2017).

Note 13 Autres passifs

	Note	2018	2017
Passifs au titre des avantages sociaux futurs	18	1 726	3 127
Créditeurs		493	522
		2 219	3 649

Les créditeurs comprennent un passif financier de 354 M\$ (358 M\$ au 31 décembre 2017) lié à une entente relative à la suspension temporaire des livraisons d'une centrale. La tranche à court terme, présentée dans le poste Créditeurs et charges à payer, était de 119 M\$ au 31 décembre 2018 (124 M\$ au 31 décembre 2017). Ce passif financier, y compris la tranche à court terme, représentait un montant actualisé de 473 M\$ au 31 décembre 2018 (482 M\$ au

31 décembre 2017). Il inclut une somme due en dollars américains qui s'élevait à 25 M\$ (19 M\$ US) au 31 décembre 2018 [24 M\$ (20 M\$ US) au 31 décembre 2017]. Au 31 décembre 2018, le taux effectif de ce passif était de 1,85 % (1,35 % au 31 décembre 2017).

Note 14 Dette à perpétuité

Les billets à perpétuité, d'un montant de 274 M\$ (201 M\$ US) au 31 décembre 2018 et de 251 M\$ (201 M\$ US) au 31 décembre 2017, portent intérêt au taux LIBOR majoré de 0,0625 %, établi semestriellement. Aux 31 décembre 2018 et 2017, leur taux s'élevait respectivement à 2,7 % et à 1,6 %.

Note 15 Instruments financiers

Dans le cadre de ses activités, Hydro-Québec réalise des opérations qui l'exposent à certains risques financiers tels que les risques de marché, de liquidité et de crédit. Un suivi rigoureux et l'adoption de stratégies comprenant l'utilisation d'instruments dérivés réduit l'exposition à ces risques et les impacts sur les résultats.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Hydro-Québec est exposée à trois principaux types de risque de marché, soit le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix lié à l'énergie et à l'aluminium. Ces trois types de risque font l'objet d'une gestion intégrée active qui vise à limiter l'exposition à chaque risque, de manière à réduire leur incidence globale sur les résultats.

GESTION DES RISQUES À LONG TERME

GESTION DES RISQUES ASSOCIÉS À LA DETTE

Risque de change et risque de taux d'intérêt – Hydro-Québec utilise des contrats à terme et des swaps de devises pour gérer le risque de change associé à la dette à long terme et à la dette à perpétuité ainsi que des contrats à terme et des swaps de taux d'intérêt pour modifier à long terme l'exposition au risque de taux d'intérêt. S'ils sont désignés comme éléments de couverture, ces instruments dérivés sont comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie ou de couvertures de juste valeur, selon le risque couvert. L'incidence sur les résultats des opérations de couverture de change et de taux d'intérêt de la dette est comptabilisée dans le poste Frais financiers.

Le tableau suivant présente le montant notionnel, exprimé en dollars canadiens ou en devises, des contrats à terme et des swaps utilisés aux fins de la gestion des risques à long terme :

	2018 ^a	2017 ^a
Contrats à terme		
Dollars canadiens	(1 000)	(70)
Dollars américains	204	202
Swaps		
Dollars canadiens	(6 844)	(6 938)
Dollars américains	5 730	5 730

a) Les données entre parenthèses représentent des montants à déboursier.

Les billets à perpétuité sont rachetables au gré d'Hydro-Québec. En 2018, aucune tranche n'a été rachetée. En 2017, une tranche de 23 M\$ (17 M\$ US) a été rachetée sur le marché secondaire et annulée par la suite. Des contrats à terme sont utilisés pour atténuer le risque de change lié à la dette à perpétuité.

GESTION DES RISQUES À COURT TERME

Risque de change – Hydro-Québec utilise des contrats à terme pour gérer son exposition au risque de change à court terme. S'ils sont désignés comme éléments de couverture, ces instruments dérivés sont comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie. L'incidence sur les résultats des opérations de couverture du risque de change est comptabilisée dans les postes touchés par l'élément couvert, soit les postes Produits, Achats d'électricité et de combustible ou Frais financiers. Dans ce contexte, Hydro-Québec a négocié des contrats de vente de devises dont les positions ouvertes au 31 décembre 2018 étaient d'un montant notionnel de 1 800 M\$ US (885 M\$ US au 31 décembre 2017).

Risque de taux d'intérêt – Hydro-Québec utilise des contrats de garantie de taux et des swaps de taux d'intérêt pour gérer le risque de taux d'intérêt à court terme. S'ils sont désignés comme éléments de couverture, ces instruments dérivés sont comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie. L'incidence sur les résultats des opérations de couverture du risque de taux d'intérêt à court terme est comptabilisée dans le poste touché par l'élément couvert, soit le poste Frais financiers.

Risque de prix – Hydro-Québec utilise principalement des contrats à terme et des swaps pour gérer le risque lié à la fluctuation des prix de l'énergie et de l'aluminium. S'ils sont désignés comme éléments de couverture, ces instruments dérivés sont comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie. L'incidence sur les résultats des opérations de couverture du risque de prix lié à l'énergie et à l'aluminium est comptabilisée dans les postes touchés par l'élément couvert, soit les postes Produits ou Achats d'électricité et de combustible. Dans ce contexte, Hydro-Québec a négocié des contrats à terme et des swaps d'électricité dont les positions ouvertes au 31 décembre 2018 correspondaient à 23,2 TWh (22,5 TWh au 31 décembre 2017), des contrats à terme sur le gaz naturel dont les positions ouvertes au 31 décembre 2018 représentaient 0,4 million de MMBtu (0,5 million de MMBtu au 31 décembre 2017), des swaps de produits pétroliers dont les positions ouvertes au 31 décembre 2018 s'élevaient à 9,1 millions de litres (aucune position ouverte au 31 décembre 2017) ainsi que des swaps d'aluminium dont les positions ouvertes au 31 décembre 2018 totalisaient 240 825 tonnes (410 125 tonnes au 31 décembre 2017).

NOTE 15
INSTRUMENTS
FINANCIERS (SUITE)

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à respecter les engagements liés à ses passifs financiers.

L'exposition d'Hydro-Québec à ce risque est réduite par : l'importance des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation; un portefeuille diversifié d'instruments très liquides ou facilement convertibles en liquidités, négociés avec des contreparties de grande qualité; des sources de financement préautorisées; la capacité d'accéder aux marchés des capitaux; la diversification des sources de financement; et la gestion des niveaux de la dette à taux variable et de la dette remboursable en devises.

Par ailleurs, au 31 décembre 2018, un montant de 43 971 M\$ de la dette à long terme, de la dette à perpétuité et des emprunts, diminué du fonds d'amortissement, était garanti par le gouvernement du Québec (42 942 M\$ au 31 décembre 2017).

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier ne puisse respecter ses obligations.

Hydro-Québec est exposée au risque de crédit lié aux clients et autres débiteurs, qui résulte principalement de ses opérations courantes de vente d'électricité au Québec et hors Québec. Elle est également exposée au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux placements temporaires et au fonds d'amortissement, de même qu'aux instruments dérivés qu'elle négocie avec des institutions financières. Le risque de crédit est limité à la valeur comptable des actifs afférents présentés dans le bilan, qui se rapproche de la juste valeur.

CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

L'exposition au risque de crédit lié aux ventes d'électricité est limitée en raison de la diversité de la clientèle et du grand nombre de clients. La Direction estime qu'Hydro-Québec ne s'expose pas à un risque de crédit important, notamment parce qu'au Québec, les ventes sont facturées à des tarifs qui prévoient le recouvrement des coûts selon les modalités déterminées par la Régie. De plus, Hydro-Québec détient des dépôts de 132 M\$ (124 M\$ au 31 décembre 2017) fournis en garantie par des clients, dont 46 M\$ (35 M\$ au 31 décembre 2017) sont comptabilisés dans le poste Créditeurs et charges à payer et 86 M\$ (89 M\$ au 31 décembre 2017), dans le poste Autres passifs.

Le tableau suivant présente la valeur des clients et autres débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses afférente :

	2018	2017
Clients ^a	2 124	2 030
Autres débiteurs ^b	589 ^c	457
	2 713 ^d	2 487 ^d

- a) Y compris l'électricité livrée mais non facturée, qui totalisait 1390 M\$ au 31 décembre 2018 (1496 M\$ au 31 décembre 2017).
 b) Y compris une garantie financière de 139 M\$ (118 M\$ en 2017) couvrant certains instruments dérivés détenus à la fin de l'exercice.
 c) Y compris le remboursement gouvernemental relatif à la tempête de verglas de 1998, qui s'élevait à 66 M\$ au 31 décembre 2018. Le montant correspondant en date du 31 décembre 2017 est présenté dans les Autres actifs.
 d) Y compris 255 M\$ US (284 M\$ US en 2017) convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan.

La provision pour créances douteuses des clients s'établissait à 241 M\$ au 31 décembre 2018 (239 M\$ au 31 décembre 2017).

AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Pour réduire son exposition au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux placements temporaires et au fonds d'amortissement, de même qu'aux instruments dérivés, Hydro-Québec traite avec plusieurs émetteurs et institutions financières dont la notation de crédit est élevée et dont la majorité sont canadiens. De plus, elle applique des encadrements qui limitent la concentration des risques, de même que divers contrôles de suivi et des limites de crédit par contrepartie. Des ententes préalables lui permettent aussi de limiter la valeur de marché des principaux portefeuilles d'instruments dérivés. Une variation de cette valeur de marché au-delà d'un niveau convenu donne lieu à un encaissement ou à un décaissement. Au 31 décembre 2018, la quasi-totalité des contreparties avec lesquelles Hydro-Québec traitait avait une notation de crédit égale ou supérieure à A, et aucune d'elles n'avait failli à ses obligations envers Hydro-Québec.

NOTE 15
INSTRUMENTS
FINANCIERS (SUITE)

JUSTE VALEUR
JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Le tableau suivant présente la juste valeur des instruments dérivés selon leur nature et selon qu'ils sont désignés comme couvertures de juste valeur ou de flux de trésorerie, ou non désignés comme couvertures :

	2018				2017			
	Dérivés désignés comme couvertures de juste valeur	Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	Dérivés non désignés comme couvertures ^a	Montants bruts des dérivés comptabilisés ^b	Dérivés désignés comme couvertures de juste valeur	Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	Dérivés non désignés comme couvertures ^a	Montants bruts des dérivés comptabilisés ^b
Actif								
Contrats – Risque de change	–	1 280	14	1 294	–	769	51	820
Contrats – Risque de taux d'intérêt	372	2	–	374	420	3	2	425
Contrats – Risque de prix	–	159	49	208	–	8	61	69
	372	1 441	63	1 876	420	780	114	1 314
Passif								
Contrats – Risque de change	–	(162)	(116)	(278)	–	(266)	(251)	(517)
Contrats – Risque de taux d'intérêt	–	(55)	–	(55)	–	–	–	–
Contrats – Risque de prix	–	(104)	(13)	(117)	–	(267)	(24)	(291)
	–	(321)	(129)	(450)	–	(533)	(275)	(808)
Total	372	1 120	(66)	1 426	420	247	(161)	506

- a) Ces instruments dérivés sont principalement transigés dans le cadre de la gestion des risques d'Hydro-Québec. Au 31 décembre 2018, (116) M\$ étaient en contrepartie de sommes reçues ou déboursées [(210) M\$ au 31 décembre 2017] en vertu d'ententes visant à limiter la valeur de marché des principaux portefeuilles d'instruments dérivés. Ces ententes découlent des encadrements qu'applique Hydro-Québec dans le but de réduire son exposition au risque de crédit et de limiter la concentration des risques.
- b) Les évaluations à la juste valeur des instruments dérivés sont classées au niveau 2. Ces évaluations sont obtenues par actualisation des flux de trésorerie futurs, qui sont estimés à partir des taux au comptant ou à terme ou des prix à terme (taux de change, taux d'intérêt, prix de l'énergie ou de l'aluminium) en vigueur à la date du bilan et qui tiennent compte de l'évaluation du risque de crédit. Les techniques d'évaluation utilisées font appel à des données de marché observables.

NOTE 15
INSTRUMENTS
FINANCIERS (SUITE)

Le tableau suivant présente l'incidence de la compensation sur les instruments dérivés :

	2018				2017			
	Montants bruts des dérivés comptabilisés	Montants bruts compensés ^a	Trésorerie (reçue) versée en garantie ^b	Montants nets présentés dans le bilan	Montants bruts des dérivés comptabilisés	Montants bruts compensés ^a	Trésorerie (reçue) versée en garantie ^b	Montants nets présentés dans le bilan
Actif								
Court terme	217	(97)	(48)	72	143	(68)	(6)	69
Long terme	1 659	(215)	(1 323)	121	1 171	(527)	(625)	19
	1 876	(312)	(1 371)	193	1 314	(595)	(631)	88
Passif								
Court terme	(350)	240	30	(80)	(509)	321	1	(187)
Long terme	(100)	72	–	(28)	(299)	274	3	(22)
	(450)	312	30	(108)	(808)	595	4	(209)
Total	1 426	–	(1 341)	85	506	–	(627)	(121)

a) Les montants bruts des dérivés compensés sont liés à des contrats transigés conformément aux directives de l'International Swaps and Derivatives Association (l'« ISDA ») et constituant des conventions-cadres de compensation exécutoires. Ces conventions-cadres s'appliquent à tous les contrats d'instruments dérivés négociés de gré à gré.

b) Les montants de trésorerie compensés représentent des montants reçus ou versés en vertu d'ententes d'échange de garanties signées conformément aux directives de l'ISDA.

Par ailleurs, bien que certains dérivés ne puissent être compensés en raison de l'absence d'une convention-cadre de compensation exécutoire, des montants peuvent être reçus d'agents de compensation ou versés à de tels agents dans le cadre d'appels de marge, en fonction de la juste valeur des instruments en cause. Au 31 décembre 2018, 129 M\$ à recevoir d'agents

de compensation en contrepartie de versements nets étaient intégrés dans le poste Clients et autres débiteurs (111 M\$ au 31 décembre 2017), tandis que 10 M\$ à payer à de tels agents en contrepartie d'encaissements nets étaient intégrés dans le poste Crédeurs et charges à payer (néant au 31 décembre 2017).

NOTE 15
INSTRUMENTS
FINANCIERS (SUITE)

Les tableaux suivants présentent l'incidence des instruments dérivés sur les résultats et les autres éléments du résultat étendu. Il est à noter que la majorité des instruments dérivés négociés sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie ou de juste valeur et ont donc pour effet de réduire la volatilité des résultats. Les instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme couvertures, mais qui assurent néanmoins une couverture économique de positions inverses à risque, permettent aussi de réduire la volatilité des résultats. La sensibilité des résultats se limite ainsi à l'exposition nette aux risques ne faisant pas l'objet de couvertures.

	2018			
	Pertes (gains) sur dérivés désignés comme couvertures de juste valeur	Pertes (gains) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie		Pertes (gains) sur dérivés non désignés comme couvertures
	Comptabilisés dans les résultats	Comptabilisés dans les Autres éléments du résultat étendu ^a		Comptabilisés dans les résultats
Contrats – Risque de change	–	(590)	(651) ^b	(84)
Contrats – Risque de taux d'intérêt	40	47	4 ^c	1
Contrats – Risque de prix	–	(142)	177 ^d	24
	40^{c,e}	(685)	(470)^e	(59)^{e,f}
Incidence sur les résultats des éléments couverts	(34)		472	86

	2017				
	Pertes (gains) sur dérivés désignés comme couvertures de juste valeur	Pertes (gains) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie			Pertes (gains) sur dérivés non désignés comme couvertures
	Comptabilisés dans les résultats	Partie efficace comptabilisée dans les Autres éléments du résultat étendu	Partie inefficace comptabilisée dans les résultats	Partie efficace reclassée des Autres éléments du résultat étendu aux résultats	Comptabilisés dans les résultats
Contrats – Risque de change	–	473	(1) ^b	443 ^b	29
Contrats – Risque de taux d'intérêt	117	(6)	–	3 ^c	(5)
Contrats – Risque de prix	–	177	10 ^d	(73) ^d	(48)
	117^{c,e}	644	9	373^e	(24)^{e,f}
Incidence sur les résultats des éléments couverts	(113)			(373)	(36)

a) Par suite de l'adoption de l'ASU 2017-12, les montants de 2018 comprennent la partie inefficace des relations de couverture auparavant présentée dans les résultats.

b) En 2018, aucun montant n'a été comptabilisé dans le poste Produits [(70) M\$ en 2017], tandis que (651) M\$ ont été comptabilisés dans le poste Frais financiers (512 M\$ en 2017).

c) Ces montants ont été comptabilisés dans le poste Frais financiers.

d) Ces montants ont été comptabilisés dans le poste Produits.

e) En 2018, les postes Produits, Achats d'électricité et de combustible et Frais financiers ont respectivement totalisé 14 370 M\$, 2 167 M\$ et 2 712 M\$ (13 468 M\$, 2 005 M\$ et 2 513 M\$ en 2017).

f) Ces instruments sont essentiellement liés à des transactions réalisées dans le cadre de la gestion intégrée des risques. L'incidence de ces instruments sur les résultats est comptabilisée dans les postes touchés par le risque géré. Ainsi, en 2018, 41 M\$ ont été comptabilisés dans le poste Produits [(36) M\$ en 2017], (9) M\$, dans le poste Achats d'électricité et de combustible [(14) M\$ en 2017] et (91) M\$, dans le poste Frais financiers (26 M\$ en 2017).

En 2018, Hydro-Québec a reclassé une perte nette de 2 M\$ du Cumul des autres éléments du résultat étendu aux résultats à la suite de l'abandon de couvertures de flux de trésorerie (néant en 2017).

Au 31 décembre 2018, Hydro-Québec estimait à 13 M\$ le montant net des pertes comprises dans le Cumul des autres éléments du résultat étendu qui seraient reclassées dans les résultats au cours des douze mois suivants (203 M\$ au 31 décembre 2017).

Au 31 décembre 2018, la durée maximale sur laquelle Hydro-Québec couvrait son exposition aux variations des flux de trésorerie liées aux opérations futures était de trois ans (deux ans au 31 décembre 2017).

NOTE 15
INSTRUMENTS
FINANCIERS (SUITE)

JUSTE VALEUR DES AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les évaluations à la juste valeur des autres instruments financiers sont classées au niveau 2. La juste valeur est obtenue par actualisation des flux de trésorerie futurs, selon les taux observés à la date du bilan pour des instruments similaires négociés sur les marchés financiers.

La juste valeur des équivalents de trésorerie, des débiteurs – clients, des autres débiteurs et des passifs financiers se rapproche de leur valeur comptable en raison de la nature à court terme de ces instruments financiers, sauf dans le cas des éléments présentés dans le tableau suivant :

	2018		2017	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dettes à long terme ^a	46 061 ^b	59 876	45 008 ^b	61 271
Dettes à perpétuité	274	252	251	204

a) Y compris la tranche échéant à moins d'un an.

b) Y compris un montant de 2 000 M\$ (1 829 M\$ en 2017) associé à des dettes faisant l'objet d'une couverture de juste valeur, ce qui a donné lieu à un ajustement lié au risque couvert de 350 M\$ (359 M\$ en 2017) pour les relations de couverture existantes et de (94) M\$ [(100) M\$ en 2017] pour les relations auxquelles Hydro-Québec a mis fin.

Note 16 Capitaux propres

CAPITAL-ACTIONS

Le capital-actions autorisé se compose de 50 000 000 d'actions d'une valeur nominale de 100 \$ chacune, dont 43 741 090 actions étaient émises et payées aux 31 décembre 2018 et 2017.

BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

En vertu de la *Loi sur Hydro-Québec*, les dividendes qu'Hydro-Québec est appelée à verser sont déclarés une fois l'an par le gouvernement du Québec, qui en détermine les modalités de paiement. Pour un exercice financier donné, le dividende ne peut excéder le surplus

susceptible de distribution, équivalant à 75 % du bénéfice net. Ce calcul est effectué d'après les états financiers consolidés. Toutefois, il ne peut être déclaré pour un exercice donné aucun dividende dont le montant aurait pour effet de réduire à moins de 25 % le taux de capitalisation à la fin de l'exercice. La totalité ou la partie du surplus susceptible de distribution qui n'a pas fait l'objet d'une déclaration de dividende ne peut plus être distribuée à l'actionnaire sous forme de dividende.

Pour l'exercice 2018, le dividende est de 2 394 M\$ (2 135 M\$ pour 2017).

CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

	Note	2018				2017			
		Couvertures de flux de trésorerie	Avantages sociaux futurs	Écarts de conversion	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Couvertures de flux de trésorerie	Avantages sociaux futurs	Écarts de conversion	Cumul des autres éléments du résultat étendu
Solde à la fin de l'exercice précédent		(406)	(2 186)	1	(2 591)	(135)	(1 799)	3	(1 931)
Ajustements liés à une modification de convention comptable	2	(2)	–	–	(2)	–	–	–	–
		(408)	(2 186)	1	(2 593)	(135)	(1 799)	3	(1 931)
Autres éléments du résultat étendu avant reclassements		685	351	3	1 039	(644)	(485)	(2)	(1 131)
Montants reclassés dans les résultats		(470)	118	–	(352)	373	98	–	471
Autres éléments du résultat étendu		215	469 ^a	3	687	(271)	(387) ^a	(2)	(660)
Solde à la fin de l'exercice courant		(193)	(1 717)	4	(1 906)	(406)	(2 186)	1	(2 591)

a) Les Autres éléments du résultat étendu comprennent la variation de l'actif réglementaire au titre des avantages sociaux futurs, qui a été de (787) M\$ en 2018 (545 M\$ en 2017).

Note 17 Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

	2018	2017
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Clients et autres débiteurs	(132)	(490)
Matériaux, combustible et fournitures	(41)	(9)
Créditeurs et charges à payer	(223)	203
Intérêts courus	(24)	(40)
	(420)	(336)
Activités d'investissement sans effet sur la trésorerie		
Augmentation des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	119	77
Intérêts payés	2 219	2 084

Note 18 Avantages sociaux futurs

Les obligations au titre des prestations projetées (évaluées par des actuaires indépendants) et les actifs à la juste valeur des régimes d'avantages sociaux futurs offerts aux employés sont évalués en date du 31 décembre de chaque année. La plus récente évaluation actuarielle aux fins de la capitalisation du Régime de retraite date du 31 décembre 2017. La prochaine évaluation doit être effectuée en date du 31 décembre 2018.

ÉVOLUTION DES OBLIGATIONS AU TITRE DES PRESTATIONS PROJETÉES ET DES ACTIFS DES RÉGIMES À LA JUSTE VALEUR

	Régime de retraite		Autres régimes	
	2018	2017	2018	2017
Obligations au titre des prestations projetées				
Solde au début de l'exercice	26 400	24 003	1 582	1 471
Coût des services rendus	505	430	49	44
Cotisations des employés	196	179	–	–
Prestations versées et remboursements	(1 034)	(999)	(74)	(72)
Intérêts sur les obligations	837	792	51	49
(Gain actuariel) perte actuarielle	(1 793)	1 995	(148)	90
Solde à la fin de l'exercice	25 111	26 400	1 460	1 582
Actifs des régimes à la juste valeur				
Solde au début de l'exercice	24 706	22 935	88	83
Rendement réel des actifs ^a	541	2 316	2	–
Cotisations des employés	196	179	–	–
Cotisations d'Hydro-Québec	279	275	18	18
Prestations versées et remboursements	(1 034)	(999)	(12)	(13)
Solde à la fin de l'exercice	24 688	24 706	96	88
Situation de capitalisation – Déficit des régimes	423	1 694	1 364	1 494
Présentée comme suit :				
Créditeurs et charges à payer	–	–	61	61
Autres passifs	423	1 694	1 303	1 433

a) Les frais d'administration et de gestion facturés par Hydro-Québec au Régime de retraite se sont établis à 18 M\$ en 2018 (16 M\$ en 2017).

Au 31 décembre 2018, les obligations cumulées au titre des prestations en vertu du Régime de retraite s'élevaient à 23 550 M\$ (24 706 M\$ au 31 décembre 2017). Contrairement aux obligations au titre des prestations projetées, les obligations cumulées au titre des prestations ne tiennent pas compte de l'hypothèse concernant le taux de croissance des salaires.

ACTIF DU RÉGIME DE RETRAITE

Les placements et les risques associés à leur détention sont gérés conformément à la Politique de gestion des placements de la Caisse de retraite d'Hydro-Québec (la « Politique de placement »), qui est approuvée annuellement par le Conseil d'administration. Ces risques comprennent des risques de marché, de crédit et de liquidité. La Politique de placement prévoit la diversification des titres du portefeuille de référence en vue de maximiser le rendement attendu à l'intérieur d'un intervalle de risque acceptable qui tient compte de la volatilité du surplus ou du déficit du Régime de retraite. Des encadrements complémentaires définissent le processus d'autorisation pour chaque type de transaction et établissent les règles

applicables à la gestion active des différents portefeuilles ainsi qu'à la gestion du risque de crédit. La conformité à la Politique de placement et aux encadrements complémentaires fait l'objet de suivis réguliers. La Politique de placement permet l'utilisation de dérivés, tels que des contrats à terme, des options et des swaps.

Le tableau suivant présente la répartition cible des placements du Régime de retraite, telle qu'elle était établie dans la Politique de placement en vigueur le 31 décembre 2018 :

%	Répartition cible
Titres à revenu fixe	38
Actions	46
Placements alternatifs ^a	16
	100

a) Les placements alternatifs regroupent les placements immobiliers, les placements privés et les prêts hypothécaires commerciaux.

NOTE 18
AVANTAGES SOCIAUX
FUTURS (SUITE)

Le tableau suivant présente la juste valeur des placements nets du Régime de retraite au 31 décembre selon la hiérarchie de la juste valeur et la nature des titres :

	2018				2017			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Trésorerie	192	–	–	192	200	–	–	200
Placements à court terme ^a	–	1 559	–	1 559	–	343	–	343
Obligations ^{a, b}	242	6 567	–	6 809	1 076	7 277	–	8 353
Actions cotées	9 438	–	–	9 438	10 553	–	–	10 553
Placements immobiliers ^{a, c}	–	40	3 303	3 343	233	68	2 856	3 157
Placements privés ^d	–	–	826	826	–	–	573	573
Fonds de couverture ^e	470	2 103	–	2 573	392	981	–	1 373
Instruments dérivés – Actifs ^f	1	252	–	253	–	63	–	63
Instruments dérivés – Passifs ^f	(24)	(301)	–	(325)	(7)	(41)	–	(48)
Autres	58	20	–	78	19	153	–	172
	10 377	10 240	4 129	24 746^g	12 466	8 844	3 429	24 739 ^g

- a) La juste valeur des placements à court terme, des obligations et des placements immobiliers classés au niveau 2 est essentiellement évaluée en fonction de la valeur actualisée des flux monétaires futurs nets, basée sur le rendement actuel du marché.
- b) Les actifs du Régime de retraite comprennent des titres émis par Hydro-Québec ainsi que par le gouvernement du Québec et certains de ses organismes, pour un montant total de 957 M\$ (846 M\$ en 2017).
- c) La juste valeur des placements immobiliers classés au niveau 3 est établie par des évaluateurs indépendants. La principale méthode utilisée est l'actualisation des flux monétaires futurs. Cette méthode s'appuie sur des données observables et non observables, notamment le taux d'actualisation et les flux monétaires futurs.
- d) La juste valeur des placements privés est établie selon des techniques comprenant notamment l'actualisation des flux monétaires futurs et le recours à des données comme les multiples de capitalisation des bénéfices ou le prix d'opérations comparables récentes.
- e) Les fonds de couverture sont évalués à la valeur fournie par les gestionnaires des fonds, qui est établie en fonction de la juste valeur des investissements sous-jacents ou selon la valeur de l'actif net.
- f) Les dérivés classés au niveau 2 sont évalués à partir des cours de clôture sur les marchés des sous-jacents ou en fonction de la valeur actualisée des flux monétaires futurs nets.
- g) La juste valeur des placements ne tient pas compte du montant net des créditeurs et des débiteurs, qui correspond à un montant à payer de 58 M\$ (33 M\$ en 2017).

Le tableau suivant présente les rapprochements entre les soldes d'ouverture et de clôture des placements classés au niveau 3 :

	2018			2017		
	Placements immobiliers	Placements privés	Total	Placements immobiliers	Placements privés	Total
Solde au début de l'exercice	2 856	573	3 429	2 703	360	3 063
Acquisitions et cessions	149	121	270	74	152	226
Gains nets réalisés	4	2	6	6	2	8
Gains nets non réalisés	294	130	424	73	59	132
Solde à la fin de l'exercice	3 303	826	4 129	2 856	573	3 429

En 2018 et en 2017, il n'y a eu aucun reclassement entre le niveau 3 et les niveaux 1 et 2.

ACTIF DES AUTRES RÉGIMES

Au 31 décembre 2018, l'actif des Autres régimes était composé d'obligations émises par Hydro-Québec, pour un montant total de 87 M\$ (83 M\$ au 31 décembre 2017), et d'éléments de trésorerie, pour un total de 9 M\$ (5 M\$ au 31 décembre 2017). Les obligations sont classées au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur.

NOTE 18
AVANTAGES SOCIAUX
FUTURS (SUITE)

COÛT DES RÉGIMES

COMPOSANTES DU COÛT NET CONSTATÉ DE L'EXERCICE

	Régime de retraite		Autres régimes	
	2018	2017	2018	2017
Coût des services rendus	505	430	49	44
Autres composantes du coût des avantages sociaux futurs				
Intérêts sur les obligations	837	792	51	49
Rendement prévu des actifs	(1 533)	(1 422)	(3)	(3)
Amortissement de la perte actuarielle nette	275	222	30	26
Amortissement du coût des (crédit pour les) services passés	7	11	(4)	(5)
Perte actuarielle sur le régime d'assurance salaire en cas d'invalidité de longue durée	-	-	-	8
	(414)	(397)	74	75
Coût net constaté de l'exercice	91	33	123	119

COMPOSANTES DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU DE L'EXERCICE

	Régime de retraite		Autres régimes	
	2018	2017	2018	2017
(Gain actuariel) perte actuarielle	(801)	1 101	(147)	85
Amortissement de la perte actuarielle nette	(275)	(222)	(30)	(26)
Amortissement du (coût des) crédit pour les services passés	(7)	(11)	4	5
(Augmentation) diminution totale des Autres éléments du résultat étendu	(1 083)	868	(173)	64
Moins				
(Diminution) augmentation de l'actif réglementaire au titre des avantages sociaux futurs	(678)	509	(109)	36
(Augmentation) diminution nette des Autres éléments du résultat étendu	(405)	359	(64)	28

COMPOSANTES DU CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

	Régime de retraite		Autres régimes	
	2018	2017	2018	2017
Perte actuarielle nette non amortie	4 302	5 378	291	468
Coût des (crédit pour les) services passés non amortis	25	32	(21)	(25)
Total des montants comptabilisés dans le Cumul des autres éléments du résultat étendu	4 327	5 410	270	443
Moins				
Actif réglementaire au titre des avantages sociaux futurs	2 710	3 388	170	279
Montant net comptabilisé dans le Cumul des autres éléments du résultat étendu	1 617	2 022	100	164

Pour l'exercice 2019, l'amortissement de la perte actuarielle nette et du coût des (crédit pour les) services passés dans le coût net constaté de l'exercice devrait s'établir à respectivement 91 M\$ et 7 M\$ pour le Régime de retraite et à respectivement 16 M\$ et (5) M\$ pour les Autres régimes.

NOTE 18
AVANTAGES SOCIAUX
FUTURS (SUITE)

PRINCIPALES HYPOTHÈSES ACTUARIELLES

Les hypothèses actuarielles suivantes, utilisées pour déterminer les obligations et le coût net constaté au titre des prestations projetées des régimes, résultent d'une moyenne pondérée.

	Régime de retraite		Autres régimes	
	2018	2017	2018	2017
Obligations au titre des prestations projetées				
Taux à la fin de l'exercice (%)				
Taux d'actualisation des prestations projetées	3,91	3,42	3,95	3,43
Taux de croissance des salaires ^a	3,24	3,10	–	–
Coût net constaté				
Taux à la fin de l'exercice précédent (%)				
Taux d'actualisation du coût des services rendus	3,47	3,94	3,45	3,89
Taux d'actualisation des intérêts sur les obligations	3,19	3,33	3,24	3,39
Taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes ^b	6,50	6,50	2,32	3,37
Taux de croissance des salaires ^a	3,10	3,14	–	–
Durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs (années)	13	13	12	12

a) Ce taux tient compte de la progression des salaires ainsi que des possibilités de promotion en cours de carrière.

b) Le taux de rendement prévu à long terme de l'actif du Régime de retraite correspond à la moyenne du rendement attendu à long terme des différentes catégories d'actifs, pondérée par leur poids cible respectif, augmentée d'une prime de rééquilibrage, de diversification et de gestion active, et diminuée des frais de gestion et d'administration prévus.

Au 31 décembre 2018, le coût des soins de santé était basé sur un taux de croissance annuel de 5,00 % pour 2019. Par la suite, selon l'hypothèse retenue, ce taux augmentera de façon linéaire pour atteindre 6,50 % en 2022, puis diminuera pour s'établir au taux ultime de 4,50 % en 2037. Une variation de 1 % du taux de croissance aurait eu les incidences suivantes en 2018 et en 2017 :

	Augmentation de 1 %		Diminution de 1 %	
	2018	2017	2018	2017
Incidence sur le coût des services rendus et des intérêts sur les obligations au titre des prestations projetées de l'exercice	10	5	(7)	(3)
Incidence sur les obligations au titre des prestations projetées à la fin de l'exercice	108	121	(85)	(94)

PRESTATIONS QUI DEVRAIENT ÊTRE VERSÉES AU COURS DES DIX PROCHAINS EXERCICES

	Régime de retraite	Autres régimes
2019	1 098	68
2020	1 146	70
2021	1 193	72
2022	1 240	74
2023	1 286	77
2024-2028	7 128	424

En 2019, Hydro-Québec prévoit verser des cotisations de respectivement 259 M\$ et 19 M\$ au titre du Régime de retraite et des Autres régimes.

Note 19 Engagements et éventualités

ENGAGEMENTS

ACHATS D'ÉLECTRICITÉ

Le 12 mai 1969, Hydro-Québec et la CF(L)Co ont signé un contrat en vertu duquel Hydro-Québec s'est engagée à acheter la quasi-totalité de l'énergie produite par la centrale des Churchill Falls, d'une puissance nominale de 5 428 MW. En 2016, ce contrat a été renouvelé automatiquement pour les 25 années suivantes selon les dispositions du contrat. Le 18 juin 1999, Hydro-Québec et la CF(L)Co ont conclu un contrat de garantie de disponibilité de 682 MW additionnels de puissance d'hiver, pour la période du 1^{er} novembre au 31 mars, jusqu'en 2041.

Au 31 décembre 2018, Hydro-Québec avait également des engagements en vertu de contrats d'achat d'électricité conclus avec d'autres producteurs. Compte tenu des clauses de renouvellement, les échéances de ces contrats s'étalent jusqu'en 2052. Hydro-Québec s'était aussi engagée à acheter des droits de transport d'électricité.

Compte tenu de l'ensemble de ces engagements, Hydro-Québec prévoit effectuer les paiements suivants au cours des prochains exercices :

2019	1 841
2020	1 900
2021	1 911
2022	1 941
2023	2 068
2024 et suivants	25 838

INVESTISSEMENTS

Dans le cadre de ses projets de développement et de ses activités de maintien ou d'amélioration de la qualité de ses actifs, Hydro-Québec prévoit faire des investissements annuels en immobilisations corporelles et en actifs incorporels de l'ordre de 3,9 G\$ au Québec sur la période allant de 2019 à 2023.

ÉVENTUALITÉS

GARANTIES

En vertu des modalités précisées dans le cadre de l'émission de certains titres d'emprunt à l'extérieur du Canada, Hydro-Québec s'est engagée à majorer le montant des intérêts payés à des non-résidents si des changements sont apportés aux lois fiscales canadiennes à l'égard de l'impôt sur le revenu de personnes non résidentes. Hydro-Québec n'est pas en mesure d'estimer le montant maximal qu'elle pourrait être tenue de verser au titre de ces garanties. Si un tel montant devenait exigible, elle aurait l'option de rembourser la plupart des titres en question. Au 31 décembre 2018, le coût amorti des dettes à long terme visées était de 3 314 M\$ (3 289 M\$ au 31 décembre 2017).

LITIGES

Dans le cours normal de ses activités de développement et d'exploitation, Hydro-Québec est parfois partie à des réclamations et poursuites judiciaires. La Direction est d'avis qu'une provision adéquate a été constituée à l'égard de ces litiges. Par conséquent, elle ne prévoit pas d'incidence défavorable importante de tels passifs éventuels sur la situation financière ni sur les résultats consolidés d'Hydro-Québec.

Entre autres actions en cours, certaines communautés autochtones ont intenté contre les gouvernements du Canada et du Québec et contre Hydro-Québec des recours fondés sur des revendications de droits ancestraux. Notamment, les Innus de Uashat mak Mani-Utenam réclament une somme de 1,5 G\$ à titre de dédommagement par suite de diverses activités menées sur le territoire qu'ils revendiquent. Hydro-Québec conteste le bien-fondé de ces recours.

Par ailleurs, les Innus de Pessamit ont réactivé, en novembre 2006, un recours introduit en 1998 et visant notamment la reconnaissance de droits ancestraux rattachés à des terres du Québec où sont situées certaines installations de production hydroélectrique du complexe Manic-Outardes. Cette communauté réclame une somme de 500 M\$. Hydro-Québec conteste le bien-fondé de ce recours. En 2015, la Cour supérieure a accueilli une requête dans laquelle les Innus de Pessamit demandaient la suspension des procédures. En novembre 2017, les parties ont convenu d'un nouvel échéancier en vue de la reprise des procédures selon lequel les Innus de Pessamit ont jusqu'en juin 2019 pour réaliser les expertises qu'ils entendent déposer. Une conférence de gestion d'instance sera convoquée par la suite.

Note 20 Informations sectorielles

Hydro-Québec exerce ses activités dans les quatre secteurs d'exploitation isolables définis ci-après, les secteurs d'exploitation non isolables et autres activités étant regroupés sous la rubrique Activités corporatives et autres aux fins de présentation.

Production : Hydro-Québec Production exploite et développe le parc de production d'Hydro-Québec. Elle fournit un volume maximal annuel de référence de 165 TWh d'électricité patrimoniale à Hydro-Québec Distribution et peut aussi participer aux appels d'offres de cette division dans un contexte de libre concurrence. De plus, elle réalise des ventes d'électricité ainsi que des transactions d'arbitrage sur les marchés externes.

Transport : Hydro-Québec TransÉnergie exploite et développe le réseau de transport d'électricité d'Hydro-Québec. Elle commercialise les capacités de transit et gère les mouvements d'énergie sur le territoire québécois.

Distribution : Hydro-Québec Distribution exploite et développe le réseau de distribution d'Hydro-Québec et assure l'approvisionnement en électricité du marché québécois. Elle exerce également les activités liées à la vente d'électricité au Québec ainsi qu'aux services à la clientèle et à la promotion de l'efficacité énergétique.

Construction : Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés et la Société d'énergie de la Baie James (la « SEBJ ») conçoivent et réalisent des projets de construction et de réfection d'équipements de production et de transport d'électricité, principalement pour le compte d'Hydro-Québec Production et d'Hydro-Québec TransÉnergie. Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés est chargée des projets qui se déroulent au

Québec, sauf sur le territoire régi par la *Convention de la Baie James et du Nord québécois*. La SEBJ construit les aménagements de production situés en territoire conventionné (au nord du 49° parallèle) et peut également réaliser certains projets ailleurs au Québec ou dans le reste du monde.

Activités corporatives et autres : Les unités corporatives appuient les secteurs d'exploitation dans la réalisation de leurs activités.

Les montants présentés pour chacun des secteurs sont fondés sur l'information financière qui sert à l'établissement des états financiers consolidés. Les conventions comptables utilisées pour le calcul de ces montants sont les mêmes que celles qui sont décrites à la note 1, Principales conventions comptables, et à la note 3, Réglementation.

Les opérations intersectorielles associées aux ventes d'électricité sont comptabilisées en fonction des tarifs de fourniture et de transport établis conformément aux dispositions de la *Loi sur la Régie de l'énergie*. Le tarif de fourniture y est fixé pour un volume maximal annuel de référence de 165 TWh d'électricité patrimoniale destiné au marché québécois.

Les produits et services intersectoriels sont évalués au coût complet, qui englobe l'ensemble des coûts directement associés à la livraison du produit ou du service.

Hydro-Québec réalise la grande majorité de ses produits au Québec, et la quasi-totalité de ses immobilisations corporelles est rattachée à des activités menées au Québec. En 2018, les produits provenant de l'extérieur du Québec se sont élevés à 1 767 M\$, dont 1 231 M\$ des États-Unis (respectivement 1 773 M\$ et 1 368 M\$ en 2017).

NOTE 20
INFORMATIONS
SECTORIELLES (SUITE)

Les tableaux suivants présentent de l'information sur les résultats, l'actif et les activités d'investissement par secteurs :

							2018
	Production	Transport	Distribution	Construction	Activités corporatives et autres	Éliminations intersectorielles et ajustements	Total
Produits							
Clients externes	1 792	130	12 124	1	323	–	14 370^a
Clients intersectoriels	4 912	3 387	85	2 140	1 836	(12 360)	–
Amortissement	819	1 030	697	5	134	–	2 685
Frais financiers	1 250	953	480	(1)	35	(5)	2 712
Bénéfice net	1 998	554	362	–	278	–	3 192
Actif total	32 994	23 288	13 976	44	6 847	(160)	76 989
Investissements en immobilisations corporelles et en actifs incorporels avec effet sur la trésorerie	792	1 782	664	10	154	–	3 402

a) Y compris 308 M\$ ne provenant pas de contrats conclus avec des clients, dont (241) M\$ découlent de programmes générateurs d'autres types de produits (*alternative revenue programs*) liés à certains actifs et passifs réglementaires.

							2017
	Production	Transport	Distribution	Construction	Activités corporatives et autres	Éliminations intersectorielles et ajustements	Total
Produits							
Clients externes	1 790	10	11 621	1	46	–	13 468
Clients intersectoriels	4 726	3 297	80	2 479	1 706	(12 288)	–
Amortissement	805	998	752	4	127	–	2 686
Frais financiers	1 173	863	450	–	32	(5)	2 513
Bénéfice net	1 948	554	333	–	11	–	2 846
Actif total	32 944	22 494	13 677	39	6 768	(153)	75 769
Investissements en immobilisations corporelles et en actifs incorporels avec effet sur la trésorerie	963	1 971	650	13	157	–	3 754

Note 21 Données comparatives

Certaines données de l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation de l'exercice courant. C'est notamment le cas des actifs et passifs financiers liés à la réglementation, qui étaient auparavant intégrés dans les postes Autres passifs et Crédeurs et charges à payer et qui sont maintenant présentés à titre d'actifs et de passifs réglementaires. Ce reclassement a entraîné une hausse de 9 M\$ des actifs réglementaires à court terme, de 30 M\$ des actifs réglementaires à long terme, de 78 M\$ des passifs réglementaires à court terme et de 112 M\$ des passifs réglementaires à long terme.

RÉTROSPECTIVE QUINQUENNALE

DONNÉES FINANCIÈRES CONSOLIDÉES

M\$	2018	2017	2016	2015	2014
RÉSULTATS					
Produits	14 370	13 468	13 339	13 754	13 652
Charges					
Exploitation	2 843	2 664	2 671	2 559	2 400
Autres composantes du coût des avantages sociaux futurs	(340)	(322)	(233)	(32)	(34)
Achats d'électricité et de combustible	2 167	2 005	1 866	1 938	1 968
Amortissement	2 685	2 686	2 597	2 713	2 593
Taxes	1 111	1 076	1 045	980	975
	8 466	8 109	7 946	8 158	7 902
Bénéfice avant frais financiers	5 904	5 359	5 393	5 596	5 750
Frais financiers	2 712	2 513	2 532	2 449	2 425
Bénéfice net	3 192	2 846	2 861	3 147	3 325
DIVIDENDE	2 394	2 135	2 146	2 360	2 535
SOMMAIRE DES BILANS					
Actif total	76 989	75 769	75 167	75 199	73 108
Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an et la dette à perpétuité	46 335	45 259	45 909	45 983	44 752
Capitaux propres	21 209	19 755	19 704	19 475	17 961
INVESTISSEMENTS AVEC EFFET SUR LA TRÉSORERIE					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels	3 402	3 754	3 460	3 440	3 815
RATIOS FINANCIERS					
Rendement des capitaux propres (%) ^a	14,0	12,9	13,4	15,3	16,6
Taux de capitalisation (%) ^b	31,8	30,7	30,5	30,1	28,9
Marge bénéficiaire (%) ^c	22,2	21,1	21,4	22,9	24,4
Couverture des intérêts ^d	2,18	2,13	2,16	2,20	2,23
Taux d'autofinancement (%) ^e	63,9	66,6	58,8	82,8	56,4

a) Quotient du bénéfice net par les capitaux propres moyens de l'exercice diminués du cumul des autres éléments du résultat étendu moyen de l'exercice.

b) Quotient des capitaux propres par la somme des capitaux propres, de la dette à long terme, de la tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an, de la dette à perpétuité, des emprunts et du passif lié aux instruments dérivés, diminuée de l'actif lié aux instruments dérivés et du fonds d'amortissement.

c) Quotient du bénéfice net par les produits.

d) Quotient de la somme du bénéfice avant frais financiers et du revenu net de placement par les intérêts sur titres d'emprunt.

e) Quotient des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation diminués du dividende versé par la somme des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement, exclusion faite de la variation nette des placements temporaires et du fonds d'amortissement, et du remboursement de dette à long terme.

Note : Certaines données comparatives de la rétrospective quinquennale ont été reclassées en fonction de la présentation de l'exercice courant.

DONNÉES D'EXPLOITATION

	2018	2017	2016	2015	2014
GWh					
Ventes d'électricité					
Au Québec, par secteurs					
Résidentiel	69 566	66 111	65 065	66 558	68 074
Commercial, institutionnel et petits industriels	47 659	45 816	45 483	45 335	45 189
Grands clients industriels	50 252	53 699	53 635	54 200	55 738
Autres	5 337	5 077	5 062	5 170	5 222
	172 814	170 703	169 245	171 263	174 223
Hors Québec					
Canada et États-Unis	36 524	34 935	32 744	29 864	26 624
Ventes totales d'électricité	209 338	205 638	201 989	201 127	200 847
M\$					
Produits des ventes d'électricité					
Au Québec, par secteurs					
Résidentiel	5 591	5 285	5 155	5 222	5 162
Commercial, institutionnel et petits industriels	4 016	3 873	3 842	3 774	3 657
Grands clients industriels	2 196	2 288	2 265	2 350	2 389
Autres	331	317	311	316	308
	12 134	11 763	11 573	11 662	11 516
Hors Québec					
Canada et États-Unis	1 731	1 651	1 626	1 700	1 629
Produits totaux des ventes d'électricité	13 865	13 414	13 199	13 362	13 145
Aux 31 décembre					
Nombre d'abonnements					
Au Québec, par secteurs					
Résidentiel	3 994 491	3 958 300	3 924 992	3 890 956	3 857 782
Commercial, institutionnel et petits industriels	317 608	316 430	314 816	319 294	317 671
Grands clients industriels	185	184	183	181	183
Autres	4 630	4 582	4 550	4 290	4 214
Nombre total d'abonnements	4 316 914	4 279 496	4 244 541	4 214 721	4 179 850

DONNÉES D'EXPLOITATION (SUITE)

	2018	2017	2016	2015	2014
MW					
Puissance installée					
Centrales hydroélectriques	36 767	36 767	36 366	36 370	36 100
Centrales thermiques	543	542	542	542	543
Puissance installée totale	37 310^a	37 309	36 908	36 912	36 643
GWh					
Besoins globaux d'énergie^b	230 795	226 824	223 143	222 172	222 045
MW					
Besoins québécois de puissance à la pointe^c	38 319	38 204	36 797	37 349	38 743
km					
Lignes aériennes et souterraines					
Transport	34 361^d	34 479	34 292	34 272	34 187
Distribution	224 659	224 033	221 843	220 920	219 793
Total – Lignes aériennes et souterraines	259 020	258 512	256 135	255 192	253 980

a) En plus de la capacité de production de ses propres installations, Hydro-Québec dispose de la quasi-totalité de la production de la centrale des Churchill Falls (5 428 MW), en vertu d'un contrat avec la Churchill Falls (Labrador) Corporation Limited qui sera en vigueur jusqu'en 2041. Elle achète également toute la production de 41 parcs éoliens (3 876 MW) et de 7 petites centrales hydroélectriques (107 MW) ainsi que la quasi-totalité de la production de 8 centrales de cogénération à la biomasse et de 4 au biogaz (272 MW) appartenant à des producteurs indépendants. De plus, elle a accès à 992 MW en vertu de contrats à long terme avec d'autres fournisseurs.

b) Les besoins globaux d'énergie comprennent les kilowattheures livrés au Québec et aux réseaux voisins.

c) Le chiffre de 2018 était valide en date du 15 février 2019. Les valeurs indiquées correspondent aux besoins pour l'hiver débutant en décembre, y compris la puissance interruptible. À l'hiver 2018-2019, la pointe est survenue le 22 janvier 2019 à 8 h.

d) Soit 34 089 km de lignes exploitées par Hydro-Québec TransÉnergie et 272 km, par Hydro-Québec Distribution.

AUTRES DONNÉES

	2018	2017	2016	2015	2014
%					
Hausse tarifaire au 1^{er} avril^a	0,3	0,7	0,7	2,9	4,3
Aux 31 décembre					
Effectif total^b					
Permanent	16 960	17 338	17 282	17 475	17 793
Temporaire	2 944	2 448	2 270	2 319	2 250
	19 904	19 786	19 552	19 794	20 043
%					
Représentativité des groupes cibles					
Femmes	28,8	28,9	28,7	29,0	29,4
Autres ^c	8,9	8,1	7,7	7,4	6,8

a) À l'exclusion du tarif L.

b) À l'exclusion du personnel des filiales et des coentreprises.

c) Comprend les autochtones, les minorités ethniques, les minorités visibles et les personnes handicapées autodéclarées, hommes et femmes confondus.

DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES CONSOLIDÉES

					2018
M\$	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	Exercice
Produits	4 507	3 291	2 901	3 671	14 370
Charges					
Exploitation	697	705	649	792	2 843
Autres composantes du coût des avantages sociaux futurs	(85)	(85)	(85)	(85)	(340)
Achats d'électricité et de combustible	638	496	444	589	2 167
Amortissement	650	654	659	722	2 685
Taxes	305	244	264	298	1 111
	2 205	2 014	1 931	2 316	8 466
Bénéfice avant frais financiers	2 302	1 277	970	1 355	5 904
Frais financiers	658	654	661	739	2 712
Bénéfice net	1 644	623	309	616	3 192

					2017
M\$	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	Exercice
Produits	4 257	2 908	2 753	3 550	13 468
Charges					
Exploitation	669	670	635	690	2 664
Autres composantes du coût des avantages sociaux futurs	(82)	(83)	(83)	(74)	(322)
Achats d'électricité et de combustible	569	448	392	596	2 005
Amortissement	641	654	649	742	2 686
Taxes	300	245	246	285	1 076
	2 097	1 934	1 839	2 239	8 109
Bénéfice avant frais financiers	2 160	974	914	1 311	5 359
Frais financiers	617	615	626	655	2 513
Bénéfice net	1 543	359	288	656	2 846

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Assis, de gauche à droite : Yvon Marcoux, Jacynthe Côté, Dominique Savoie, Éric Martel, Anne-Marie Croteau. Debout, de gauche à droite : Hélène V. Gagnon, Marie-Josée Morency, François Lafortune, Geneviève Bich, Suzanne Gouin, Geneviève Brouillette, Carl Cassista, Paul Stinis, Anik Brochu, Laurent Ferreira.

Jacynthe Côté

Présidente du Conseil
d'administration,
Hydro-Québec

Nomination : 7 novembre 2018

Échéance : 14 mai 2023

Statut : administratrice indépendante

Lieu de résidence : Candiac

Jacynthe Côté détient un baccalauréat en chimie de l'Université Laval. Elle a passé la majeure partie de sa carrière à Alcan où elle a occupé divers postes de direction, notamment dans les domaines des ressources humaines, de l'environnement, de la santé et de la sécurité, de la planification et de l'expansion des affaires ainsi que de la production et de la gestion, au Québec et en Angleterre. Après l'acquisition d'Alcan par Rio Tinto, elle a été, pendant quelques années, à la tête de l'unité d'exploitation Métal primaire de Rio Tinto Alcan. De 2009 à 2014, elle a été présidente et chef de la direction de la multinationale. M^{me} Côté est membre du conseil d'administration de la Banque Royale du Canada, de Transcontinental et de Finning International. Depuis juillet 2010, elle est membre du conseil consultatif de l'Institut neurologique de Montréal. Elle préside le conseil d'administration d'Alloprof de même que celui de la Fondation CHU Sainte-Justine.

Éric Martel

Président-directeur général,
Hydro-Québec

Nomination : 6 juillet 2015

Échéance : 6 juillet 2020

Statut : administrateur

non indépendant

Lieu de résidence : Mont-Royal

Éric Martel est titulaire d'un baccalauréat en génie électrique de l'Université Laval et membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec. Avant de se joindre à Hydro-Québec en juillet 2015, il a occupé plusieurs postes de direction chez Bombardier entre 2002 et 2015, dont ceux de président de la division Avions d'affaires et président de la division Services à la clientèle. M. Martel a aussi travaillé pour plusieurs multinationales de renom telles que Pratt & Whitney, Rolls Royce, Procter & Gamble et Kraft Foods. Il siège au conseil du Partenariat mondial pour l'électricité durable, préside le Comité des programmes du Conseil mondial de l'énergie et, à ce titre, siège au Conseil des dirigeants de celui-ci. De plus, il est président de la Communauté électrique du Forum économique mondial. Il est également très actif auprès de Centraide du Grand Montréal depuis la fin des années 1990.

Geneviève Bich

Vice-présidente, Ressources
humaines, Metro inc.

Nomination : 9 septembre 2015

Échéance : 9 septembre 2019

Statut : administratrice indépendante

Lieu de résidence : Westmount

Titulaire d'un baccalauréat avec majeure en psychologie de l'Université McGill et d'un baccalauréat en droit de l'Université de Montréal, Geneviève Bich est membre du Barreau du Québec et de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés du Québec. De 1991 à 2008, elle a occupé plusieurs postes de gestion chez Bell Canada, notamment celui de vice-présidente – Ressources humaines et relations de travail. Avant de se joindre à Metro en 2013 à titre de vice-présidente – Ressources humaines, M^{me} Bich a œuvré au sein du Groupe Dynamite et d'Aimia. Elle siège au conseil d'administration du Collège de Bois-de-Boulogne.

Anik Brochu

Directrice – Projets spéciaux,
Groupe T.A.P.

Nomination : 13 septembre 2006

Échéance : 6 juillet 2020

Statut : administratrice indépendante

Lieu de résidence : Val-d'Or

Diplômée en droit de l'Université d'Ottawa et membre du Barreau du Québec, Anik Brochu a été directrice générale de la Chambre de commerce de Val-d'Or de 1997 à 2008 et avocate au sein du cabinet Cain Lamarre Casgrain Wells de 2008 à 2010. En 2011, elle s'est jointe au Groupe T.A.P., où elle occupe maintenant le poste de directrice – Projets spéciaux. Elle siège au conseil du Centre de musique et de danse de Val-d'Or.

Geneviève Brouillette

Chef de la direction financière,
Groupe ALDO

Nomination : 12 juillet 2017

Échéance : 16 décembre 2018¹

Statut : administratrice indépendante

Lieu de résidence : Montréal

Titulaire d'un baccalauréat en commerce de l'Université McGill et d'un baccalauréat en sciences comptables de l'Université du Québec à Montréal, Geneviève Brouillette est membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA, CA) et certifiée par le Collège des administrateurs de sociétés.

Au cours de sa carrière, elle a occupé des postes de haute direction chez Kraft Canada, chez Pratt & Whitney Canada, au Groupe St-Hubert, à Colabor et à Keurig Dr Pepper, au Canada et aux États-Unis. Elle s'est jointe au Groupe ALDO en janvier 2019 à titre de chef de la direction financière.

Carl Cassista

Administrateur de sociétés

Nomination : 26 septembre 2007

Échéance : 17 décembre 2018¹

Statut : administrateur indépendant

Lieu de résidence : Lévis

Diplômé de l'Université Laval, Carl Cassista a œuvré en génie électrique au sein de Technologies Axion de 1982 à 2017. Il a piloté l'expansion de l'entreprise en Amérique et en Europe et en a assuré la présidence de 1994 à 2017. M. Cassista a siégé au conseil d'administration de nombreux organismes de développement à vocation économique.

1. À l'expiration de son mandat, l'administrateur demeure en fonction jusqu'à ce qu'il soit remplacé ou nommé de nouveau.

Anne-Marie Croteau

Doyenne, École de gestion
John-Molson, Université
Concordia

Nomination : 6 juillet 2016

Échéance : 6 juillet 2020

Statut : administratrice indépendante
Lieu de résidence : Montréal

Anne-Marie Croteau est titulaire d'un baccalauréat en mathématiques actuarielles de l'Université Concordia, d'un baccalauréat en administration des affaires et d'une maîtrise en gestion de HEC Montréal ainsi que d'un doctorat en administration de l'Université Laval. Elle est doyenne de l'École de gestion John-Molson de l'Université Concordia et professeure titulaire en gestion des technologies d'affaires. Certifiée par le Collège des administrateurs de sociétés, elle siège au conseil de la Société de l'assurance automobile du Québec et de Finance Montréal.

Laurent Ferreira

Vice-président exécutif et
cochef, Marchés financiers,
Banque Nationale du Canada

Nomination : 17 décembre 2014

Échéance : 17 décembre 2018¹

Statut : administrateur indépendant
Lieu de résidence : Westmount

Titulaire d'un baccalauréat en science économique de l'Université du Québec à Montréal et d'une maîtrise en gestion avec spécialisation en finance de HEC Montréal,

Laurent Ferreira a été associé – Banque d'investissement – Marketing et dérivés à la société d'investissement américaine Bankers Trust. Il est entré à la Banque Nationale du Canada en 1998 où il a notamment été vice-président exécutif et directeur général, Dérivés et actions. Il siège au conseil d'administration de plusieurs organismes sans but lucratif.

Hélène V. Gagnon

Vice-présidente – Affaires
publiques et communications
mondiales, CAE Inc.

Nomination : 22 avril 2015

Échéance : 22 avril 2019

Statut : administratrice indépendante
Lieu de résidence : Outremont

Diplômée en droit civil et en *common law* de l'Université McGill, Hélène V. Gagnon est titulaire d'une maîtrise en administration et politique publiques de la London School of Economics. Elle est membre du Barreau du Québec et est agréée par la Société canadienne des relations publiques. M^{me} Gagnon est vice-présidente – Affaires publiques et communications mondiales de CAE depuis 2015 et a occupé des postes similaires chez Bombardier Aéronautique, chez Bombardier Transport et à Noranda. Elle siège au conseil d'administration d'Aéroports

de Montréal, du Conseil des affaires canado-américaines et d'Aéro Montréal, la grappe aérospatiale du Québec.

Suzanne Gouin

Présidente du conseil de
direction, Agence du revenu
du Canada

Nomination : 26 septembre 2007

Échéance : 6 juillet 2020

Statut : administratrice indépendante
Lieu de résidence : Hampstead

Titulaire d'un baccalauréat en sciences politiques de l'Université Concordia, où elle a suivi des cours de deuxième cycle en études des médias, Suzanne Gouin détient également un MBA de l'Université de Western Ontario et est accréditée par l'Institut des administrateurs de sociétés. Elle a occupé divers postes de direction dans des entreprises médiatiques, notamment celui de présidente-directrice générale de TV5 Québec Canada de 2002 à 2015. Elle a été nommée présidente du conseil de direction de l'Agence de revenu du Canada en 2017. Elle est présidente du conseil d'administration du Printemps numérique et siège au conseil d'administration du Fonds Bell et de la Fondation du Grand Montréal.

François Lafortune

Fondateur et
président-directeur général,
Diagram Ventures

Nomination : 12 juillet 2017

Échéance : 12 juillet 2021

Statut : administrateur indépendant
Lieu de résidence : Montréal

Détenteur d'un baccalauréat en génie de l'Université McGill et d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université Stanford en Californie, François Lafortune s'est joint en 2006 à la société-conseil McKinsey & Company, où il a gravi les échelons pour devenir directeur de projets, coresponsable des pratiques technologiques au Canada, poste qu'il a occupé jusqu'à son départ en 2015. En 2016, il a fondé Diagram Ventures, un incubateur d'entreprises innovantes dans le domaine des technologies financières, de l'assurance et de la santé, qu'il dirige depuis.

Yvon Marcoux

Administrateur de sociétés

Nomination : 17 décembre 2014

Échéance : 17 décembre 2018¹

Statut : administrateur indépendant
Lieu de résidence : Boucherville

Titulaire d'une licence en droit de l'Université Laval et d'une maîtrise en droit de l'Université de Toronto, Yvon Marcoux est avocat à la retraite et avocat émérite. D'abord professeur à la Faculté de droit de l'Université Laval, il a ensuite occupé des postes de haute direction au

Conseil du trésor et aux Affaires municipales du Québec ainsi qu'à la Banque Nationale, à la Banque Laurentienne, à Provigo et à la Société générale de financement du Québec, dont il a été le président du conseil et le président et chef de la direction. Il a siégé à l'Assemblée nationale du Québec et a notamment été ministre des Transports et ministre de la Justice et procureur général.

Marie-Josée Morency

Administratrice de sociétés

Nomination : 6 juillet 2016

Échéance : 6 juillet 2020

Statut : administratrice indépendante
Lieu de résidence : Québec

Détentrice d'un baccalauréat en communication de l'Université Laval, Marie-Josée Morency a commencé sa carrière comme entrepreneure. Elle a travaillé en communications au Saguenay pour l'Association québécoise de la fibrose kystique, l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec et Promotion Saguenay. De 2010 à 2017, elle a occupé le poste de directrice générale de la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord et a siégé à de nombreux conseils d'administration axés sur le développement économique. De 2017 à 2018, elle a collaboré avec la société Raymond Chabot Grant Thornton à titre de directrice – Développement des affaires pour la filiale Operio.

1. À l'expiration de son mandat, l'administrateur demeure en fonction jusqu'à ce qu'il soit remplacé ou nommé de nouveau.

Dominique Savoie

Sous-ministre, ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

Nomination : 21 mars 2018

Échéance : 11 juillet 2021

Statut : administratrice non indépendante

Lieu de résidence : Montréal

Titulaire d'un baccalauréat en psychologie de l'Université du Québec à Montréal et d'une maîtrise en psychologie de l'Université de Montréal, Dominique Savoie est gestionnaire au sein de la fonction publique depuis près de 30 ans. Elle a notamment occupé les fonctions de sous-ministre adjointe aux opérations à Emploi Québec (2005-2006), sous-ministre associée et secrétaire générale de la Commission des partenaires du marché du travail (2006-2009), sous-ministre du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (2009-2011), sous-ministre du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (2011-2016) et d'administratrice d'État au ministère du Conseil exécutif (2016-2018). En 2018, elle a été nommée sous-ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles. M^{me} Savoie est administratrice de sociétés certifiée par le Collège des administrateurs. Elle est membre du conseil d'administration de Ressources Québec.

Paul Stinis

Administrateur de sociétés

Nomination : 22 avril 2015

Échéance : 6 juillet 2020

Statut : administrateur indépendant

Lieu de résidence : Westmount

Titulaire d'un baccalauréat en génie minier de l'Université McGill et d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université Concordia, Paul Stinis a commencé sa carrière comme ingénieur dans le secteur du pétrole et du gaz. Il a occupé divers postes de gestion au sein de deux grandes banques et celui de vice-président des finances et trésorier de Bell Canada International. En 2003, il s'est joint à BCE, où il a occupé les fonctions de vice-président et trésorier adjoint ainsi que de premier vice-président et trésorier de 2009 à 2018.

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES DES ADMINISTRATEURS EN 2018^a

	Rémunération de base	Jetons de présence	Avantages imposables ^b
Geneviève Bich	19 166 \$	23 813 \$	6 384 \$
Anik Brochu	19 166 \$	27 389 \$	150 \$
Geneviève Brouillette	19 166 \$	26 982 \$	150 \$
Carl Cassista	24 577 \$	28 752 \$	6 384 \$
Jacynthe Côté^c	7 427 \$	12 191 \$	828 \$
Anne-Marie Croteau	21 428 \$	23 849 \$	213 \$
Laurent Ferreira	19 166 \$	34 577 \$	150 \$
Hélène V. Gagnon	24 577 \$	21 113 \$	150 \$
Suzanne Gouin	19 166 \$	33 276 \$	2 679 \$
François Lafortune	19 166 \$	19 776 \$	150 \$
Yvon Marcoux	24 880 \$	31 527 \$	213 \$
Éric Martel^d	–	–	–
Marie-Josée Morency	11 681 \$	16 625 \$	6 384 \$
Dominique Savoie^d	–	–	3 759 \$
Paul Stinis	24 577 \$	36 419 \$	150 \$

- a) Rémunération fixée par le gouvernement en vertu du décret 610-2006 du 28 juin 2006. Cette rémunération comprend un montant annuel de base auquel s'ajoutent des montants par présence aux séances du Conseil d'administration et de ses comités. De plus, une somme additionnelle est prévue pour la présidence d'un comité.
- b) Primes d'assurance et bilans de santé payés par Hydro-Québec.
- c) Le décret 1342-2018 du 7 novembre 2018 fixe la rémunération de Jacynthe Côté. Elle reçoit une rémunération annuelle de base de 58 517 \$ à laquelle s'ajoute un montant forfaitaire de 903 \$ par présence aux réunions du Conseil d'administration et de ses comités.
- d) Statutairement, les administrateurs non indépendants, Éric Martel et Dominique Savoie, ne reçoivent aucune rémunération de base, ni de jetons de présence, à titre de membres du Conseil d'administration.

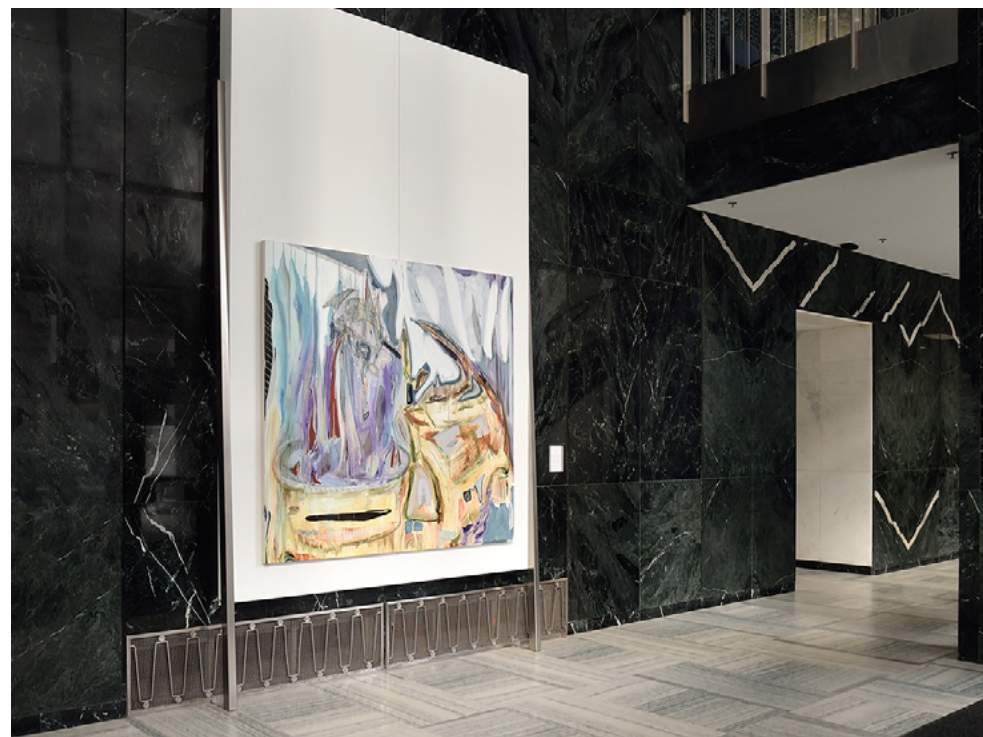
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration s'est réuni à 20 reprises en 2018, tandis que ses comités ont tenu 52 réunions au cours de la même période. Le Conseil a veillé au déploiement du *Plan stratégique 2016-2020*. Il a revu les mandats et la composition de ses comités ainsi que les profils de compétence et d'expérience requis de ses membres. Il a approuvé les mesures d'évaluation de l'efficacité et de la performance d'Hydro-Québec, y compris les paramètres de l'étalonnage par rapport à des entreprises similaires. Il a actualisé l'ensemble des politiques de l'entreprise et a adopté une directive d'engagement social.

Il a suivi de près les activités de croissance de la Société. Il a approuvé la conclusion d'un partenariat stratégique entre Hydro-Québec et la multinationale Dana, en vertu duquel Hydro-Québec a cédé à Dana 55 % des actions de sa filiale TM4.

Le Conseil a également approuvé des projets d'investissement dans les domaines du transport et de la distribution d'électricité, dont l'ajout d'une nouvelle ligne de transport à 735 kV entre les postes Micoua et du Saguenay et le déploiement de bornes de recharge rapide pour véhicules électriques. Il a suivi l'évolution du projet du complexe de la Romaine et a approuvé le renouvellement de contrats d'achat d'électricité issus de l'appel de propositions restreint de 1991.

Il a approuvé les changements organisationnels et la nomination de cadres supérieurs relevant du président-directeur général. Il s'est intéressé à l'optimisation des ressources et des processus, à la relève des cadres et à l'acquisition de talents. Il a suivi la transformation culturelle en cours centrée sur les clients et la santé et la sécurité des employés en surveillant les principaux indicateurs associés à la satisfaction de la clientèle et en suivant le plan d'action en santé-sécurité du travail. Il a pris connaissance des résultats du sondage mesurant l'engagement des employés. Il a également suivi le processus de renouvellement des conventions collectives de l'entreprise.



Fière de soutenir le milieu des arts visuels québécois, Hydro-Québec présente une partie des œuvres de sa collection dans des endroits passants afin d'en faire profiter le plus grand nombre possible. Manuel Mathieu, *Lye*, 2018, technique mixte sur toile. © Manuel Mathieu

Au chapitre de ses activités récurrentes, le Conseil a examiné les objectifs de la Société et a approuvé le Plan d'affaires et les résultats financiers trimestriels et annuels de celle-ci, ainsi que les états financiers de son régime de retraite. Il a fait le suivi des principaux projets d'investissement de la Société et a pris connaissance de l'état d'avancement de la réalisation du *Plan d'approvisionnement 2017-2026* du Distributeur. Il a examiné le portefeuille consolidé des risques d'affaires résiduels et a approuvé le plan annuel de vérification interne. Les membres indépendants du Conseil d'administration tiennent une séance à huis clos, à la fin des réunions.

COMITÉ EXÉCUTIF (A)

Le Comité exécutif n'a tenu aucune réunion en 2018.

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE (B)

Le Comité de gouvernance et d'éthique a tenu huit réunions en 2018, dont une réunion conjointe avec le Comité de vérification. Il a recommandé au Conseil d'administration la révision des mandats et de la composition de ses comités, ainsi que l'approbation du *Rapport annuel 2017* d'Hydro-Québec et des mesures d'évaluation de l'efficacité et de la performance de l'entreprise, y compris les paramètres de l'étalonnage par rapport à des entreprises similaires. Il a également recommandé l'approbation de la règle de gestion pour le remboursement des dépenses des administrateurs, la mise à jour des profils de compétence et d'expérience des membres du Conseil d'administration ainsi que l'adoption du programme d'accueil et de formation continue pour les membres du Conseil. De plus, il a recommandé la nomination du principal dirigeant de chacune des filiales en propriété exclusive d'Hydro-Québec ainsi que des administrateurs et auditeurs externes des filiales de premier rang en propriété exclusive. Le Comité a recommandé au Conseil l'actualisation des politiques de l'entreprise et a examiné les redditions de comptes annuelles de plusieurs de ces politiques.

COMITÉ DE VÉRIFICATION (C)

Le Comité de vérification a tenu onze réunions en 2018, dont une réunion avec le Comité de gouvernance et d'éthique. Ayant aboli le Comité de gestion financière du régime de retraite le 11 mai 2018, le Conseil d'administration a intégré la gestion financière du régime de retraite au mandat du Comité de vérification. Le Comité de gestion financière du régime de retraite a tenu deux réunions avant son abolition. En 2018, le Comité de vérification a examiné le plan de vérification interne de la Société pour 2019 et en a recommandé l'approbation par le Conseil d'administration. Il a pris connaissance des résultats de la vérification interne et fait le suivi des recommandations et des plans d'action qui en découlent. Par ailleurs, le Comité a examiné les états financiers trimestriels et annuels d'Hydro-Québec et de son régime de retraite, de même que les états financiers annuels de la Société d'énergie de la Baie James.

À l'égard de la gestion financière du régime de retraite, le Comité a examiné la Politique de financement du Régime de retraite d'Hydro-Québec, la Politique d'investissement responsable ainsi que la mise à jour annuelle de la Politique de gestion des placements de la caisse de retraite d'Hydro-Québec et a recommandé leur approbation par le Conseil d'administration. Le Comité a évalué la performance et la structure du portefeuille de la caisse ainsi que le rendement des gestionnaires de portefeuilles spécialisés. Il a notamment suivi l'évolution de la situation financière du régime de retraite ainsi que son bilan de capitalisation et de solvabilité. Il a suivi de près la gestion des risques liés à la caisse de retraite.

De plus, le Comité a examiné les plans de contrôle annuels d'Hydro-Québec et de son régime de retraite et en a effectué le suivi. Il a pris connaissance des redditions de comptes sur ces plans de contrôle et sur l'application de la Politique de divulgation financière. Il a suivi de près le traitement des allégations concernant des actes répréhensibles ou des situations inappropriées ainsi que la gestion des comptes clients d'Hydro-Québec Distribution.

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES (D)

Présidé par Yvon Marcoux, qui a succédé à Carl Cassista le 11 mai 2018, le Comité des ressources humaines a tenu neuf réunions en 2018. Le Comité a examiné les objectifs des dirigeants. Il a recommandé au Conseil l'approbation des critères d'évaluation du président-directeur général et a coordonné le processus d'évaluation de ce dernier. Il a suivi de près le processus de gestion de la relève des hauts dirigeants et des cadres et a recommandé au Conseil la nomination de membres à la Haute direction d'Hydro-Québec. Il a pris connaissance des résultats du sondage sur l'engagement du personnel et a suivi les plans d'action qui en découlent. Il s'est intéressé au processus de renouvellement des conventions collectives ainsi qu'au processus d'appel d'offres pour la couverture des avantages sociaux. Il a revu les politiques Nos ressources humaines et Notre sécurité, a recommandé au Conseil de les actualiser et a pris connaissance des redditions de comptes portant sur leur application. Il a également suivi les actualités législatives et réglementaires ayant un impact sur la gestion des ressources humaines. Enfin, il a pris connaissance du *Rapport d'activité 2017 de la protectrice de la personne*.

COMITÉ D'ENVIRONNEMENT ET DE RESPONSABILITÉ SOCIALE (E)

Dans le cadre de l'exercice de révision des mandats de ses comités, le Conseil d'administration a renommé le Comité d'environnement et d'affaires publiques Comité d'environnement et de responsabilité sociale. Présidé depuis le 11 mai 2018 par Hélène V. Gagnon, le Comité a tenu six réunions en 2018. Il a notamment examiné le bilan de la revue annuelle de la gestion environnementale et les rapports semestriels sur la conformité légale en matière d'environnement et il a bénéficié d'une présentation sur la gestion des risques environnementaux. Le Comité a commenté le *Rapport sur le développement durable 2017* d'Hydro-Québec et rencontré le vérificateur du rapport. Il a recommandé au Conseil d'administration l'approbation de dons et de commandites ainsi que la nouvelle directive d'engagement social. Le Comité a examiné de près les rapports trimestriels sur les communications. Dans le cadre du suivi des activités de communication, le Comité a notamment examiné les principaux leviers influant sur la réputation de l'entreprise et a pris connaissance de la nouvelle plateforme graphique et de la dernière phase de la campagne publicitaire *ON*. Il a revu les politiques Notre rôle social et Notre environnement et a recommandé leur actualisation au Conseil. Il a également pris connaissance du bilan du programme des chaires de recherche universitaires ainsi que des rapports annuels de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement et des activités de coopération internationale liées à la francophonie et financées par Hydro-Québec.

COMITÉ DES AFFAIRES FINANCIÈRES, PROJETS ET TECHNOLOGIES (F)

Dans le cadre de l'exercice visant à revoir les mandats de ses comités, le Conseil d'administration a renommé le Comité des finances Comité des affaires financières, projets et technologies, intégrant à son mandat les activités du Comité des technologies de l'information, qu'il a aboli en même temps. Celui-ci avait tenu trois réunions entre le 1^{er} janvier et le 11 mai 2018 et était présidé par Anne-Marie Croteau, qui est par la suite devenue vice-présidente du Comité des affaires financières, projets et technologies. Sous la présidence de Paul Stinis, ce dernier s'est réuni neuf fois en 2018. Pour ce qui est des affaires financières de l'entreprise, le Comité a notamment analysé le Plan d'affaires et a étudié divers programmes annuels et dossiers à caractère financier avant d'en recommander

l'approbation par le Conseil : emprunts, garanties, swaps, gestion du fonds d'amortissement, instruments dérivés et sous-jacents. Il a recommandé au Conseil l'approbation des limites maximales de crédit par contrepartie pour chacune des fonctions concernées. Il a également analysé et suivi le dossier tarifaire.

En ce qui concerne les projets d'investissement et le développement des affaires, le Comité a examiné divers projets d'investissement, de partenariat et de développement, tant au Québec qu'à l'extérieur. Il a également fait le suivi des principaux projets d'investissement. À l'égard des technologies, le Comité a examiné le portefeuille de projets en technologies de l'information et des communications (TIC). Il a suivi l'évolution des projets de modernisation des systèmes de conduite du réseau et de l'isolation du réseau électrique. De plus, le Comité a pris connaissance de la programmation annuelle des coûts des TIC de l'entreprise. Il a aussi accordé une attention particulière à la cybersécurité. Enfin, en ce qui a trait à la gestion des risques d'affaires, le Comité a examiné le portefeuille consolidé des risques d'affaires résiduels d'entreprise et en a assuré le suivi. Il a également recommandé au Conseil l'approbation du programme annuel de gestion des risques financiers et la mise à jour des programmes de gestion des risques des activités de commercialisation et de courtage d'Hydro-Québec Production et des activités d'approvisionnement d'Hydro-Québec Distribution.

COMITÉ SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL (G)

Le Comité – présidé par Carl Cassista, qui a succédé aux coprésidents Éric Martel et Hélène V. Gagnon le 11 mai 2018 – a tenu quatre réunions en 2018. Il a examiné les travaux du cabinet Raymond Chabot Grant Thornton, mandaté pour réaliser l'audit du déploiement des plans d'action en santé-sécurité du travail, et il a recommandé au Conseil d'administration l'approbation du plan de travail de ce cabinet. Il a suivi de près la mise en œuvre du plan d'action au chantier de la Romaine et celle du programme de sécurisation des baies à l'intérieur des bâtiments de manœuvre. De plus, le Comité a suivi l'évolution de l'enquête et les moyens mis en œuvre par la Direction à la suite d'un accident survenu au chantier du projet de la Chamouchouane–Bout-de-l'Île et en a tenu informé le Conseil d'administration. Le 12 octobre 2018, le Conseil d'administration a rendu le comité permanent pour lui permettre notamment de suivre l'ensemble des actions de la Direction en matière de santé-sécurité du travail.

PRÉSENCE DES ADMINISTRATEURS AUX RÉUNIONS DU CONSEIL ET DE SES COMITÉS EN 2018

Administrateurs	Notes	Conseil ¹	Comités							Comités abolis ²	
			A	B ³	C ³	D	E ⁴	F ⁵	G	H	I
	Nombre de réunions →	20		8	11	9	6	9	4	2	3
Jacynthe Côté	ABCDEFG	6	4/4	1/1	3/3	2/2	2/2	2/2	1/1		
Éric Martel	A EFG	7	20/20	5/8	10/11	9/9	6/6	9/9	4/4	2/2	3/3
Geneviève Bich	D G	8	16/20		1/1	8/9	1/1		3/4		
Anik Brochu	D E G	9	16/20		1/1	8/9	5/6		4/4		
Geneviève Brouillette	C D	10	19/20		10/11	4/5					
Carl Cassista	F G	11	18/20	3/3		4/4		6/6	2/2		3/3
Anne-Marie Croteau	E F	12	20/20				2/4	5/6			3/3
Laurent Ferreira	B C D	13	15/20	7/8	8/11	8/9		1/1			3/3
Hélène V. Gagnon	E G		19/20				5/6		3/4		
Suzanne Gouin	A C F	14	18/20	3/3	8/8	4/4		6/6		2/2	
François Lafortune	F	15	17/20					4/6			3/3
Yvon Marcoux	A B C D	16	19/20	7/8	7/8	5/5		3/3	2/2	2/2	
Marie-Josée Morency	E G	17	16/16				4/4		1/3		
Dominique Savoie		18	15/17								
Paul Stinis	A B C F	19	19/20	5/5	11/11			9/9		2/2	
Comités	Notes										
A. Comité exécutif	1. Le Conseil d'administration a tenu vingt réunions, dont onze réunions extraordinaires.										
B. Comité de gouvernance et d'éthique	2. Le Comité de gestion financière du régime de retraite et le Comité des technologies de l'information ont été abolis le 11 mai 2018.										
C. Comité de vérification	3. Le Comité de gouvernance et d'éthique et le Comité de vérification ont tenu une réunion conjointe le 24 septembre 2018. Laurent Ferreira, Yvon Marcoux et Paul Stinis sont membres des deux comités. Leur présence a été comptée à chacun des comités ; cependant ils n'ont reçu qu'un seul jeton de présence.										
D. Comité des ressources humaines	4. Le nom du Comité d'environnement et d'affaires publiques a été remplacé par celui de Comité d'environnement et de responsabilité sociale le 11 mai 2018.										
E. Comité d'environnement et de responsabilité sociale	5. Le nom du Comité des finances a été remplacé par celui de Comité des affaires financières, projets et technologies le 11 mai 2018.										
F. Comité des affaires financières, projets et technologies	6. Jacynthe Côté est entrée en fonction le 7 novembre 2018.										
G. Comité sur la santé et la sécurité du travail ²⁰	7. Éric Martel assiste aux réunions du Comité de gouvernance et d'éthique, du Comité de vérification et du Comité des ressources humaines à titre d'invité.										
	8. Geneviève Bich a participé à la réunion du Comité d'environnement et de responsabilité sociale du 6 septembre 2018 à titre d'experte et a participé à la réunion du Comité de vérification du 31 octobre 2018 à titre de membre additionnel.										
	9. Anik Brochu a participé à la réunion du Comité de vérification du 31 octobre 2018 à titre de membre additionnel.										
	10. Geneviève Brouillette est devenue membre du Comité des ressources humaines le 11 mai 2018.										
	11. Carl Cassista a été membre du Comité de gouvernance et d'éthique et du Comité des ressources humaines du 1 ^{er} janvier au 11 mai 2018. Il est devenu membre du Comité des affaires financières, projets et technologies et du Comité spécial sur la santé et la sécurité du travail le 11 mai 2018.										
	12. Anne-Marie Croteau est devenue vice-présidente du Comité des affaires financières, projets et technologies et membre du Comité d'environnement et de responsabilité sociale le 11 mai 2018.										
	13. Laurent Ferreira a participé à la réunion du Comité des finances (devenu le Comité des affaires financières, projets et technologies) du 14 février 2018 à titre d'invité.										
	14. Suzanne Gouin a été membre du Comité de gouvernance et d'éthique et du Comité des ressources humaines du 1 ^{er} janvier au 11 mai 2018. Elle est devenue membre du Comité des affaires financières, projets et technologies et du Comité de vérification le 11 mai 2018.										
	15. François Lafortune est devenu membre du Comité des affaires financières, projets et technologies le 11 mai 2018.										
	16. Yvon Marcoux a été membre du Comité des finances et du Comité spécial sur la santé et la sécurité du travail du 1 ^{er} janvier au 11 mai 2018. Il est devenu membre du Comité des ressources humaines, du Comité de vérification et du Comité exécutif le 11 mai 2018.										
	17. Marie-Josée Morency est devenue membre du Comité spécial sur la santé et la sécurité du travail le 11 mai 2018. Elle s'est retirée temporairement du Conseil d'administration, du Comité d'environnement et de responsabilité sociale et du Comité spécial sur la santé et la sécurité du travail du 14 mai au 2 octobre 2018.										
	18. Dominique Savoie est entrée en fonction le 21 mars 2018.										
	19. Paul Stinis est devenu membre du Comité de gouvernance et d'éthique le 11 mai 2018.										
	20. Le Comité spécial sur la santé et la sécurité du travail est devenu permanent le 12 octobre 2018 et s'appelle désormais Comité sur la santé et la sécurité du travail.										
Comités abolis	H. Comité de gestion financière du régime de retraite										
	I. Comité des technologies de l'information										

Le Conseil d'administration d'Hydro-Québec respecte les exigences de la *Loi sur Hydro-Québec* en matière de gouvernance. À ce titre, il s'assure notamment que des mécanismes de contrôle appropriés sont en place et font l'objet d'une reddition de comptes périodique.

INDÉPENDANCE

Les membres du Conseil d'administration, à l'exception d'Éric Martel, président-directeur général, et de Dominique Savoie, sous-ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, sont des administrateurs indépendants, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas de relations ni d'intérêts directs ou indirects, par exemple de nature financière, commerciale, professionnelle ou philanthropique, susceptibles de nuire à la qualité de leurs décisions à l'égard des intérêts de la Société.

RÈGLES D'ÉTHIQUE

Le Conseil d'administration veille au respect des règles énoncées dans le *Code d'éthique et de déontologie des administrateurs, des dirigeants et des contrôleurs d'Hydro-Québec*, qui découlent notamment du *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics*. Ce code est accessible au www.hydroquebec.com/a-propos/gouvernance/ethique.html.

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES DES ADMINISTRATEURS

La rémunération de tous les administrateurs indépendants est fixée par le décret 610-2006 et indexée périodiquement par le gouvernement. Elle se compose d'un montant annuel de base de 19268 \$, auquel s'ajoute un jeton de présence de 903 \$ pour chaque réunion du Conseil et de ses divers comités. Un montant annuel de 6022 \$ est versé aux présidents des comités du Conseil. En vertu du décret 1342-2018, la présidente du Conseil reçoit une rémunération annuelle de 58517 \$ et bénéficie de la même rémunération que les autres administrateurs indépendants pour la participation aux réunions du Conseil et de ses comités ainsi que pour la présidence d'un comité. Les membres du Conseil ont également droit au remboursement des frais de déplacement qu'ils engagent dans l'exercice de leurs fonctions.

RECOURS À DES EXPERTS INDÉPENDANTS

Les membres du Conseil d'administration peuvent retenir les services d'experts indépendants aux frais de la Société afin d'obtenir un avis sur une question dans le cadre de leur mandat.

PROGRAMME D'ACCUEIL ET DE FORMATION DES ADMINISTRATEURS

Au moment de son entrée en fonction, chaque membre du Conseil reçoit une formation concernant son rôle et ses responsabilités, la nature et le contexte commercial des principales activités d'Hydro-Québec ainsi que le cadre juridique et réglementaire de la Société. Le nouvel administrateur reçoit également une formation lui permettant de bien saisir les notions de base de l'électricité et il est appelé à visiter le centre de conduite du réseau et le parquet de transactions énergétiques. Au terme du programme d'accueil, les nouveaux membres ont cumulé une quinzaine d'heures de formation. En ce qui concerne les nouveaux administrateurs, le programme d'accueil de Geneviève Brouillette et de François Lafortune, amorcé en 2017, est terminé tandis que celui de Dominique Savoie et de Jacynthe Côté est en cours.

À titre de formation continue en 2018, les membres du Conseil d'administration ont eu droit à des présentations faites dans le cadre des réunions ordinaires du Conseil, portant notamment sur l'utilisation des mégadonnées, le potentiel et les applications des chaînes de blocs, le cadre de gouvernance du régime de retraite d'Hydro-Québec, les principes de réglementation tarifaire, les orientations stratégiques relatives au stockage d'énergie et aux batteries ainsi que la diversité.

SÉPARATION FONCTIONNELLE

En 1997, Hydro-Québec a mis en place une structure organisationnelle par divisions qui lui a permis d'obtenir l'autorisation de vendre, aux prix du marché, de l'électricité sur les marchés de gros aux États-Unis. Cette séparation en divisions est appelée séparation fonctionnelle et assure entre autres un fonctionnement indépendant du Transporteur et de ses entreprises affiliées. Des règles de conduite et d'éthique ont été édictées et intégrées par la suite dans des directives internes. Voici une brève description de chacune de ces directives :

- *Code de conduite du Transporteur*¹ : Permet notamment de régir les relations entre le Transporteur et ses entités affiliées, et vise à prévenir toute forme de traitement préférentiel et d'interfinancement.
- *Code de conduite du Coordonnateur de la fiabilité*² : Permet de s'assurer que la fiabilité du réseau de transport demeure la priorité du Coordonnateur de la fiabilité et de prévenir toute forme de traitement préférentiel pour les autres directions de la division, pour les entités affiliées du Transporteur et pour les autres utilisateurs du réseau.
- *Code d'éthique sur la gestion des appels d'offres*³ : Permet de garantir l'équité de la procédure d'appel d'offres du Distributeur pour tous les fournisseurs d'électricité.
- *Code de conduite du Distributeur*⁴ : Permet d'assurer que les transactions du Distributeur avec le Producteur concernant des approvisionnements qui ne sont pas soumis à la procédure d'appel d'offres ne confèrent aucun avantage au Producteur. Il encadre aussi les transactions entre le Distributeur et ses entités affiliées, l'objectif étant d'empêcher que les activités commerciales de ces entités soient financées, en tout ou en partie, par les clients à qui est fourni le service d'électricité.

L'application de chacun de ces codes fait l'objet d'une reddition de comptes annuelle auprès de la Régie de l'énergie.

CADRE DE CONTRÔLE

La Direction de la Société maintient un cadre de contrôle interne dont le volet portant sur l'information financière s'appuie sur le référentiel COSO (Committee of Sponsoring Organizations) de la Treadway Commission, reconnu à l'échelle mondiale. Le cadre de contrôle interne contribue à fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est pertinente et fiable, et que les biens d'Hydro-Québec sont convenablement comptabilisés et protégés. Il intègre notamment un processus de gestion des risques d'affaires et l'élaboration d'un plan de contrôle annuel qui requiert la participation de toutes les unités structurelles. La vérification interne aide à déterminer si le cadre de contrôle est suffisant et efficace, et à évaluer les politiques et les directives de la Société. Elle comprend une vérification d'optimisation, qui vise à assurer l'efficacité, l'efficience et la rentabilité des activités de la Société.

HONORAIRES ET INDÉPENDANCE DES AUDITEURS

Les sociétés KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l. et Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l. ainsi que le Vérificateur général du Québec sont les auditeurs d'Hydro-Québec pour l'exercice 2018. Les honoraires facturés par KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l. et par Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l. en 2018 pour d'autres prestations que les services d'audit et de certification représentent 18,1 % des honoraires facturés, qui totalisent 4,1 M\$. Hydro-Québec a recours à divers mécanismes pour permettre au Comité de vérification de s'assurer du maintien de l'indépendance des auditeurs, dont un processus d'analyse préalable de tout mandat pouvant leur être confié. En ce qui concerne le Vérificateur général du Québec, aucun mandat de services professionnels ne peut lui être confié puisqu'il est au service exclusif de l'Assemblée nationale.

1. *Code de conduite du Transporteur* (www.oasis.oati.com/HQT/HQTdocs/Code_de_Conduite_du_Transporteur.pdf).

2. *Code de conduite du Coordonnateur de la fiabilité* (www.hydroquebec.com/data/transenergie/pdf/code_conduite.pdf).

3. *Code d'éthique sur la gestion des appels d'offres* (www.hydroquebec.com/data/achats-electricite-quebec/pdf/code_240701_fr.pdf).

4. *Code de conduite du Distributeur* (www.hydroquebec.com/data/a-propos/pdf/code-conduite-distributeur.pdf).

ACCÈS À L'INFORMATION ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Au cours du dernier exercice, Hydro-Québec a reçu et traité 565 demandes d'accès à l'information concernant des documents administratifs ou des renseignements personnels, dont 182 ont été acceptées entièrement, 233 ont été partiellement acceptées et 80 ont été refusées. Le refus total ou partiel était le plus souvent fondé sur les dispositions suivantes de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* :

- confidentialité des renseignements personnels ;
- renseignements confidentiels fournis par un tiers ;
- renseignements de nature commerciale ;
- renseignements susceptibles de révéler une méthode d'enquête ou de réduire l'efficacité d'un programme de sécurité.

Quant aux 70 autres demandes, soit que la Société n'a pu y donner suite parce qu'elle ne détenait pas les documents demandés, soit que le demandeur s'est désisté ou que les renseignements relevaient d'un autre organisme public.

Au total, 241 demandes d'accès ont été traitées dans un délai de 20 jours, 301 l'ont été dans un délai variant entre 21 et 30 jours, et 23 ont été traitées dans un délai de 31 jours ou plus. Par ailleurs, 14 avis de révision ont été reçus de la Commission d'accès à l'information. De plus, deux demandes d'accès ont fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable en vertu de la *Politique sur l'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées*. Le bilan des demandes reçues et traitées en 2018 et les statistiques détaillées sont accessibles au www.hydroquebec.com/publications/fr/loi-sur-acces/bilans.html.

Hydro-Québec a rappelé à ses employés les principes de la protection des renseignements personnels et de l'accès aux documents au moyen de communications et de formations ainsi que dans le cadre de dossiers précis. De plus, pour faciliter l'accès aux informations dont la publication est prescrite par le *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels*, Hydro-Québec les diffuse sur son site, au www.hydroquebec.com/documents-donnees/loi-sur-acces/diffusion-informations/.

ÉTHIQUE

Loyauté, intégrité, respect, discrétion et équité sont les principes d'éthique qui reflètent l'engagement social d'Hydro-Québec envers sa clientèle et la collectivité. Les règles d'éthique qui découlent de ces principes sont énoncées dans le *Code d'éthique et de déontologie des administrateurs, des dirigeants et des contrôleurs d'Hydro-Québec* et dans le *Code de conduite* des employés auquel sont également assujettis les dirigeants et les contrôleurs de l'entreprise.

Ce dernier document, accessible au www.hydroquebec.com/data/a-propos/pdf/code-conduite.pdf, vise à aider l'ensemble des employés à accomplir leurs tâches avec intégrité et loyauté dans le respect des principes d'éthique d'Hydro-Québec. Une autoformation, une présentation et d'autres outils sur le *Code de conduite* sont mis à la disposition des gestionnaires pour les aider à assumer leur leadership éthique. Le *Code de conduite des fournisseurs* énonce les attentes d'Hydro-Québec et de ses filiales en propriété exclusive à l'égard des fournisseurs avec qui elle entretient des relations d'affaires (tout lien ou échange, verbal ou écrit, avec ou sans contrat).

ENCADREMENTS LINGUISTIQUES

Hydro-Québec continue de jouer son rôle exemplaire et moteur en matière d'application de la *Charte de la langue française*. Parmi les mesures mises en place pour lui permettre d'assumer cette fonction, on trouve un service de consultation offert à tout le personnel ainsi qu'un site intranet consacré aux encadrements linguistiques auxquels Hydro-Québec est assujettie. En 2018, Hydro-Québec a collaboré avec le Conseil supérieur de la langue française à une enquête pour établir le portrait des pratiques linguistiques des ministères et organismes publics dans leurs interactions avec les personnes physiques et morales.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Rapport sur le développement durable porte sur les principales actions menées par Hydro-Québec dans le domaine du développement durable, sur les progrès réalisés à ce chapitre et sur les choix énergétiques durables de la Société. Ce rapport s'inspire des normes de la Global Reporting Initiative. Il est diffusé sur le site www.hydroquebec.com/developpement-durable, qui fournit de nombreuses informations complémentaires concernant la performance de la Société en matière de développement durable.

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2015-2020

En juillet 2015, Hydro-Québec publiait son *Plan d'action de développement durable 2015-2020*. L'entreprise contribue ainsi à la mise en œuvre de la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020*, de la *Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022* et de l'Agenda 21 de la culture du Québec. Hydro-Québec présentera un compte rendu formel de sa performance au regard du Plan d'action dans son *Rapport sur le développement durable 2018*.

Action		Indicateur	Résultats au 31 décembre 2018
1	Réaliser des projets hydroélectriques	 Puissance cumulée disponible liée à la réalisation du complexe de la Romaine	1 305 MW
2	Augmenter la puissance de centrales hydroélectriques existantes	 Gains cumulés au titre de la puissance additionnelle disponible à la pointe	61 MW ^a
3	Poursuivre les actions en efficacité énergétique	Nouvelles économies d'énergie annuelles	454,7 GWh ^a
4	Poursuivre les efforts dans le domaine de l'électrification des transports au Québec	 Nombre de bornes du Circuit électrique en service et nombre de régions desservies	1 669 bornes ^a / 16 régions ^a
		Nombre d'ententes de partenariat de recherche-développement	3 ententes ^a
		Nombre de brevets détenus	533 brevets
5	Mieux faire connaître les connaissances acquises lors des études environnementales réalisées par Hydro-Québec	 Nombre de documents publiés sur le Web	4 documents publiés ^a
6	Poursuivre la protection et la mise en valeur du patrimoine bâti, technologique et intangible de l'entreprise	 Nombre de mesures réalisées d'ici 2020	8 mesures ^a
7	Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables	 Émissions annuelles de gaz à effet de serre du parc de véhicules légers	51 967 t éq. CO ₂ ^a
		Nombre d'appels effectués en vidéoconférence annuellement	17 074 appels
		Proportion d'imprimantes dans l'entreprise munies de la fonction d'impression écosécurisée	18,4 % ^a
8	Poursuivre les mesures visant à prendre en compte et à protéger la biodiversité et les services écosystémiques	 Nombre de mesures novatrices appliquées annuellement pour prendre en compte et protéger la biodiversité et les services écosystémiques	5 mesures
9	Optimiser la prise en compte des principes du développement durable dans les projets et les activités	Nombre de projets ou d'activités ayant fait l'objet d'une analyse annuellement	1 projet ^a
10	Favoriser l'intégration et l'accueil favorable des équipements du réseau d'Hydro-Québec	 Proportion de MRC auprès desquelles le programme d'information a été diffusé	44 %
11	Intégrer l'approche du cycle de vie à la démarche d'innovation	Nombre de projets dans lesquels les principes du développement durable et de l'éco-innovation ont été appliqués	1 projet
12	Maintenir l'état des connaissances sur l'analyse du cycle de vie de l'électricité distribuée au Québec	Nombre de mises à jour des données d'inventaire du cycle de vie du bouquet d'énergie électrique du Québec par année	1 mise à jour

a) Donnée préliminaire. La donnée finale sera publiée dans le *Rapport sur le développement durable 2018*.



Action associée à la mise en œuvre de la *Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires*.



Action associée à la mise en œuvre de l'*Agenda 21 de la culture du Québec*.

LOI FACILITANT LA DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS

Pour favoriser les comportements éthiques, Hydro-Québec a adopté il y a plusieurs années une procédure de traitement des allégations reçues. Cet encadrement a été mis à jour afin de répondre aux exigences de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*.

REDDITION DE COMPTES 2018	
Éléments visés par l'article 25 de la <i>Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics</i>	Nombre d'éléments
1 Divulgations reçues par le responsable du suivi des divulgations	9
2 Divulgations auxquelles il a été mis fin en application du paragraphe 3° de l'article 22	–
3 Divulgations fondées	4
4 Divulgations reçues réparties par catégories d'actes répréhensibles visées à l'article 4 : <ul style="list-style-type: none"> • une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi • un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie • un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui • un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité • le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement • le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre l'un des actes répréhensibles mentionnés précédemment 	– – 4 3 2 –
5 Communications de renseignements effectués en vertu du premier alinéa de l'article 23	–

LOI SUR LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS DES MINISTÈRES, DES ORGANISMES ET DES RÉSEAUX DU SECTEUR PUBLIC AINSI QUE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT

Le gouvernement du Québec a adopté, le 5 décembre 2014, la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État*. L'objectif de la Loi est le renforcement des mécanismes de gestion et de contrôle des effectifs des organismes publics, notamment par des mesures de planification de la main-d'œuvre ainsi que de contrôle des effectifs et des contrats de service.

Conformément à la Loi, Hydro-Québec s'est dotée d'une directive ayant pour but d'établir les situations où l'autorisation du dirigeant d'Hydro-Québec n'est pas requise pour la conclusion d'un contrat de services pendant la période d'application de la Loi. Cette directive a été soumise au Conseil du Trésor

et est en vigueur depuis le 1^{er} décembre 2017.

En 2018, le président-directeur général d'Hydro-Québec a autorisé 1 235 contrats assujettis à la Loi, pour un montant total de 1 287 785 855 \$.

Le niveau d'effectifs global en heures rémunérées autorisé pour Hydro-Québec par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles pour l'année de référence s'échelonnant du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018 a été respecté.

HEURES RÉMUNÉRÉES	
Personnel d'encadrement	3 481 781
Personnel professionnel	12 624 880
Personnel de bureau, techniciens et assimilés	9 974 668
Agents de la paix	54 667
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	12 602 068
Étudiants et stagiaires	154 687
Total	38 892 752

ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ ET DE LA PERFORMANCE D'HYDRO-QUÉBEC

CONTEXTE

Conformément aux dispositions de la *Loi sur Hydro-Québec*, la Société a instauré un processus d'évaluation dans le cadre duquel elle se compare notamment à d'autres entreprises du secteur de l'électricité et rend compte tous les trois ans des résultats obtenus. Le tableau ci-contre présente les résultats du troisième exercice d'évaluation réalisé par la Société.

La période de référence varie selon la disponibilité des données pour chaque indicateur. Certains indicateurs n'ont pas fait l'objet de comparaisons avec d'autres entreprises faute de paramètres d'étalonnage communs, mais les résultats de l'évaluation sont néanmoins examinés par des organisations indépendantes reconnues.

RÉSULTATS

Au cours de la période 2016-2018, Hydro-Québec a enregistré un bénéfice net supérieur aux cibles qu'elle s'était fixées dans le *Plan stratégique 2016-2020* et a maintenu les hausses tarifaires sous l'inflation. Les résultats obtenus reflètent les efforts qu'elle a déployés pour gérer au mieux ses charges d'exploitation tout en améliorant les services à la clientèle. La Société revoit actuellement ses façons de faire pour relever les défis liés à la santé-sécurité du travail (SST) et améliorer sa performance à ce chapitre.

RÉSULTATS DE L'EXERCICE D'ÉVALUATION 2018

INDICATEURS CIBLÉS PAR L'ÉTALONNAGE TRIENNAL					
INDICATEURS DE COÛTS	Résultats d'Hydro-Québec Résultats moyens			Commentaires sur les résultats	
	2017	2016	2015		
Postes de transport (\$ US/MVA) ^a <i>(Étalonnage par First Quartile Consulting en 2017 et en 2016 et par PA Consulting en 2015)</i>	1 006	1 030	1 617	L'étendue exceptionnelle de notre réseau exige un nombre supérieur d'équipements par rapport au groupe de référence, d'où des charges d'exploitation et de maintenance plus élevées. La société-conseil qui réalise l'étalonnage depuis 2016 se fonde sur un groupe de référence élargi et sur de nouvelles données comparatives, mais le ratio demeure néanmoins à la baisse.	
	614	629	1 298		
Lignes de transport (\$ US/mille de circuit) ^a <i>(Étalonnage par First Quartile Consulting en 2017 et en 2016 et par PA Consulting en 2015)</i>	2 330	1 449	1 963	Compte tenu de la proportion relativement élevée de circuits à haute tension dans notre réseau, le transport d'une charge donnée exige un nombre inférieur de composants par mille de circuit comparativement au groupe de référence, d'où des économies appréciables au chapitre de la maintenance. Notre résultat de 2017 s'explique par une augmentation des charges de maintenance, liée en partie à la maîtrise de la végétation.	
	10 202	10 971	9 936		
Réseau de distribution (\$ US/abonnement) ^b <i>(Étalonnage par First Quartile Consulting)</i>	67	64	72	L'amélioration de ces deux indicateurs, tant en valeur absolue que par rapport au groupe de référence, est notamment attribuable à nos efforts d'efficience.	
	91	87	80		
Clientèle (\$ US/abonnement) ^b <i>(Étalonnage par First Quartile Consulting)</i>	39	41	46		
	45	49	50		
AUTRES INDICATEURS	Résultats d'Hydro-Québec Résultats moyens			Commentaires sur les résultats	
Cote globale de la réputation (sur 10) <i>(Étalonnage par SOM)</i>	2018	2017	2016	Nous mesurons notre cote globale de réputation selon trois critères : l'évaluation générale de l'entreprise, l'admiration et le sentiment de fierté. En 2018 et en 2017, nous nous sommes classés au 3 ^e rang parmi les sept entreprises évaluées.	
	6,80	6,76	nd		
	6,22	6,24	nd		
Indice d'engagement durable des employés (%) ^c <i>(Étalonnage par Willis Towers Watson)</i>	2018	2017	2016	En 2018, nous sommes passés d'un sondage maison à un sondage de marché pour mesurer l'engagement du personnel, ce qui nous permet de nous comparer à la moyenne des entreprises les plus performantes du monde.	
	85	nd	nd		
	88	s. o.	s. o.		
Taux de fréquence des événements accidentels (par 200 000 heures travaillées)	2017	2016	2015	Divers facteurs contribuent à l'écart de nos résultats par rapport à ceux du groupe de référence, tels que l'étendue de nos activités du fait que nous sommes une entreprise intégrée verticalement. De plus, notre statut de société d'État et le cadre législatif régissant les accidents du travail au Québec peuvent avoir une incidence sur le nombre de cas déclarés et de réclamations soumises. Nous nous sommes toutefois engagés à faire de la SST une valeur fondamentale et revoyons actuellement nos processus afin d'améliorer notre performance à ce chapitre.	
	– avec affectation temporaire ou perte de temps (ATPT)	2,00	2,17		1,87
	– avec perte de temps (PT)	1,31	1,64		1,48
	<i>(Étalonnage de la composante PT par l'Association canadienne de l'électricité)</i>	0,64	0,66		0,69

a) Charges d'exploitation et de maintenance, compte tenu du taux de change en vigueur pour l'année visée.

b) Charges d'exploitation, compte tenu du taux de change en vigueur pour l'année visée.

c) Changement d'indicateur en 2018. L'indicateur utilisé auparavant était l'indice global d'engagement des employés, qui s'est établi à 76 % en 2017 et à 70 % en 2016.

**RÉSULTATS DE L'EXERCICE
D'ÉVALUATION 2018 (SUITE)**

INDICATEURS DE PERFORMANCE DU <i>PLAN STRATÉGIQUE 2016-2020</i>	Résultats d'Hydro-Québec <i>Cibles du Plan stratégique 2016-2020</i>			Commentaires sur les résultats
	2018	2017	2016	
Bénéfice net (M\$) <i>(États financiers audités par KPMG, Ernst & Young et le Vérificateur général du Québec)</i>	2018	2017	2016	Grâce à une gestion rigoureuse de nos activités et de nos charges d'exploitation, nous avons inscrit un bénéfice supérieur aux prévisions du <i>Plan stratégique 2016-2020</i> pour les trois exercices visés. Nous avons donc été en mesure de verser un dividende annuel de plus de 2 G\$ à notre actionnaire, le gouvernement du Québec.
	3 192	2 846	2 861	
	2 475	2 600	2 550	
Hausse tarifaire annuelle moyenne autorisée par la Régie de l'énergie (%) ^d Inflation – Indice des prix à la consommation au Québec (%)	2018	2017	2016	Nous avons respecté notre engagement de limiter les hausses tarifaires à un niveau inférieur ou égal à l'inflation pendant toute la période visée.
	0,3	0,7	0,7	
	1,7	1,0	0,7	
	<i>Cible : ≤ à l'inflation</i>			
Satisfaction générale de la population (% des personnes très et assez satisfaites) <i>(Données de 2018 vérifiées par EEM Gestion ESS et celles de 2017 et de 2016, par le Bureau de normalisation du Québec)</i>	2018	2017	2016	La hausse de la satisfaction générale de la population témoigne des mesures que nous avons prises pour améliorer nos services à la clientèle, efforts qui contribuent à la fidélisation de nos clients.
	93	92	91	
	<i>Cible 2020 : > 90</i>			
Raccordements – raccordements simples (% réalisés dans un délai de dix jours ouvrables) – taux de respect des engagements à la 1 ^{re} date annoncée au client (% des cas où les services techniques ont été réalisés à cette date) ^e <i>(Données de 2018 vérifiées par EEM Gestion ESS)</i>	2018	2017	2016	La légère baisse enregistrée en 2018 est principalement attribuable à une augmentation du nombre d'événements météorologiques ayant causé des interruptions de service. Ce facteur, combiné à une augmentation du volume des demandes des clients, nous a forcés à prolonger les délais de raccordement dans certains cas.
	88	92	90	
	<i>Cible 2020 : > 90</i>			
	88	85	nd	En 2018, nous avons intensifié nos efforts à ce chapitre, notamment en instaurant une ligne téléphonique et des guichets réservés aux promoteurs immobiliers et aux maîtres électriciens. Ainsi, cet indicateur s'est amélioré malgré une hausse du nombre de demandes.
	<i>Cible 2020 : > 90</i>			
Investissements annuels au Québec (G\$) <i>(États financiers audités par KPMG, Ernst & Young et le Vérificateur général du Québec)</i>	2018	2017	2016	Nos investissements ont été inférieurs aux cibles établies dans le <i>Plan stratégique 2016-2020</i> . Nous avons néanmoins contribué de façon importante à l'économie du Québec, avec des achats de biens et services de l'ordre de 2,8 G\$ par année.
	3,4	3,8	3,5	
	4,0	3,9	3,9	

d) À l'exclusion du tarif industriel de grande puissance (tarif L).

e) Indicateur adopté en 2017 et s'appliquant à toutes les demandes des clients.

**RÉSULTATS DE L'EXERCICE
D'ÉVALUATION 2018 (SUITE)**

AUTRES INDICATEURS	Résultats d'Hydro-Québec			Commentaires sur les résultats
	2018	2017	2016	
Indice de satisfaction de la clientèle combiné (sur 10) ^f (Données de 2018 vérifiées par EEM Gestion ESS et celles de 2017 et de 2016, par le Bureau de normalisation du Québec)	8,2	8,2	8,1	Les résultats témoignent de nos efforts constants pour maintenir et améliorer nos services à la clientèle.
Nombre de plaintes (Données de 2018 vérifiées par EEM Gestion ESS et celles de 2017 et de 2016, par le Bureau de normalisation du Québec)	2 740	2 914	3 836	L'importante baisse enregistrée au cours de la période de référence découle essentiellement des améliorations apportées aux services à la clientèle, comme le lancement de nouveaux produits pour les clients à faible revenu et un suivi plus serré des délais de raccordement, ainsi qu'à nos communications proactives.
Indice de continuité brut du service de distribution (minutes) ^g (Donnée de 2018 vérifiée par EEM Gestion ESS)	411	278	338	La détérioration de cet indicateur en 2018 est principalement liée à la fréquence et à l'intensité des événements météorologiques qui ont endommagé le réseau électrique, ravagé la végétation à proximité de celui-ci et entraîné des pannes de courant.
Indice de continuité brut du service de transport (minutes) ^h	26	44	34	La hausse de l'indicateur en 2017 s'explique surtout par un événement météorologique qui a touché le poste Frontenac-1, causant à lui seul 12,6 (28 %) des 44,3 minutes d'interruption.
Délai moyen de réponse téléphonique dans nos centres de relations clientèle (secondes) (Donnée de 2018 vérifiée par EEM Gestion ESS)	87	84	99	L'amélioration de nos services à la clientèle au cours des dernières années a permis de réduire le délai moyen de réponse depuis 2016.
Économies d'énergie résultant de nos interventions en efficacité énergétique (GWh) ⁱ (Données de 2017 et de 2016 vérifiées par le Bureau de normalisation du Québec)	455	524	534	La diminution des économies d'énergie en 2018 est essentiellement attribuable à la réduction du nombre de grands projets réalisés dans le cadre du volet sur mesure du programme Bâtiments. Nous continuons d'adapter notre offre en efficacité énergétique afin de proposer de nouveaux moyens de faire des gains.
Émissions de gaz à effet de serre (t éq. CO ₂) – réseaux autonomes – parc de véhicules (Données de 2017 et de 2016 vérifiées par le Bureau de normalisation du Québec)	nd ^j 51 967 ^k	221 457 51 063	223 625 51 571	Les émissions du parc de véhicules légers continuent de baisser. L'augmentation pour l'année 2018 est attribuable à une hausse des émissions du parc de véhicules lourds.
Coût de production moyen (¢ CA/kWh) (Étalonnage de certaines composantes du coût par l'Electric Utility Cost Group)	2,0	2,1	2,1	Notre coût de production est demeuré relativement stable au cours de la période 2015-2017 grâce à une gestion serrée de nos charges.

f) Indicateur adopté en 2016 en remplacement de l'indicateur Satisfaction globale de la clientèle utilisé dans les évaluations précédentes (2015 et 2012).

g) Durée moyenne d'interruption de service par client alimenté en moyenne tension (pannes et interruptions programmées). Données non comparables à celles des évaluations précédentes (2015 et 2012), qui portaient sur un indice normalisé combiné (distribution et transport).

h) Durée moyenne d'interruption de service par client (pannes et interruptions programmées). Données non comparables à celles des évaluations précédentes (2015 et 2012), qui portaient sur un indice normalisé combiné.

i) Nouvel indicateur adopté en 2016 en remplacement de celui qui avait été utilisé dans les évaluations précédentes (2015 et 2012) et qui portait sur le total cumulatif des économies d'énergie.

j) La donnée de 2018 sera publiée dans le *Rapport sur le développement durable 2018*.

k) La donnée définitive vérifiée sera publiée dans le *Rapport sur le développement durable 2018*.

NOS ÉQUIPEMENTS DE PRODUCTION, DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION

PRODUCTION

PUISSANCE INSTALLÉE				37 310 MW			
63 CENTRALES HYDROÉLECTRIQUES^a				36 767 MW			
Robert-Bourassa	5 616	Sainte-Marguerite-3	882	Péribonka	385	Manic-1	184
La Grande-4	2 779	Laforge-1	878	Laforge-2	319	Rapides-des-Îles	176
La Grande-3	2 417	Bersimis-2	845	Trenche	302	Chelsea	152
La Grande-2-A	2 106	Outardes-4	785	La Tuque	294	Sarcelle	150
Beauharnois	1 900	Eastmain-1-A	768	Romaine-1	270	La Gabelle	131
Manic-5	1 596	Carillon	753	Beaumont	270	Première-Chute	131
La Grande-1	1 436	Romaine-2	640	McCormick	235	Les Cèdres	113
René-Lévesque	1 326	Toulnoustouc	526	Rocher-de-Grand-Mère	230	Rapides-des-Quinze	109
Jean-Lesage	1 229	Outardes-2	523	Paugan	226	Rapides-Farmer	104
Bersimis-1	1 178	Eastmain-1	480	Rapide-Blanc	204	Autres (18 centrales de moins de 100 MW)	771
Manic-5-PA	1 064	Brisay	469	Shawinigan-2	200		
Outardes-3	1 026	Romaine-3	395	Shawinigan-3	194		
24 CENTRALES THERMIQUES^b				543 MW			
Bécancour (à turbines à gaz)	411	a) Soit 62 gérées par Hydro-Québec Production et 1, par Hydro-Québec Distribution.					
Autres (23 centrales diesels des réseaux autonomes)	132	b) Soit 1 gérée par Hydro-Québec Production et 23, par Hydro-Québec Distribution.					
AUTRES SOURCES				10 675 MW			
Centrale des Churchill Falls de la Churchill Falls (Labrador) Corporation Limited ^a	5 428	a) Hydro-Québec dispose de la quasi-totalité de la production jusqu'en 2041.					
41 parcs éoliens appartenant à des producteurs indépendants ^b	3 876	b) Hydro-Québec achète la totalité de la production.					
8 centrales de cogénération à la biomasse et 4 au biogaz appartenant à des producteurs indépendants ^c	272	c) Hydro-Québec achète la quasi-totalité de la production.					
7 petites centrales hydroélectriques appartenant à des producteurs indépendants ^b	107	d) Hydro-Québec a accès à la production de ces fournisseurs.					
Autres fournisseurs ^d	992						
CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE EN CONSTRUCTION				245 MW			
Romaine-4	245						

TRANSPORT

Tension	Lignes (km)	Postes (nombre)
765 et 735 kV	11 918 ^a	41
450 kV c.c.	1 218	2
315 kV	5 498	80
230 kV	3 252 ^b	53
161 kV	2 140	43
120 kV	6 965	219
69 kV et moins	3 370 ^c	94 ^d
Total	34 361	532

a) Dont 469 km de lignes à 735 kV exploitées à 315 kV.
b) Dont 33 km de lignes à 230 kV exploitées à 120 kV.
c) Soit 3 098 km de lignes exploitées par Hydro-Québec TransÉnergie et 272 km, par Hydro-Québec Distribution.
d) Soit 83 postes exploités par Hydro-Québec TransÉnergie et 11, par Hydro-Québec Distribution.

DISTRIBUTION

Moyenne tension	Lignes (km)
34 kV	755
25 kV	112 466
12 kV	4 714
4 kV et moins	195
Total	118 130
Basse tension	106 529
Total	224 659



NOS GRANDS ÉQUIPEMENTS

Centrales de 245 MW et plus

- Centrale hydroélectrique
- ⦿ Centrale thermique

Autres installations

- Centrale en construction
- Poste à 735 kV
- Poste à 735 kV en construction
- Ligne à 735 kV
- - - Ligne à 735 kV en construction
- - - Ligne à 450 kV à courant continu
- ⚡ Interconnexion
- Réseaux voisins schématisés

POUR NOUS JOINDRE

hydroquebec.com

Hydro-Québec

Édifice Jean-Lesage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
20^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
CANADA
Téléphone : 514 289-2211, poste 2316
Courriel : accueil@hydro.qc.ca

Relations avec les investisseurs

Édifice Jean-Lesage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
5^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
CANADA
Téléphone : 514 289-2518
Courriel : rel.inv@hydro.qc.ca

Hydro-Québec remercie tous les employés
et les fournisseurs qui figurent sur les
photos du présent Rapport annuel.

© Hydro-Québec

Affaires corporatives et juridiques et gouvernance
Reproduction autorisée avec mention de la source

Dépôt légal – 1^{er} trimestre 2019
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN : 978-2-550-83153-2
2018G800F

La version française de ce document fait foi.
This document is also available in English.